

Portrait statistique

ÉGALITÉ

FEMMES / HOMMES



Où en sommes-nous

au Nord-du-Québec?

Portrait statistique Nord-du-Québec 2010

Tableau statistique Nord-du-Québec. Portraits socioéconomiques abordant différents aspects de la vie au Québec. Thèmes abordés la démographie, l'éducation, l'économie et l'emploi, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, l'intégrité physique et psychologique et, enfin, la participation des femmes au pouvoir.

Date de Publication: 2010-02-24

Auteur : Conseil du statut de la femme

NORD-DU-QUÉBEC

Table des matières

Introduction	7
--------------------	---

CHAPITRE 1 Démographie

1.1 Évolution de la population	8
1.1.1 Répartition de la population dans la région	9
CRÉ de la Baie-James	9
Administration régionale Kativik	9
Administration régionale crié	9
1.1.2 Caractéristiques de la population	9
Nord-du-Québec	9
CRÉ de la Baie-James	10
Administration régionale Kativik	10
Administration régionale crié	10
1.2 Population autochtone	10
1.3 Population immigrée	11
1.4 Structure des familles	11
1.4.1 Familles avec enfants à la maison	11
Nord-du-Québec	11
CRÉ de la Baie-James	11
Administration régionale Kativik	12
Administration régionale crié	12
1.4.2 Personnes vivant seules	12

CHAPITRE 2 Éducation

2.1 Évolution de la scolarité	13
2.1.1 Scolarisation des femmes	13
Nord-du-Québec	13
CRÉ de la Baie-James	14
Administration régionale Kativik	14
Administration régionale crié	14
2.1.2 Fréquentation scolaire	14
Nord-du-Québec	14
CRÉ de la Baie-James	14
Administration régionale Kativik	14
Administration régionale crié	14
2.2 Scolarité et situation à l'emploi	15

CHAPITRE 3 Économie et emploi

3.1	Environnement économique régional	16
3.1.1	Situation de l'emploi dans la région	16
3.1.2	Structure industrielle	16
	Nord-du-Québec	16
	CRÉ de la Baie-James	17
	Administration régionale Kativik	17
	Administration régionale crie	17
3.2	Participation des femmes au marché du travail	17
3.2.1	Évolution de l'emploi des femmes	17
3.2.2	Professions exercées par les femmes et par les hommes	18
3.2.3	Taux de syndicalisation	20
3.2.4	Santé et sécurité du travail	21
3.3	Entrepreneuriat et travail autonome	22

CHAPITRE 4 Conciliation des obligations professionnelles et personnelles

4.1	Famille et emploi	23
	Nord-du-Québec	23
	CRÉ de la Baie-James	23
	Administration régionale Kativik	23
	Administration régionale crie	24
4.2	Congé suivant l'arrivée d'un enfant	24
4.3	Services de garde	24
4.4	Temps consacré à la famille et aux travaux ménagers	25
	Nord-du-Québec	25
	CRÉ de la Baie-James	25
	Administration régionale Kativik	26
	Administration régionale crie	27

CHAPITRE 5 Revenu

5.1	Revenu moyen d'emploi	28
5.1.1	Différences de rémunération entre les femmes et les hommes	28
	Nord-du-Québec	28
	CRÉ de la Baie-James	29
	Administration régionale Kativik et Administration régionale crie	29
5.1.2	Le revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe	29
	CRÉ de la Baie-James	29
	Administration régionale Kativik	30
	Administration régionale crie	31

5.2	Revenu total	31
5.2.1	Revenu selon la source	31
	Nord-du-Québec	32
	CRÉ de la Baie-James	32
	Administration régionale Kativik	32
	Administration régionale crie	32
5.2.2	Distribution du revenu	32
	CRÉ de la Baie-James	32
	Administration régionale Kativik	32
	Administration régionale crie	33
5.3	Pauvreté chez les femmes	33
5.3.1	Personnes sous le seuil de faible revenu	33
	CRÉ de la Baie-James	33
5.3.2	Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	34
	CRÉ de la Baie-James	34

CHAPITRE 6 Intégrité physique et psychologique

6.1	Santé physique et mentale	35
6.1.1	Habitudes de vie	35
6.1.2	Recours aux tests de dépistage	35
6.1.3	Santé physique	36
	CRÉ de la Baie-James	36
	Administration régionale Kativik	36
	Administration régionale crie	36
6.1.4	Santé psychologique	37
6.1.5	La santé reproductive	37
	Nord-du-Québec	37
	CRÉ de la Baie-James	37
	Administration régionale Kativik	38
	Administration régionale crie	38
6.2	Violence	38
6.2.1	Victimes de violence conjugale	38
6.2.2	Victimes d'infraction contre la personne	39

CHAPITRE 7 Participation des femmes au pouvoir

7.1	Présence des femmes à l'Assemblée nationale	40
7.2	Présence des femmes à la Chambre des communes	40
7.3	Présence des femmes dans la sphère municipale	40
7.3.1	Présences des femmes à la mairie et dans les conseils municipaux	40
	CRÉ de la Baie-James	40
	Administration régionale Kativik	40
	Administration régionale crié	41
7.3.2	Présence des femmes à la conférence régionale des élus	41
	CRÉ de la Baie-James	41
	Administration régionale Kativik	41
	Administration régionale crié	41
7.4	Présence des femmes au sein des commissions scolaires	41
	Conclusion	42
	Bibliographie	43
	Glossaire	45

ANNEXE

	Tableaux	49
--	----------	----

Crédits

Rédaction

Annie Desaulniers
Collaboration : Marie-Hélène Labelle

Coordination du contenu

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Gisèle Bernard, Francine Maltais, Colette Marcotte

Coordination de l'édition

Ugo Demetriade
Collaboration : Guylaine Grenier, Sabrina Robichaud

Recherche

Annie Desaulniers, Marie-Josée Marcoux

Conception des graphiques et des tableaux

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Reine Bohbot, Josette St-Laurent

Réalisation graphique

Agraf
Isabelle Roy
Marianne Legendre
Pige communication

Révision linguistique

Véronique Vézina
Collaboration à la révision et soutien technique : Francine Bérubé

Direction

Marie-Andrée Allard
Hélène Harvey
Nathalie Savard

Partenaire financier

Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine

Éditeur

Conseil du statut de la femme
Direction des communications
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : 418 643-8926
www.csf.gouv.qc.ca
publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
ISBN : 978-2-550-59336-2 (1^{re} édition imprimée modifiée)
978-2-550-59335-5 (1^{re} édition PDF modifiée)

© Gouvernement du Québec

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite
au Service de la gestion des droits d'auteur du gouvernement
du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca



Ce document est imprimé sur du papier recyclé contenant
50 % de fibres postconsommation.

INTRODUCTION

Depuis 1986, le Conseil du statut de la femme publie régulièrement des portraits socioéconomiques abordant différents aspects de la vie des femmes de chacune des régions du Québec. Ce regard sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans le Nord-du-Québec s'inscrit donc en continuité avec cette démarche.

Situé au nord du 49^e parallèle, le Nord-du-Québec couvre un peu plus de la moitié de la superficie totale du Québec. En vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, adoptée en décembre 2003, la région du Nord-du-Québec est découpée en trois conférences régionales des élus (CRÉ). Une CRÉ couvre le territoire de la Municipalité de Baie-James et celui de quatre autres villes, tandis que l'Administration régionale Kativik et l'Administration régionale cri agissent à titre de CRÉ pour leurs communautés respectives. Le document dresse un portrait statistique de la situation des femmes et des hommes de la région ainsi que des trois territoires administratifs. Plus précisément, sept thèmes sont abordés : la démographie, l'éducation, l'économie et l'emploi, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, l'intégrité physique et psychologique et, enfin, la participation des femmes au pouvoir.

Les données utilisées pour la réalisation de ce portrait proviennent principalement du Recensement de la population de 2006, mais également de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2005, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille et des Aînés et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Les statistiques présentées dans cette publication ont été choisies pour mettre en lumière les différents aspects de la vie des femmes dans les régions et comparer les régions entre elles. Comme les données les plus détaillées proviennent du recensement, nous avons retenu l'année 2006 comme référence même si certaines des autres sources utilisées sont mises à jour plus souvent.

CHAPITRE 1

DÉMOGRAPHIE

L'immensité du territoire pose un défi d'organisation à la population et isole les communautés et les groupes. La population de la région, dix fois moins dense que dans l'ensemble du Québec, est dispersée sur plus de la moitié de la superficie québécoise en terre ferme. C'est aussi une population d'une grande diversité culturelle et politique, où la population *allochtone*, minoritaire, côtoie les Inuits et les Cris.

La population autochtone s'accroît beaucoup plus vite que dans l'ensemble du Québec. Aussi la population régionale y est-elle plus jeune, particulièrement sur les territoires de l'Administration régionale crie et de l'Administration régionale Kativik. C'est d'ailleurs dans la région du Nord-du-Québec que l'on observe la plus haute proportion au Québec tant des familles avec enfants de 17 ans et moins que des familles avec enfants d'âge préscolaire. Dans les communautés criées et inuites, le défi des prochaines années n'est pas, comme ailleurs au Québec, de pallier le vieillissement de la population, mais plutôt d'intégrer un apport important de jeunes. Il faut toutefois analyser ces données avec prudence puisque la moyenne régionale cache généralement des tendances très opposées à l'intérieur de la région.

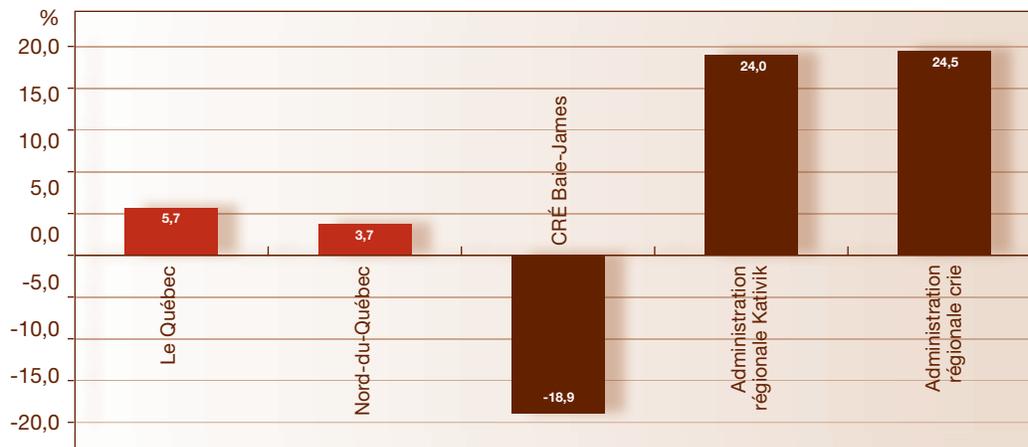
1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2006, la région du Nord-du-Québec comptait 39 815 personnes, 19 425 femmes et 20 390 hommes et représentait 0,5 % de la population québécoise. Cette population, répartie sur un territoire de 718 229 km², a une densité inférieure à un habitant par kilomètre carré (0,06 habitant/km²).

On y recensait 1 420 personnes de plus qu'en 1996, ce qui correspond à un taux de croissance de 3,7 %, comparativement à une hausse de 5,7 % au Québec. On observe toutefois des tendances opposées entre les trois CRÉ : la population a diminué de 18,9 % sur le territoire de la Baie-James, alors qu'elle s'est accrue de 24,1 % sur celui de l'Administration régionale Kativik et de 24,5 % sur celui de l'Administration régionale crie.

Figure 1.1

Variation de la population de 1996 à 2006,
ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec,
territoire et administrations régionales



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.1.1 Répartition de la population dans la région

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Le territoire de la CRÉ de la Baie-James, qui s'étend du 49^e au 55^e parallèle, occupe la portion sud de la région administrative du Nord-du-Québec et couvre une superficie de 283 785 km². La CRÉ regroupe les villes de Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon et Matagami ainsi que de la Municipalité de Baie-James qui inclut les localités de Villebois, Valcanton¹ et Radisson ainsi que les hameaux de Desmaraisville et de Miquelon. Selon le recensement de 2006, la population jamésienne s'établit à 14 870 personnes, ce qui représente 3 460 personnes de moins qu'en 1996 (18 330 personnes).

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Le territoire de l'Administration régionale Kativik s'étend sur toute la partie du Québec située au nord du 55^e parallèle, à l'exception du territoire attribué aux Cris de la communauté de Whapmagoustui, et couvre 33 % de la superficie en terre ferme du Québec. Il comprend quatorze villages nordiques dont les trois principaux, Kuujuaq, Inukjuak et Salluit,

représentent 46,2 % de la population du territoire. La densité de la population n'est que de 0,03 habitant par km², ce qui est sans commune mesure avec l'ensemble du Québec (5,8 h/km²). En 2006, on y recensait 10 815 personnes, soit 2 100 personnes de plus qu'en 1996 (8 715 personnes).

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Les communautés crie occupent un territoire plus restreint que les deux autres communautés du Nord-du-Québec, mais il s'agit d'une apparence trompeuse. En effet, les neuf communautés régies par l'Administration régionale crie sont dispersées sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James et du littoral de la baie James et de la baie d'Hudson. Il s'agit de Waswanipi, Mistissini, Waskaganish, Nemiscau, Eastmain, Wemindji, Chisasibi, Whapmagoostui et Oujé-Bougoumou. Les plus grandes communautés sont Chisasibi et Mistissini qui regroupent 48,8 % de la population du territoire. On comptait 14 130 personnes en 2006, soit 2 780 de plus qu'en 1996 (11 350 personnes).

Figure 1.2

Population selon le sexe, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec, territoire et administrations régionales, 1996 et 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL		%	
	1996	2006	1996	2006	1996	2006	1996	2006
							% du Québec	
LE QUÉBEC	3 645 425	3 858 435	3 493 370	3 687 695	7 138 795	7 546 135	100,0	100,0
							% de la région	
NORD-DU-QUÉBEC	18 510	19 425	19 890	20 390	38 395	39 815	0,5	0,5
CRÉ BAIE-JAMES	8 705	7 150	9 630	7 720	18 330	14 870	47,7	37,3
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	4 235	5 315	4 485	5 500	8 715	10 815	22,7	27,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	5 570	6 960	5 775	7 170	11 350	14 130	29,6	35,5

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.1.2 Caractéristiques de la population

NORD-DU-QUÉBEC

La population du Nord-du-Québec est jeune. La proportion de la population âgée de 14 ans et moins y est supérieure à la moyenne du Québec (29,2 % contre 16,6 % au Québec), alors que, à l'inverse, les personnes de 65 ans et plus y sont moins présentes (5,4 % contre 14,3 % au Québec). Nous observons cependant des écarts considérables entre les trois territoires.

Pour ce qui est de la répartition de la population selon le sexe, le taux de féminité de la région est inférieur à celui du Québec (48,8 % contre 51,1 %). En outre, la présence des femmes demeure bien plus faible parmi les personnes de 70 ans et plus que ce qui est constaté ailleurs au Québec (53 % contre 60 %).

1. Les territoires de Val-Paradis et Beaucanton ont été fusionnés pour former la nouvelle localité de Valcanton.

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Bien que la population vivant sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James soit plus jeune que celle du Québec, elle l'est toutefois beaucoup moins que celle résidant dans les deux autres CRÉ de la région. En effet, les personnes de 14 ans et moins représentent 19,4 % de la population du territoire de la CRÉ de la Baie-James, ce qui est nettement inférieur à celle des deux autres territoires. Elle demeure cependant supérieure à la moyenne québécoise (16,6 %). À l'inverse, la proportion des 65 ans et plus est beaucoup plus faible que dans l'ensemble du Québec (7,9 % contre 14,3 % au Québec). Il s'agit cependant de la proportion la plus élevée de la région. Par ailleurs, le territoire de la CRÉ de la Baie-James affiche le plus faible taux de féminité des trois CRÉ (48,1 %).

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, les personnes de 0 à 14 ans forment 36,4 % de la population. Il s'agit non seulement de la proportion la plus élevée de la région, mais de tout le Québec, le territoire se classant en tête des MRC ou territoires équivalents. La proportion des personnes de 20 à 34 ans y est également plus élevée

que dans l'ensemble du Québec (23,7 % contre 19 % au Québec). À l'inverse, les personnes de 65 ans et plus ne représentent que 3,1 % de la population du territoire de l'Administration régionale Kativik, la proportion la plus faible de la région. Les femmes y sont également moins présentes que les hommes (49,1 %), mais plus que dans la CRÉ de la Baie-James.

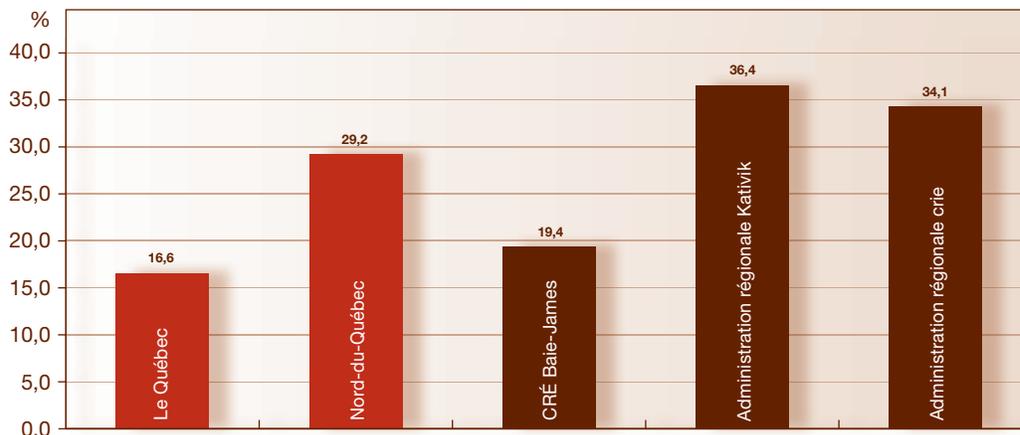
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Enfin, sur le territoire de l'Administration régionale crie, la proportion de la population de 14 ans et moins est de 34,1 %, ce qui est beaucoup plus élevé que dans l'ensemble du Québec. La proportion des 20 à 34 ans, qui s'élève à 24,7 %, est aussi nettement plus élevée que dans l'ensemble du Québec. À l'inverse, les personnes de 65 ans et plus ne représentent que 4,5 % de la population du territoire, proportion beaucoup plus faible que dans l'ensemble du Québec.

C'est sur le territoire de l'Administration régionale crie que le taux de féminité est le plus élevé de la région, les femmes n'y représentant tout de même que 49,3 % de la population comparativement à 51,1 % au Québec.

Figure 1.3

Proportion de la population âgée de 14 ans et moins, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec, territoire et administrations régionales, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.2 POPULATION AUTOCHTONE

D'entrée de jeu, il y a lieu de préciser que les Inuits et les Amérindiens forment deux peuples différents. Ainsi, les Inuits sont des autochtones, mais non pas des Amérindiens. Ils ne sont pas régis par la Loi sur les Indiens. Par ailleurs, chacune des 11 nations présentes au Québec est composée de plusieurs communautés.

Le Nord-du-Québec est la seule région où se côtoient les Amérindiens et les Inuits. Les Amérindiens de la région appartiennent à la nation crie. Les Naskapis, dont le village est situé sur la Côte-Nord, ont également des droits sur certains territoires de la région.

C'est dans la région du Nord-du-Québec que l'on retrouve le plus grand nombre d'autochtones au Québec. Ils étaient 25 511 en 2006, (12 670 femmes et 12 841 hommes), soit 31,8 % de la population autochtone du Québec. Ils composaient 64,1 % de la population régionale comparativement à 1,1 % de la population au Québec.

Les autochtones du Nord-du-Québec vivent sur le territoire de l'Administration régionale crie et sur celui de l'Administration régionale Kativik. L'Administration régionale crie est une CRÉ autochtone et sa population est composée essentiellement d'Amérindiens appartenant

à la nation crie. Elle regroupe non seulement toutes les communautés cries de la région du Nord-du-Québec, mais également du Québec. La population crie représente 18,9 % des autochtones du Québec, ce qui constitue la nation amérindienne la plus nombreuse après les Innus (19,9 %). Les Inuits sont quant à eux très majoritaires sur le territoire de l'Administration régionale Kativik. On compte en effet 10 391 personnes appartenant au peuple inuit sur une population totale de 10 815 habitants, formant 96,1 % de la population totale. Enfin, le peuple inuit regroupe 13 % des autochtones du Québec.

1.3 POPULATION IMMIGRÉE

En 2006, la région comptait 355 personnes immigrées, 165 femmes et 190 hommes. Les personnes immigrées ne formaient que 0,9 % de la population totale de la région comparativement à 11,5 % de la population au Québec. Si la présence des personnes immigrantes est très faible au sein de la population régionale, le Nord-du-Québec

n'est cependant pas la seule région à afficher une aussi basse proportion. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affichent le même taux alors que dans le Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord, la population immigrante ne représente que 1 % de la population totale.

1.4 STRUCTURE DES FAMILLES

1.4.1 Familles avec enfants à la maison

NORD-DU-QUÉBEC

En 2006, on recensait 10 385 familles dans la région du Nord-du-Québec, dont 7 780 avec enfants à la maison. De ce nombre, 6 300 familles comptaient au moins un enfant d'âge mineur et 3 095, au moins un enfant d'âge préscolaire, soit respectivement 60,7 % et 29,8 % de l'ensemble des familles de la région, ce qui est largement supérieur à la moyenne québécoise (42,1 % et 15,8 %). Il y avait également 2 605 couples n'ayant pas d'enfant à la maison.

Par ailleurs, 2 400 familles étaient monoparentales en 2006 dans le Nord-du-Québec, soit 30,8 % des familles avec enfants (27,8 % au Québec). Il s'agit d'une hausse par rapport à 2001 (2 060 familles monoparentales). La proportion de familles monoparentales avec chef féminin est de 74,4 % (77,9 % pour le Québec), et grimpe à 77,5 % lorsqu'on ne retient que les familles monoparentales comprenant au moins un enfant d'âge préscolaire (84,9 % au Québec). En effet, 705 femmes monoparentales avaient au moins un enfant de moins de 6 ans.

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

La proportion de familles avec enfants sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James est très similaire à la moyenne québécoise. On y dénombrait en effet 2 010 familles avec au moins un enfant d'âge mineur et 835 qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire, soit respectivement 44,8 % et 18,6 % des familles.

C'est sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James que la présence de familles monoparentales est la plus faible dans la région. Ce sont effectivement 540 familles qui étaient dans cette situation en 2006, ce qui représente 21 % des familles avec enfants. La proportion de familles monoparentales avec chef féminin est également plus faible (69,4 %), même lorsqu'on ne retient que les familles comprenant au moins un enfant d'âge préscolaire (67,6 %). Ce phénomène semble attester que la présence des femmes sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James est liée à l'emploi masculin. Ainsi, la perte du conjoint mènerait assez souvent au départ des femmes de la région.

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

La proportion élevée de familles avec enfants constatée dans la région est surtout une réalité sur le territoire de l'Administration régionale Kativik et sur celui de l'Administration régionale crie. On comptait en effet 2 450 familles sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, dont 2 210 avec enfants à la maison. De ce nombre, 1 940 familles comptaient au moins un enfant d'âge mineur et 955, au moins un enfant d'âge préscolaire, soit respectivement 79,2 % et 39 % des familles.

C'est sur le territoire de l'Administration régionale Kativik que la présence de familles monoparentales est la plus forte dans la région. On y comptait 950 familles monoparentales en 2006, soit 43 % des familles avec enfants. La proportion de familles monoparentales avec chef féminin est de 75,3 %, et de 80,8 % lorsqu'on ne retient que les familles avec un enfant d'âge préscolaire, ce qui est supérieur à la moyenne régionale.

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Tout comme sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, on recensait une proportion élevée de familles avec enfants sur le territoire de l'Administration régionale crie. On y comptait 3 445 familles, dont 2 995 avec enfants à la maison. Il y avait 2 350 familles avec au moins un enfant d'âge mineur, dont 1 310 avec au moins un enfant d'âge préscolaire, soit respectivement 68,2 % et 38 % des familles.

La proportion de familles monoparentales sur le territoire de l'Administration régionale crie se situe près de la moyenne régionale. On y dénombrait 905 familles monoparentales en 2006, soit 30,2 % des familles avec enfants. La proportion de familles monoparentales avec chef féminin (76,8 %) est un peu plus élevée que la moyenne régionale, mais s'en rapproche lorsqu'on ne retient que les familles monoparentales comprenant au moins un enfant d'âge préscolaire (78,9 %).

1.4.2 Personnes vivant seules

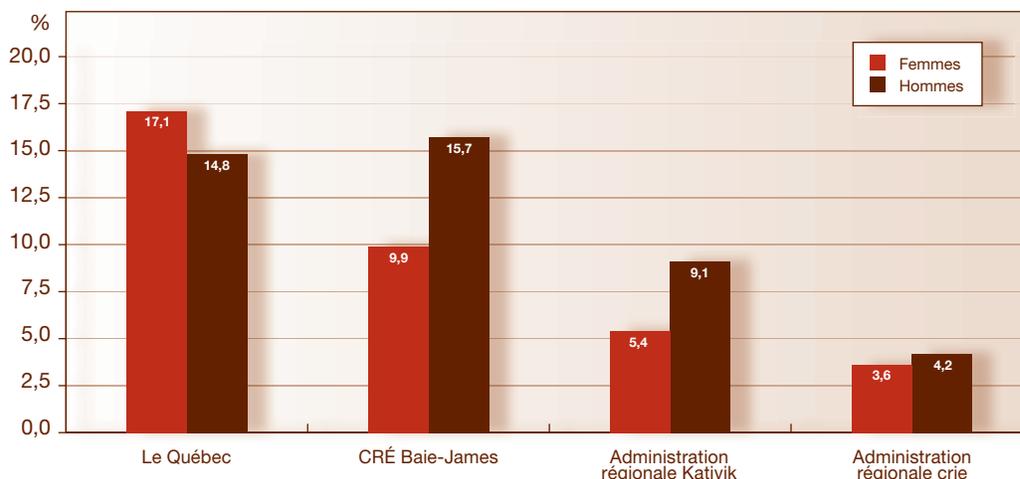
La proportion de personnes seules est beaucoup plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec, et ce, dans toutes les parties de la région. En outre, il y a beaucoup moins de femmes qui vivent seules que d'hommes, contrairement à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec. Dans le Nord-du-Québec, 2 395 personnes vivaient seules en 2006 (880 femmes et 1 460 hommes). Ce sont 6,7 % des femmes et 10,2 % des hommes qui vivaient seules dans la région comparativement à 17,1 % des Québécoises et 14,8 % des Québécois. Chez les 65 ans et plus, les personnes seules sont plus nombreuses, mais dans des

proportions moindres qu'au Québec (20,6 % des femmes et 15,9 % des hommes contre 40,8 % et 19 % au Québec).

C'est sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James que la proportion de femmes et d'hommes vivant seuls est la plus élevée de la région (9,9 % des femmes et 15,7 % des hommes), alors qu'à l'inverse, elle est la plus faible sur le territoire de l'Administration régionale crie (3,6 % des femmes et 4,2 % des hommes). Très peu de personnes également vivent seules sur le territoire de l'Administration régionale Kativik (5,4 % des femmes et 9,1 % des hommes).

Figure 1.4

Proportion de la population de 15 ans et plus dans les ménages privés vivant seule selon le sexe, ensemble du Québec, territoire et administrations régionales du Nord-du-Québec, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 2

ÉDUCATION

Comme dans l'ensemble du Québec, les Nord-Québécoises sont plus scolarisées que les Nord-Québécois. La population est toutefois moins scolarisée que celle du Québec. Près de la majorité de la population adulte n'est pas diplômée dans la région. En outre, il est préoccupant d'observer un recul du pourcentage de femmes diplômées dans la région chez les 20 à 44 ans, plutôt qu'une progression par rapport aux générations antérieures tel que constaté ailleurs au Québec. Vu l'importance du décrochage scolaire chez les filles, la situation ne semble pas près de s'améliorer.

Par ailleurs, le taux d'emploi des femmes est supérieur à l'ensemble du Québec, en particulier pour celles qui n'ont pas de diplôme. Tout comme au Québec, il augmente en fonction du niveau de scolarité atteint, tout en demeurant inférieur à celui des hommes.

2.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

2.1.1 Scolarisation des femmes

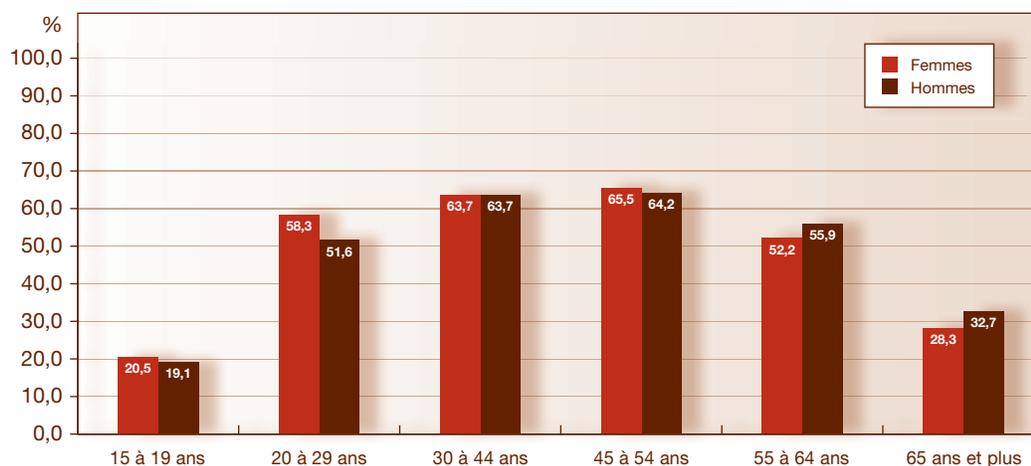
NORD-DU-QUÉBEC

Dans la région du Nord-du-Québec, les femmes sont légèrement plus scolarisées que les hommes, mais beaucoup moins que dans l'ensemble du Québec : 54,0 % des femmes et 52,4 % des hommes détiennent un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus, comparativement à 74,9 % des femmes et 75,1 % des hommes au Québec. Il s'agit de la région où l'on retrouve le moins de personnes diplômées. Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à détenir un grade universitaire (7,1 % contre 5 %), mais encore une fois, dans des proportions moindres qu'au Québec (16,4 % et 16,6 %).

Par ailleurs, il est préoccupant d'observer dans la région un recul du pourcentage de femmes de 20 à 44 ans qui détiennent un diplôme par rapport aux générations précédentes, plutôt qu'une progression comme ailleurs au Québec. Ainsi, 58,3 % des femmes de 20 à 29 ans et 63,9 % des 30 à 44 ans ont un diplôme comparativement à 65,5 % chez les 45 à 54 ans. Au Québec, 89,6 % des femmes de 20 à 29 ans détiennent un diplôme comparativement à 82,3 % chez les 45 à 54 ans. La situation est également très critique chez les hommes de la région alors que 52 % des 20 à 29 ans et 63,7 % des 30 à 44 ans avaient un diplôme comparativement à 64,4 % des 45 à 54 ans.

Figure 2.1

Proportion de la population de 15 ans et plus qui détient un diplôme selon l'âge et le sexe, région du Nord-du-Québec, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, la scolarisation se compare davantage à la réalité de plusieurs MRC du sud du Québec que dans les deux autres parties de la région : 69,8 % des femmes et de 66,9 % des hommes détiennent un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus. Chez les 20 à 29 ans, 58,6 % des femmes et 52,0 % des hommes étaient diplômés (89,6 % et 83,5 % au Québec).

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

C'est sur le territoire de l'Administration régionale Kativik que la faible scolarisation est la plus problématique :

seulement 38,1 % des femmes et 40,0 % des hommes détiennent un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus. Il est inquiétant de constater que moins de la moitié des femmes de 20 à 29 ans ont un diplôme (43,7 %).

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Moins de la moitié de la population a obtenu un diplôme sur le territoire cri (45,6 % des femmes et 42 % des hommes). Seulement un peu plus de la moitié des femmes de 20 à 29 ans étaient diplômées (52,4 %), tous niveaux de scolarité confondus, comparativement à 89,6 % au Québec.

2.1.2 Fréquentation scolaire

NORD-DU-QUÉBEC

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire ». Les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se placent dans une situation vulnérable, les femmes encore plus que les hommes.

Dans la région, une proportion particulièrement élevée de jeunes de 15 à 19 ans étaient sans diplôme et n'avaient pas fréquenté l'école en 2005-2006² (32,8 % des femmes et 30,6 % des hommes), tout comme chez les 20 à 24 ans (39,3 % de femmes et 48,1 % d'hommes). Il s'agit d'ailleurs de la région où l'on observe les taux de décrochage les plus élevés, tant chez les femmes que chez les hommes. Au Québec, le taux de décrochage est de 9,3 % chez les femmes et de 13,1 % chez les hommes de 15 à 19 ans. Il est de 8,3 % chez celles de 20 à 24 ans et de 14,4 % chez les hommes du même âge.

En outre, selon les données du MELS³ publiées en 2008, le taux de sortie du secondaire sans diplôme des jeunes filles de la région s'est accru de façon alarmante de 2002-2003 à 2006-2007. C'est de loin la région où le taux de sortie sans diplôme a le plus augmenté chez les filles. Il a grimpé de 18,4 points de pourcentage de 2002-2003 à 2006-2007 alors qu'il a augmenté d'un point dans l'ensemble du Québec. Le taux de sortie sans diplôme des filles de la région dépassait la moyenne québécoise de 50,3 points de pourcentage en 2006-2007 (69,8 %

contre 19,5 %)⁴. La situation est également très critique à cet égard chez les hommes. On observe pour eux aussi un taux de sortie sans diplôme qui dépasse largement la moyenne québécoise (73,1 % contre 31,3 %).

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, le taux de décrochage est de 15,7 % chez les femmes et de 8,1 % chez les hommes de 15 à 19 ans ; il est de 11,2 % chez les femmes et 22 % des hommes de 20 à 24 ans. Ces taux se rapprochent un peu plus de la moyenne québécoise qu'ailleurs dans la région. Ils sont tout de même beaucoup plus élevés chez les femmes de 15 à 19 ans et chez les hommes de 20 à 24 ans.

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

La proportion de femmes et d'hommes de 15 à 19 ans qui étaient sans diplôme et n'avaient pas fréquenté l'école en 2005-2006 est particulièrement élevée sur le territoire de l'Administration régionale Kativik (48,1 % des femmes et 46,7 % des hommes), tout comme chez les 20 à 24 ans (57,6 % des femmes et 60,4 % des hommes).

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

La proportion de femmes et d'hommes de 15 à 19 ans qui étaient sans diplôme et n'avaient pas fréquenté l'école en 2005-2006 est également très préoccupante sur le territoire de l'Administration régionale crie (33,9 % des femmes et 34,8 % des hommes), tout comme chez les 20 à 24 ans (46,2 % des femmes et 59,3 % des hommes).

2. La proportion, par rapport à la population totale, de personnes qui ne sont ni diplômées du secondaire, ni présentes dans le système scolaire. Le taux de décrochage s'exprime toujours en fonction de l'âge ou d'un groupe d'âge.

3. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

4. Le taux de sortie sans diplôme ni qualification ne se rapporte qu'aux élèves du réseau public. Les sortants sans diplôme ni qualification sont ceux qui n'ont pas obtenu, durant l'année scolaire considérée, ni un diplôme, ni une qualification et qui ne sont pas réinscrits l'année suivante, ni en formation générale, jeunes ou adultes, ni en formation professionnelle, ni au collégial. L'ensemble des élèves sortants du secondaire en formation générale des jeunes est constitué des sortants avec un diplôme ou une qualification et des sortants sans diplôme, ni qualification.

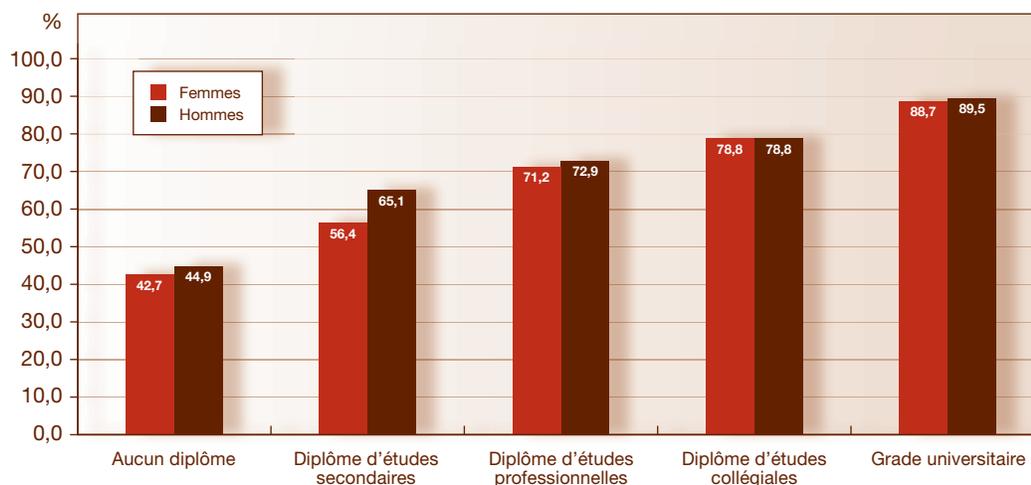
2.2 SCOLARITÉ ET SITUATION À L'EMPLOI

C'est lorsque l'on regarde les indicateurs du marché de l'emploi que l'on prend conscience de l'importance de l'éducation pour les femmes. Il existe un lien entre l'éducation et l'emploi des femmes, et par conséquent, l'accès à une plus grande autonomie économique. Les femmes doivent en effet s'instruire davantage que les hommes pour atteindre un taux d'emploi⁵ comparable. Ainsi, même si le taux d'emploi des hommes est toujours plus élevé que celui des femmes, toutes catégories d'âge confondues, la différence entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes s'atténue selon le niveau de scolarité obtenu. Par ailleurs, les femmes sans diplôme ou avec une faible scolarité demeurent plus pénalisées que les hommes sur le plan de l'emploi.

Bien que, dans la région, le taux d'emploi des femmes sans diplôme soit largement supérieur à la moyenne québécoise (42,7 % contre 25,4 % au Québec), il est inférieur à celui des hommes (44,9 % contre 43,3 % au Québec). Le taux d'emploi atteint par ailleurs 88,7 % chez les femmes qui ont un diplôme universitaire, toujours en deçà du taux d'emploi des hommes (89,5 %), mais ce taux grimpe à 90,9 % lorsqu'on ne retient que les femmes de 25 à 44 ans (contre 95,7 % chez les hommes). En comparaison au Québec, le taux d'emploi des femmes de 25 à 44 ans qui ont un diplôme universitaire est de 84,3 % contre 88,1 % chez les hommes.

Figure 2.2

Taux d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme obtenu et le sexe, région du Nord-du-Québec, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

5. Le taux d'emploi fait référence au pourcentage de la population occupée par rapport à la population âgée de 15 ans et plus. Il s'agit d'une mesure plus objective de l'intégration au marché du travail que le taux de chômage puisqu'il ne dépend pas de la confiance de la population en ses chances de travailler.

CHAPITRE 3

ÉCONOMIE ET EMPLOI

L'économie du Nord-du-Québec repose principalement sur l'exploitation des ressources naturelles, en particulier la forêt, les mines et l'hydroélectricité, et sur les services à la population. C'est sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James que sont concentrés les emplois liés à l'exploitation et à la transformation de la forêt, alors que sur les deux territoires autochtones, on retrouve une grande part des emplois dans les services, principalement la santé, l'éducation et les administrations publiques. Le taux d'emploi des femmes est d'ailleurs plus élevé que celui des hommes dans les deux territoires sous juridiction autochtone.

3.1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

3.1.1 Situation de l'emploi dans la région

Les femmes dans le Nord-du-Québec connaissent une situation de l'emploi meilleure que dans l'ensemble du Québec. Au cours de la dernière décennie, le taux d'emploi des femmes dans la région est demeuré au-dessus de la moyenne québécoise. La différence entre les taux d'emploi enregistrés dans la région et ceux au Québec s'est toutefois un peu réduite au cours de la période.

De 1996⁶ à 2006, le taux d'emploi des femmes est passé de 52,9 % à 58,0 %, comparativement à 48,5 % et 55,7 % au Québec. Du point de vue de la main-d'œuvre masculine, le marché de l'emploi s'est plutôt détérioré au cours de la dernière décennie, enregistrant un recul de 6,2 points de pourcentage. Alors qu'en 1996, le taux d'emploi des hommes dans la région était supérieur à la moyenne québécoise (66,2 % contre 61,9 % au Québec), c'est plutôt l'inverse qui a été constaté en 2006 (60 % contre 65,4 % au Québec).

Le taux de chômage était plus élevé dans la région en 2006 que dans l'ensemble du Québec, et ce, aussi bien chez les femmes (11,2 % contre 6,5 %) que chez les hommes (16,8 % contre 7,4 %), et ce, même si le taux d'activité est plus faible dans la région qu'au Québec.

Il faut savoir qu'une faible participation au marché du travail a pour résultat d'atténuer le taux de chômage. Cet effet du taux d'activité inverse même la relation entre la situation de l'emploi et le taux de chômage selon le sexe, le taux d'activité beaucoup plus faible des femmes ayant pour conséquence de modérer leur taux de chômage. Avec le même nombre d'emplois, si on appliquait le taux d'activité masculin aux femmes, le taux de chômage féminin dépasserait celui des hommes de 3 points de pourcentage dans la région et de 13,7 points au Québec⁷.

Le taux d'emploi des femmes varie peu sur les trois territoires. Chez les hommes, par contre, l'écart est assez important entre ce qui est observé sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, où le taux d'emploi masculin dépasse largement celui des femmes (57,7 % pour les femmes et 67,1 % pour les hommes), et sur les deux autres territoires, où il est au contraire inférieur à celui des femmes. Le taux d'emploi des femmes est de 59 % sur le territoire de l'Administration régionale crie et de 54,2 % pour les hommes. De même, le taux d'emploi des femmes est de 57,2 % sur le territoire de l'Administration régionale Kativik et de 54,8 % pour les hommes.

3.1.2 Structure industrielle

NORD-DU-QUÉBEC

L'économie du Nord-du-Québec repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles, en particulier la forêt, les mines et l'hydroélectricité. Pour l'ensemble de la région du Nord-du-Québec, le secteur primaire génère 11,4 % des emplois (contre 3,7 % au Québec), soit une proportion comparable à celle observée en

Abitibi-Témiscamingue (13,8 %) et sur la Côte-Nord (12,3 %). Ce sont surtout des emplois liés à la foresterie et à la chasse (5,8 % contre 2,5 % au Québec), mais aussi à l'extraction minière (3,9 % contre 0,4 % au Québec) et à la production d'électricité (1,7 % contre 0,8 % au Québec). Par contre, il se fait encore peu de transformation dans la région, si bien que le secteur secondaire y est moins présent que dans l'ensemble du Québec (14,7 % contre

6. Les données de 1996 proviennent du Recensement de 1996.

7. Le taux de chômage est égal à $100 \times [1 - (\text{taux d'emploi}/\text{taux d'activité})]$. En substituant le taux d'activité des hommes, on obtient le taux de chômage qu'auraient les femmes avec l'emploi actuel si celles qui ne travaillent pas demeuraient sur le marché du travail dans la même proportion que les hommes.

19,8 % au Québec). Il s'agit essentiellement d'emplois dans la fabrication de produits en bois (6,2 % contre 1,2 %) et la fabrication du papier (2,2 % contre 0,8 % au Québec). Par ailleurs, la part des emplois dans le secteur tertiaire est similaire à celle au Québec (74 % contre 76,5 %). Il s'agit surtout d'emplois dans les soins de santé et l'assistance sociale (16,3 % contre 11,2 % au Québec), les administrations publiques (14,4 % contre 6,2 % au Québec), les services d'enseignement (10,8 % contre 6,9 % au Québec), le commerce de détail (9,1 % contre 12,0 % au Québec) et de l'hébergement et les services de restauration (5,9 % contre 6,3 % au Québec).

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

C'est sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James que sont concentrés les emplois liés à la transformation de la forêt (1 520 emplois sur les 1 575 que cette industrie compte dans la région). D'ailleurs, près d'un emploi sur cinq est dans ce secteur (18,3 %). Par conséquent, la crise forestière, qui a donné lieu à la fermeture récente de l'usine de pâtes Domtar à Lebel-sur-Quévillon et à de nombreuses mises à pied dans les usines de transformation du bois de la région, se répercute nécessairement sur les familles dont ces emplois fournissent le revenu principal et sur les services dépendant de la consommation locale. Les emplois liés aux mines et à l'hydroélectricité sont également majoritairement sur ce territoire. Il s'agit de secteurs d'emplois où la main-d'œuvre féminine est très peu présente. Quant aux femmes, elles occupent principalement des emplois liés aux services à la population dont

les plus importants sont les soins de santé (690 femmes), le commerce de détail (565 femmes), l'hébergement et la restauration (545 femmes) et les services d'enseignement (330 femmes).

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, presque tous les emplois sont dans le secteur tertiaire (93,9 %) et la majorité des femmes travaillent dans ce grand secteur (99,0 %), ainsi qu'une proportion élevée d'hommes (88,8 %). Ce sont surtout des emplois dans les soins de santé et l'assistance sociale (780 femmes et 325 hommes), les administrations publiques (300 femmes et 645 hommes), les services d'enseignement (505 femmes et 255 hommes) et le commerce de détail (225 femmes et 220 hommes).

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Le secteur tertiaire génère également une part importante des emplois sur le territoire de l'Administration régionale crie (77,1 % des emplois contre 76,5 % au Québec) et la majorité des femmes y travaillent (89,9 %). Ces emplois se retrouvent principalement dans les soins de santé et l'assistance sociale (950 femmes), les administrations publiques (480 femmes) et les services d'enseignement (560 femmes). Les hommes aussi sont nombreux dans les services, en particulier dans les administrations publiques (735 hommes), dont le taux de féminité est nettement plus faible que la moyenne québécoise. Plusieurs également travaillent dans la foresterie, la chasse et la pêche (405 hommes) et dans la construction (500 hommes).

3.2 PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes

Dans la région du Nord-du-Québec, comme dans l'ensemble du Québec, la présence des femmes sur le marché du travail s'est accrue au cours de la dernière décennie. Le taux d'emploi des femmes a enregistré une progression surtout à partir de 2001⁸, passant de 52,9 % en 1996 à 53,2 % en 2001 puis à 58,0 % en 2006. Au contraire, celui des hommes accusait un recul : de 66,2 % en 1996, il plonge à 57,3 % en 2001 et remonte à 60 % en 2006. Si, pour l'ensemble de la région, un écart persiste toujours entre le taux d'emploi masculin et féminin (2 points de pourcentage en faveur des hommes), ce n'est toutefois pas le cas sur tous les territoires. Sur le territoire de la Baie-James, où l'exploitation et la transformation des ressources naturelles génèrent une partie importante des emplois, le taux d'emploi des hommes dépasse celui des femmes (différence de 9,4 points de pourcentage en faveur des hommes), alors que sur les deux territoires sous juridiction autochtone, où ce sont surtout les secteurs d'activité traditionnellement féminins qui procurent de

l'emploi, c'est l'inverse. Le taux d'emploi féminin dépasse celui des hommes de 4,8 points de pourcentage sur le territoire de l'Administration régionale crie et de 2,3 points sur celui de l'Administration régionale Kativik.

Chez les personnes de 25 à 54 ans, le taux d'emploi des femmes (71,4 % contre 77 % au Québec) et des hommes (73,1 % contre 84,8 % au Québec) est inférieur à la moyenne québécoise, et ce, dans toutes les parties de la région. La différence entre le taux d'emploi des hommes et des femmes de 25 à 54 ans est moins prononcée dans la région (1,7 point de pourcentage) qu'au Québec (7,8 points). Les écarts sont également moins prononcés sur les deux territoires sous juridiction autochtone. Cependant, le taux d'emploi des femmes de 25 à 54 ans y étant plus élevé que celui des hommes, la différence est en faveur des femmes. Elle est de 0,2 point sur le territoire de l'Administration régionale Kativik et de 7,1 points sur celui de l'Administration régionale crie.

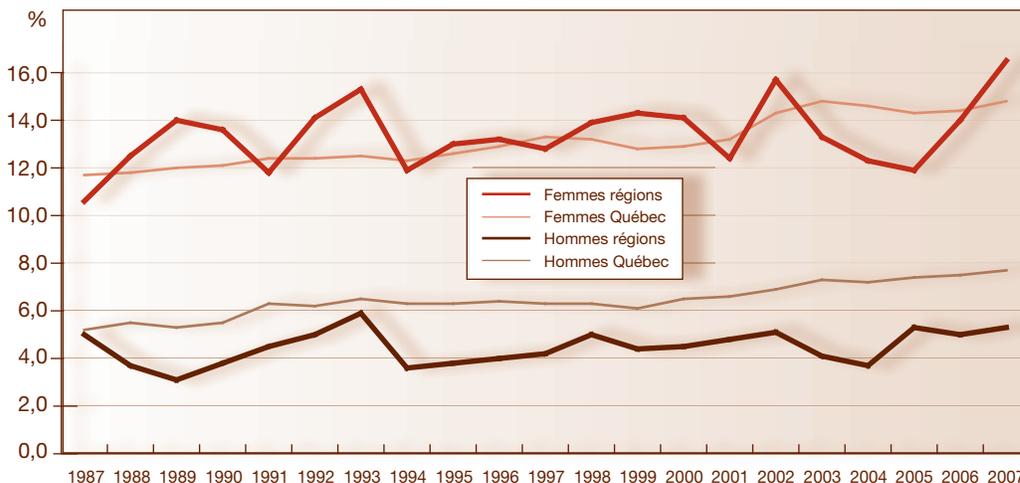
8. Les données de 2001 proviennent du Recensement de 2001.

Tout comme au Québec, davantage de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel dans la région. La différence est toutefois moins grande que celle observée dans l'ensemble du Québec : dans le Nord-du-Québec, 78,5 % des femmes qui ont travaillé en 2005 l'ont fait surtout temps plein et 88,3 % des hommes, comparativement à 74 % et 87,2 % au Québec. Le travail à temps plein agit sur la qualité des emplois occupés par les femmes puisqu'elles sont déjà moins nombreuses que les hommes à obtenir du travail. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, 73,7 % des femmes qui ont travaillé en 2005 l'ont fait surtout à temps plein comparativement à 92,4 % des hommes. La différence est moins marquée sur les deux territoires sous juridiction autochtone. Sur celui de l'Administration régionale crie, 85,3 % des femmes et 88,7 % des hommes qui ont travaillé en 2005 l'ont fait surtout à temps plein. Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, 76,8 % des femmes et 79,0 % des hommes qui ont travaillé en 2005 l'ont surtout à temps plein.

Les taux d'emploi à temps partiel chez les femmes de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec⁹ de 1987 à 2007 présentent une évolution irrégulière. Au Québec, on constate plutôt une tendance à la hausse. Le taux d'emploi à temps partiel des femmes pour ces deux régions était plus élevé qu'au Québec en 1987 mais l'écart s'est inversé en 2006. En effet, de 12,5 % en 1988, le taux d'emploi à temps partiel chez les femmes de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec passe à 14 % en 2006. En comparaison, il est passé de 11,8 % à 14,4 % au Québec de 1988 à 2006. Au cours de la même période, le taux d'emploi à temps partiel chez les hommes est demeuré nettement inférieur à celui des femmes et n'a enregistré qu'une très faible hausse, passant de 3,7 % en 1988 à 5 % en 2006. Le travail à temps partiel est moins fréquent chez les hommes sur la Côte-Nord et au Nord-du-Québec, et a moins progressé que dans l'ensemble du Québec, où le taux de travail à temps partiel est passé de 5,5 % en 1988 à 7,5 % en 2006.

Figure 3.1

Taux d'emploi à temps partiel selon le sexe, ensemble du Québec et régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, 1987 à 2007



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

3.2.2 Professions exercées par les femmes et par les hommes

La spécialisation économique du Nord-du-Québec se reflète sur la répartition professionnelle de l'emploi régional. Il s'agit d'ailleurs de la région où la ségrégation professionnelle des femmes et des hommes est la plus prononcée au Québec. Le phénomène est beaucoup plus marqué chez la main-d'œuvre féminine, alors que

les 15 principales professions exercées par les femmes regroupent 56,8 % de la population active expérimentée féminine (4 950 femmes). Chez les hommes, 39 % de la population active expérimentée masculine exercent l'une des 15 principales professions (3 940 personnes). Au Québec, les 15 principales professions exercées par

9. Les données sur l'emploi à temps partiel sont combinées pour les deux régions. Bien que la population féminine de la Côte-Nord occupant un emploi représente 71,7 % de la population féminine occupée des deux régions en 1996, il est probable que l'emploi évolue de façon assez similaire dans les deux régions, surtout sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James qui présente plusieurs similarités socioéconomiques avec la Côte-Nord.

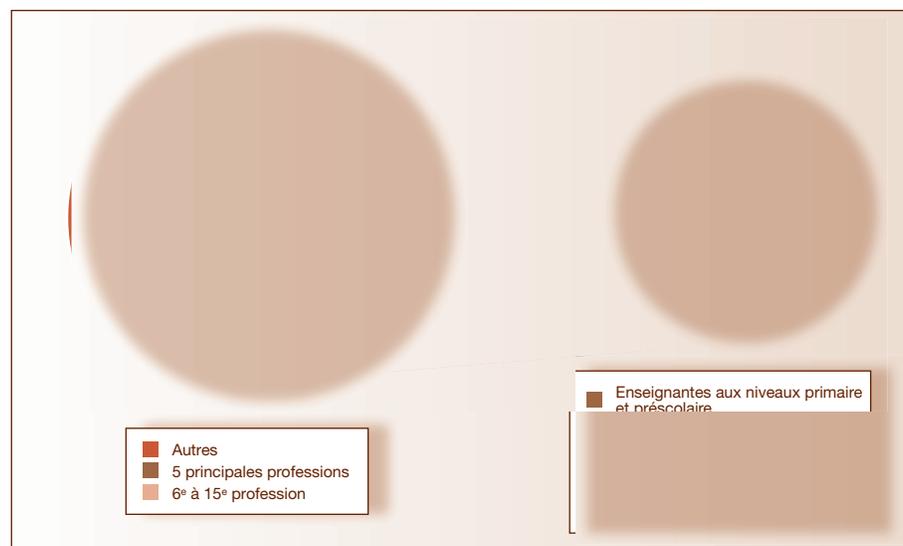
les femmes regroupent 41,6 % de la population active expérimentée féminine, mais seulement 25,8 % de la population active expérimentée masculine exerce l'une des 15 professions comptant le plus d'hommes.

Dans l'ensemble de la région, la profession exercée par le plus de femmes est celle d'éducatrice et aide-éducatrice à la petite enfance (695 femmes), suivie de secrétaire (sauf dans les domaines juridique et médical) (540 femmes), concierge d'immeubles (495 femmes), caissière (495 femmes) et enseignante aux niveaux primaire et secondaire (470 femmes)¹⁰. Les secrétaires

sont très présentes sur les trois territoires alors qu'on retrouve surtout les éducatrices de la petite enfance sur le territoire de l'Administration régionale crie et sur celui de l'Administration régionale Kativik (respectivement 340 et 230 éducatrices), tout comme les concierges (respectivement 230 et 225 concierges) et les enseignantes aux niveaux primaire et secondaire (respectivement 200 et 185 enseignantes). Quant aux caissières, elles sont surtout présentes sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, et dans une moindre mesure sur le territoire de l'Administration régionale Kativik (respectivement 210 et 125 caissières).

Figure 3.2

Principales professions exercées par les femmes, région du Nord-du-Québec, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

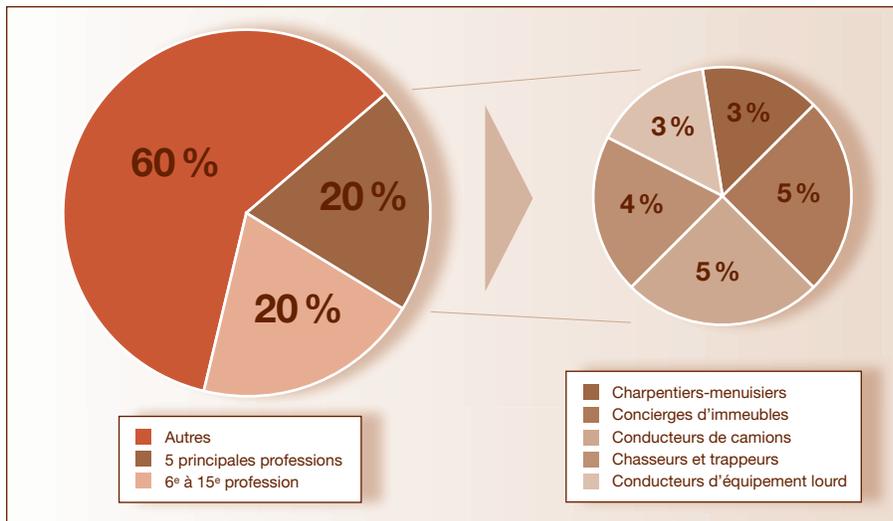
Les professions exercées par le plus d'hommes dans la région sont concierges d'immeubles (500 hommes), conducteurs de camions (455 hommes), chasseurs et trappeurs (370 hommes), conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues) (320 hommes) et *ex æquo*, charpentiers-menuisiers (280 hommes) et gardiens de sécurité et personnel assimilé (280 hommes). Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, les hommes exercent surtout des professions liées à l'exploitation et à la transformation de la forêt (conducteurs de camion, mécaniciens de chantiers, manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers, conducteurs d'équipements lourds et opérateurs

de machines à scier). Outre qu'il y ait un grand nombre de chasseurs et de trappeurs sur le territoire de l'Administration régionale crie, il semble que ce soit la construction et l'entretien d'immeubles qui fournissent de l'emploi aux hommes puisque l'on y retrouve plusieurs concierges, charpentiers-menuisiers, gardiens de sécurité et aides de soutien des métiers et manœuvres en construction. Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, on retrouve également un grand nombre de chasseurs et de trappeurs, mais aussi de camionneurs (qui assurent notamment le transport de l'eau en l'absence d'un réseau d'aqueduc en raison du pergélisol) et de concierges.

10. Notons qu'au Québec, l'ordre des professions exercées par le plus de femmes diffère un peu. Ce sont les secrétaires qui arrivent en tête, suivies des vendeuses et commis-vendeuses dans le commerce de détail, des caissières, des éducatrices et aide-éducatrices et des commis de bureau générales.

Figure 3.3

Principales professions exercées par les hommes, région du Nord-du-Québec, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

3.2.3 Taux de syndicalisation

Au Québec, le taux de syndicalisation des travailleuses a progressé plus rapidement que celui des travailleurs de 1998 à 2006. Le taux de syndicalisation des femmes a enregistré une hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport à la situation observée en 1998, passant de 37,5 % pour se situer à 38,7 % en 2006, alors que, chez les hommes, on observe au contraire une baisse de 0,3 point, passant de 42 % en 1998 à 41,7 % en 2006.

Dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec¹¹, le taux de syndicalisation, tant pour les femmes que pour les hommes, a connu une tendance à la hausse. Toutefois, la progression du taux de syndicalisation chez les hommes a été plus rapide que chez les femmes, de sorte que la différence du taux de syndicalisation des travailleuses et des travailleurs s'est maintenue. Il s'agit de la région affichant la deuxième plus importante différence du taux de syndicalisation entre les sexes, tout juste derrière Lanaudière. De 1998 à 2006, le taux de syndicalisation chez les travailleuses est passé de 37,1 % à 40,5 %, en hausse de 3,4 points de pourcentage. Chez les hommes, on observe une hausse de 3,8 points au cours de la même période, passant de 53,3 % en 1998 à 57,1 % en 2006.

En 2006, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont les régions où le taux de syndicalisation des travailleurs est le plus élevé au Québec (57,1 %), surpassant de 15,5 points de pourcentage la moyenne québécoise (41,7 %). Bien que la différence soit moins prononcée que celle observée pour les hommes, le taux de syndicalisation des femmes dans ces deux régions est également plus élevé que la moyenne québécoise (40,5 % contre 38,7 %). Il faut voir qu'à l'exception du commerce de détail et de l'hébergement et des services de restauration, où les taux de syndicalisation sont particulièrement faibles (respectivement 19 % et 9,2 %¹²), les travailleuses de la région se retrouvent en grand nombre dans les secteurs d'activité où l'on observe les taux de syndicalisation les plus élevés, notamment les soins de santé et l'assistance sociale (taux de syndicalisation de 65 %), les services d'enseignement (76,3 %) et les administrations publiques (81,2 %). Elles sont moins présentes dans la finance et les assurances et les services professionnels, scientifiques et techniques, où les taux de syndicalisation sont beaucoup plus faibles (respectivement 22,2 % et 8,2 %).

11. Les données sur le taux de syndicalisation sont combinées pour les deux régions.

12. Les données sur le taux de présence de l'emploi syndiqué dans les secteurs d'activité de l'industrie des services sont tirées de : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007*, vol. 4, n° 1, Québec, l'Institut, 2008, p. 104.

3.2.4 Santé et sécurité du travail

En 2006, 474 femmes en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec¹³ ont reçu une indemnisation du revenu pour un accident du travail et 11 pour une maladie professionnelle¹⁴. Les hommes sont beaucoup plus nombreux à avoir reçu une indemnisation pour un accident du travail (1 044 cas) et pour une maladie professionnelle (27 cas).

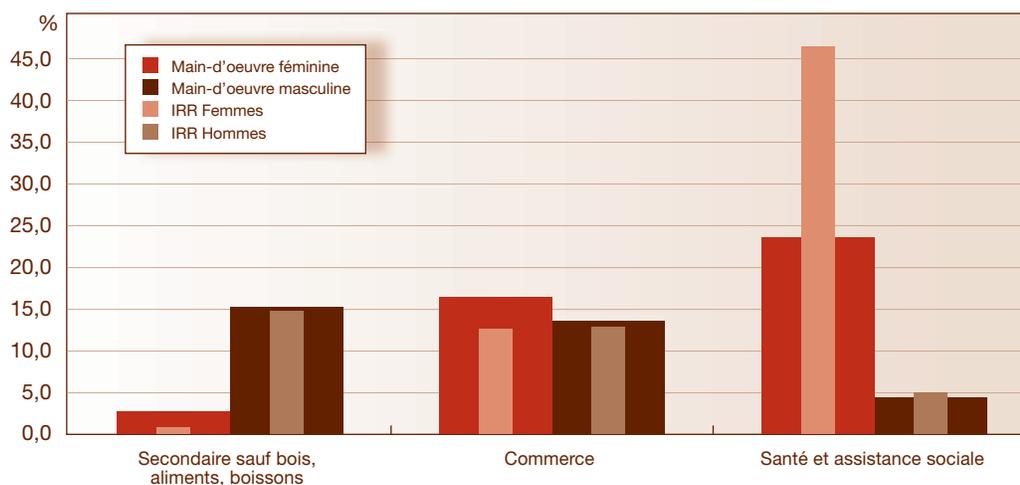
C'est dans le domaine de la santé et des services sociaux que les lésions professionnelles chez les travailleuses sont les plus fréquentes. En 2006, sur les 485 femmes qui ont reçu une indemnisation du revenu pour une lésion professionnelle en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec, 225 travaillaient dans ce secteur, ce qui équivaut à 46,4 % des cas. Si l'on considère que

22,4 % de la main-d'œuvre féminine régionale travaille dans la santé et des services sociaux, il semble donc que ce type d'emploi comporte un certain risque pour la santé et la sécurité des travailleuses. Les deux autres secteurs où l'on retrouve le plus de femmes qui ont reçu une indemnisation pour une lésion professionnelle sont les autres services commerciaux et personnels (100 cas) et le commerce (61 cas).

Chez les hommes, c'est plutôt dans le secteur de la forêt et des scieries, de l'industrie du bois, de l'agriculture, de la chasse et de la pêche que l'on retrouvait le plus grand nombre de cas d'indemnisation du revenu pour lésion professionnelle en 2006 (188 cas), suivi du secteur des mines (145 cas) et du commerce (138 cas).

Figure 3.4

Proportion de la main-d'œuvre et des personnes avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) dans certains secteurs d'activités économiques selon le sexe, régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, 2006



Données IRR: CSST. DCGI - Service de la statistique, 2008-11-04.

Données main-d'oeuvre: Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, donnée-échantillon (20%).

13. Données regroupées pour les deux régions.

14. Il existe une distinction entre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Selon la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, les maladies professionnelles résulteraient d'une exposition prolongée aux conditions de travail normales d'un milieu de travail alors que les accidents de travail seraient causés par un événement anormal survenant sur les lieux de travail.

3.3 ENTREPRENEURIAT ET TRAVAIL AUTONOME

On ne compte qu'un faible nombre de travailleurs autonomes au sein de la population active dans la région du Nord-du-Québec. En 2006, les travailleuses autonomes ne représentaient que 2,8 % de la population active féminine de la région, comparativement à 7,9 % dans l'ensemble du Québec. On ne recensait en effet que 250 travailleuses autonomes dans la région, dont la grande majorité est située sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James. Il s'agit d'une baisse par rapport à 2001 alors qu'on en comptait 395. Les travailleurs autonomes étaient également peu nombreux. Ils représentaient 4,2 % de la population active masculine (13,2 % au Québec), eux aussi situés surtout sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James.

Tant chez les femmes que chez les hommes, plus de la moitié des travailleurs autonomes de la région avaient du personnel (56 % chez les femmes et 55,2 % chez les hommes), ce qui est bien supérieur à l'ensemble du Québec (27,9 % des femmes et 42,7 % des hommes). De plus, la proportion de femmes entrepreneures avec du personnel est légèrement supérieure à celle des hommes, alors que, dans l'ensemble du Québec, les hommes sont plus nombreux à avoir du personnel à leur emploi. Or, le fait d'avoir du personnel à son emploi dénote qu'il s'agit d'entreprises plus importantes. Enfin, contrairement à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, la proportion de travailleuses autonomes qui ont constitué leur entreprise en société¹⁵ est supérieure à celles des hommes (36 % chez les femmes contre 33,3 % chez les hommes comparativement à 28,6 % et 42,2 % au Québec).

15. « L'entreprise non constituée en société appartient entièrement à une seule personne. Les passifs ou dettes de l'entreprise sont les passifs personnels du propriétaire. En tant que propriétaire de l'entreprise, il assume les risques de l'entreprise pour tous les biens qu'il possède, que ces biens soient destinés à son usage personnel ou fassent partie de l'entreprise. » Certains ordres professionnels exigent que leurs membres engagent leur responsabilité personnelle. L'entreprise constituée en société permet de limiter la responsabilité personnelle aux fonds investis dans l'entreprise; « il s'agit d'une entité juridique distincte qui peut conclure des contrats et posséder des biens en son nom propre, séparément et indépendamment de ses propriétaires » (site Internet d'Investir au Canada, <http://investirauCanada.gc.ca>).

CHAPITRE 4

CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, il incombe aux femmes de concilier les obligations professionnelles et familiales. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, les femmes consacrent encore plus de temps aux travaux ménagers et aux soins de la famille que les hommes. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite ainsi que l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction.

4.1 FAMILLE ET EMPLOI

Au Québec, 74,8 % des femmes de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006¹⁶ comparativement à 78,3 % chez celles qui n'en avaient pas. Le taux d'emploi des mères est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (69,6 %). Les hommes demeurent encore moins touchés par la présence d'enfants. Il semble même, au contraire, que la présence d'enfants agisse comme un facteur pouvant inciter à intégrer le marché du travail. Le taux d'emploi était de 90 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 89,1 % chez ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement de 79,9 % chez ceux qui n'avaient pas d'enfant.

NORD-DU-QUÉBEC

Dans le Nord-du-Québec, le taux d'emploi des hommes et des femmes est plus faible que dans l'ensemble du Québec. Cependant, la différence entre le taux d'emploi des mères avec un enfant à la maison et celui des pères dans la même situation est beaucoup plus petite qu'au Québec. En effet, 70,8 % des femmes de 25 à 54 ans qui avaient un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006. Ce taux chute de 5,9 points chez celles qui ont au moins un enfant de moins de six ans à la maison et s'établit à 64,9 %. En comparaison, le taux d'emploi était de 75,9 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 73,8 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire. On constate donc une différence de 8,9 points de pourcentage entre le taux d'emploi des mères et des pères d'enfants d'âge préscolaire dans le Nord-du-Québec (19,5 points au Québec).

La participation au travail des mères qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est en général

plus élevée chez celles qui vivent en couple. Ainsi, dans l'ensemble de la région, le taux d'emploi des femmes qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans et qui sont en couple est de 66,2 % alors qu'il est de 61,5 % pour les femmes monoparentales. Au Québec, le taux d'emploi des femmes monoparentales qui ont un enfant de moins de 6 ans à la maison est similaire (61,6 %), alors que le taux d'emploi chez celles en couple est plus élevé (70,7 %). Quant aux pères seuls, ils s'en tirent guère mieux que les femmes. Le taux d'emploi des pères seuls avec un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 62,5 % (80,3 % au Québec). Des différences marquantes selon la situation matrimoniale sont observées sur les territoires constituant la région du Nord-du-Québec.

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, la différence entre le taux d'emploi des mères et des pères d'enfants d'âge préscolaire se rapproche de ce qui est observé au Québec (66,2 % chez les femmes et 83,6 % chez les hommes, une différence de 17,4 points de pourcentage). Le taux d'emploi des mères monoparentales avec un enfant d'âge préscolaire y est plus élevé que celui des mères en couple (75 % contre 66,1 %), alors que c'est le contraire sur les deux autres territoires.

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, la différence entre le taux d'emploi des femmes avec enfant d'âge préscolaire et des hommes dans la même situation est plus faible qu'au Québec (60,3 % chez les femmes et 73,5 % chez les hommes). Le taux d'emploi des mères monoparentales avec un enfant d'âge préscolaire est de 59,5 % sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, comparativement à 63,5 % pour celles qui sont en couple.

16. Au Québec, en 2006, 690 895 femmes de 25 à 54 ans avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison. De ce nombre, 516 455 occupaient un emploi rémunéré.

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Le territoire de l'Administration régionale crie se démarque pour sa part par un taux d'emploi plus élevé chez les femmes ayant un enfant à la maison que chez les hommes dans la même situation (73,5 % contre 69 %). C'est d'ailleurs

le seul endroit au Québec où cette situation est observée. Le taux d'emploi des mères monoparentales avec un enfant d'âge préscolaire est de 59,5 % sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, comparativement à 63,5 % pour celles qui sont en couple.

4.2 CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

L'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant a notamment comme objectif la prise en compte des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Il promeut aussi l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère cherche à encourager les pères à prendre part aux activités de soin et d'éducation des enfants et ainsi à atteindre un meilleur partage des responsabilités entre le père et la mère. De plus, la possibilité de diviser le congé parental entre les deux parents permet à la mère de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations¹⁷ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles – salariés et autonomes – qui prennent un congé de maternité exclusif à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux ou un congé d'adoption. Bien que le nouveau régime encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec

la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant demeure encore largement l'affaire des femmes.

Ainsi, il y a eu 443 naissances et 30 adoptions en 2008 dans la région du Nord-du-Québec pour lesquelles une prestation a été versée. Pour ces événements, 440 mères et 190 pères ont touché des prestations du RQAP. Plus précisément, 185 hommes ont pris un congé de paternité (accordé seulement à l'occasion de la naissance d'un enfant et non en cas d'adoption, tout comme le congé de maternité). De ce nombre, la très grande majorité (89,2 %) a utilisé le nombre maximal de semaines auquel ils avaient droit, dont 98 qui ont pris 5 semaines dans le cas du régime de base¹⁸ et 67 qui ont pris 3 semaines dans le cas du régime particulier. Au Québec, plus d'hommes ont adhéré au régime de base (72,0 %) tandis que les autres (28 %) ont choisi le régime particulier de 3 semaines¹⁹. Par ailleurs, dans la région, 85 pères ont pris un congé parental. De ce nombre, 23,5 % ont pris moins de 5 semaines, 47,1 % ont pris au moins la moitié des semaines allouées, c'est-à-dire 15 semaines et plus. Enfin, 18,8 % des pères ont pris la totalité des semaines. Les hommes de la région ont donc eu davantage recours au congé parental que la moyenne québécoise où 30,2 % ont pris moins de 5 semaines et 40,3 % ont pris au moins la moitié des semaines allouées.

4.3 SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée d'un enfant.

À ce sujet, on observe une hausse marquée du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 1998 à 2006. Il y avait en effet 82 032 places offertes en 1998 et 200 105 en 2006. On est ainsi passé d'un ratio de 19,2 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 1998 à 53,8 places pour 100 enfants en 2006. De ce nombre, 196 618 étaient des places à contribution réduite²⁰.

17. Le régime prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, de paternité, parentales et d'adoption. Les prestations de maternité sont exclusives à la mère et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations de paternité sont exclusives au père et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations parentales peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents. Par ailleurs, ces semaines peuvent être prises simultanément ou successivement par les parents. Enfin, les prestations d'adoption peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents, selon une entente établie entre eux. Ces semaines peuvent également être prises simultanément ou successivement par les parents. Dans le cas d'une adoption, précisons que la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lesquels ne s'appliquent que pour la naissance d'un enfant.

18. Le régime de base comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 18 semaines à 70 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 5 semaines à 70 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 32 semaines (7 semaines à 70 % du salaire et 25 semaines à 55 %).

19. Le régime particulier comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.

20. Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste étant assumé par l'État. Pour les frais de garde en garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

Dans l'ensemble de la région du Nord-du-Québec, il y avait 2 393 places en 2006, soit un ratio de 60,4 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 2006, lequel dépasse le ratio observé au Québec (53,3 p. 100 enfants). Dans la région, toutes les places offertes sont à contribution réduite. On compte 2 063 places dans les centres de la petite enfance (CPE) et 330 places dans les CPE en milieu familial. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, le nombre de places disponibles a sensiblement augmenté de 2000 à 2006, malgré une diminution de 2004 à 2006.

Il y avait 186 places en 2000 et 482 en 2006. Le ratio est donc passé de 17,1 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 2000 à 60,4 places en 2006. De même, sur le territoire de l'Administration régionale crie, le ratio est passé de 24,8 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 2000 (372 places) à 39,1 places en 2004 (576 places). Finalement, le territoire de l'Administration régionale Kativik affiche aussi une hausse considérable des places disponibles de 1998 à 2004. On dénombrait en effet 153 places en 1998 et 744 en 2004.

4.4 TEMPS CONSACRÉ À LA FAMILLE ET AUX TRAVAUX MÉNAGERS

Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, la répartition des tâches parentales entre le père et la mère demeure très souvent inégale. Les femmes consacrent également toujours plus de temps aux travaux ménagers que leur conjoint. Il faut de plus tenir compte que de plus en plus de personnes s'occupent également de leurs parents âgés, tâche qui s'ajoute bien souvent à celles des femmes.

NORD-DU-QUÉBEC

Soins des enfants

En 2006, dans l'ensemble de la région du Nord-du-Québec, 62,3 % des femmes et 47,5 % des hommes de 25 à 54 ans ont affirmé consacrer au moins cinq heures par semaine aux soins des enfants (47,4 % et 36,2 % au Québec). En outre, le nombre d'heures non rémunérées consacrées aux soins des enfants chez les hommes demeure inférieur au temps alloué par les femmes. Ainsi, les hommes sont plus nombreux que les femmes à consacrer 14 heures ou moins par semaine aux soins des enfants (20,5 % des femmes contre 25,6 % des hommes), alors que les femmes sont plus nombreuses à leur consacrer 30 heures et plus (37,7 % contre 21,5 %).

Travaux ménagers

La proportion d'hommes ayant passé au moins cinq heures par semaine à effectuer des travaux ménagers, sans être rémunérés, est également inférieure à celle des femmes : 62,3 % des femmes, mais seulement 47,5 % des hommes (79,5 % des femmes et 57,8 % des hommes au Québec).

Soins aux aînés

Toujours chez les personnes de 25 à 54 ans, environ le quart (25,2 %) des femmes prodiguaient, sans rémunération, des soins à des personnes âgées comparativement à 21,1 % chez les hommes. On observe également que proportionnellement plus de femmes et d'hommes que dans l'ensemble du Québec y consacraient 10 heures ou

plus par semaine (5,9 % des femmes et 4,6 % des hommes contre 2,9 % des femmes en 2006 et 1,5 % des hommes au Québec). C'est surtout sur le territoire de l'Administration régionale crie et sur celui de l'Administration régionale Kativik que ce phénomène est visible alors que sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, les proportions sont plutôt inférieures à celles observées dans le reste du Québec.

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Soins des enfants

Sur le territoire CRÉ de la Baie-James, 51,4 % des femmes et 39,7 % des hommes de 25 à 54 ans ont affirmé consacrer au moins cinq heures par semaine aux soins des enfants (47,4 % et 36,2 % au Québec). Les hommes y sont également plus nombreux que les femmes à consacrer 14 heures ou moins par semaine aux soins des enfants (22,5 % des femmes contre 25,5 % des hommes), alors que les femmes sont plus nombreuses à leur consacrer 30 heures et plus (26,4 % contre 13,6 %). La proportion de femmes et d'hommes estimant consacrer de 15 à 29 heures au soin des enfants, est très semblable (12,4 % de femmes contre 12,5 % d'hommes).

Travaux ménagers

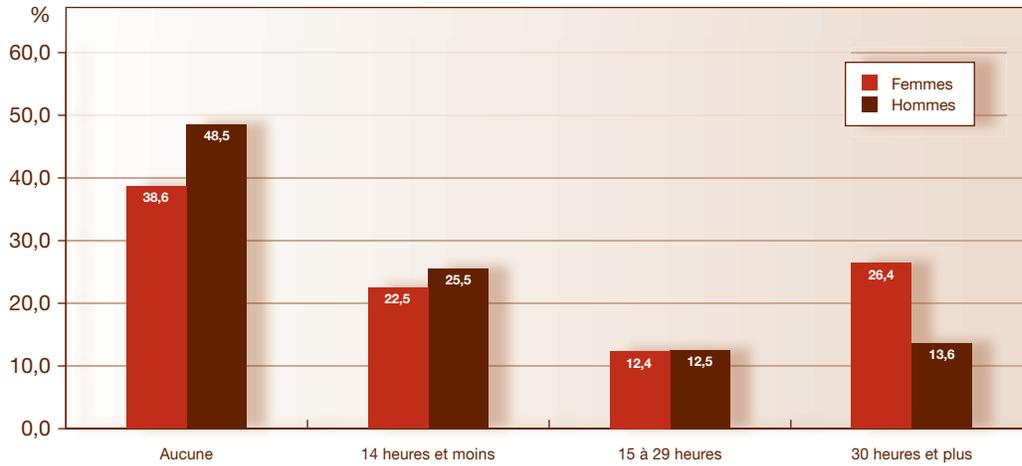
La proportion d'hommes ayant consacré au moins cinq heures par semaine aux travaux ménagers, sans être rémunérés, demeure également inférieure à celle des femmes : 51,4 % des femmes, mais seulement 39,7 % des hommes.

Soins aux aînés

Enfin, 20,2 % des femmes prodiguaient, sans rémunération, des soins à des personnes âgées comparativement à 14,6 % des hommes. Toutefois, peu de gens y consacraient 10 heures ou plus par semaine, proportion partagée de façon équivalente selon le sexe : 1,6 % des femmes et 1,6 % des hommes.

Figure 4.1

Population de 25 à 54 ans selon le nombre d'heures
consacrées aux soins des enfants et le sexe,
CRÉ Baie-James, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Soins des enfants

Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, 67,5 % des femmes et 47,3 % des hommes de 25 à 54 ans ont affirmé consacrer au moins cinq heures par semaine aux soins des enfants (47,4 % et 36,2 % au Québec). Davantage d'hommes y consacraient 14 heures ou moins par semaine (17,7 % des femmes contre 24,3 % des hommes), alors que les femmes sont plus nombreuses à leur consacrer 30 heures et plus (46,6 % contre 25,6 %).

Travaux ménagers

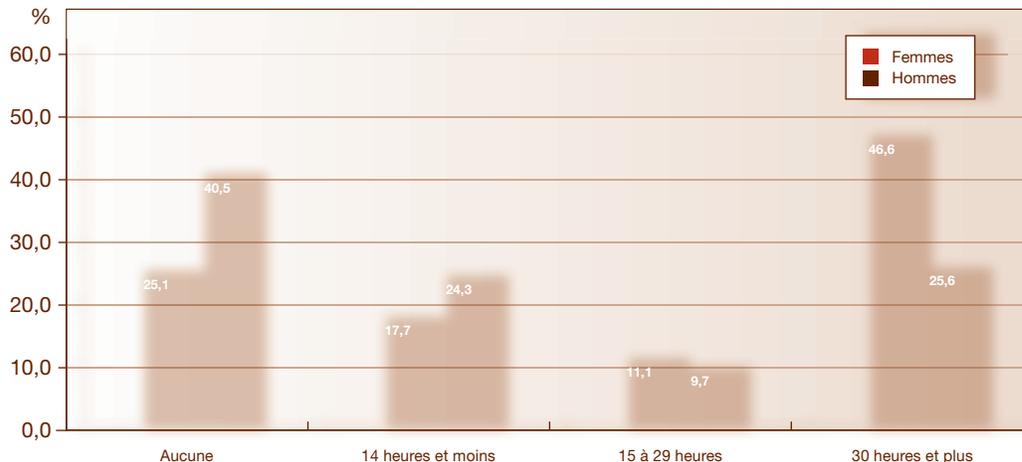
La proportion d'hommes ayant consacré au moins cinq heures par semaine aux travaux ménagers, sans être rémunérés, y est aussi inférieure à celle des femmes : 67,5 % des femmes contre 47,3 % des hommes.

Soins aux aînés

Enfin, 28,6 % des femmes prodiguaient, sans rémunération, des soins à des personnes âgées comparativement à 26,4 % des hommes tandis que 6,6 % des femmes et 4,7 % des hommes y consacraient 10 heures ou plus par semaine.

Figure 4.2

Population de 25 à 54 ans selon le nombre d'heures
consacrées aux soins des enfants et le sexe,
Administration régionale Kativik, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Soins des enfants

Sur le territoire de l'Administration régionale crie, 72,5 % des femmes et 58,5 % des hommes de 25 à 54 ans ont affirmé consacrer au moins cinq heures par semaine aux soins des enfants, ce qui est plus qu'au Québec (47,4 % et 36,2 %) et qui va de pair avec le plus grand nombre d'enfants dans la communauté qu'au Québec. Comme dans l'ensemble du Québec, davantage d'hommes ont consacré 14 heures ou moins par semaine aux soins des enfants (20 % des femmes contre 26,7 % des hommes), alors que les femmes sont plus nombreuses à leur consacrer 30 heures et plus (45,8 % contre 29,4 %). Une proportion similaire de femmes et d'hommes estimait allouer de 15 à 29 heures à leurs enfants (13,6 % des femmes et 13,7 % des hommes).

Travaux ménagers

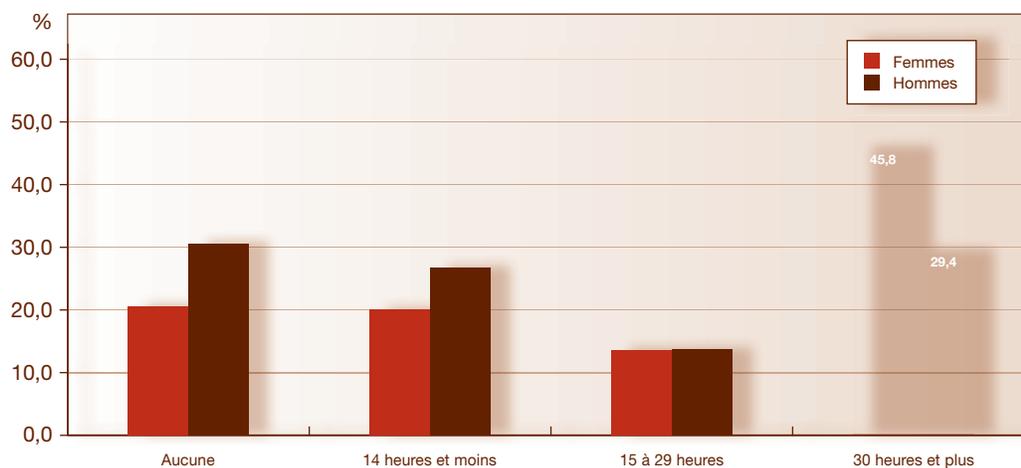
La proportion d'hommes ayant consacré au moins cinq heures par semaine aux travaux ménagers, sans être rémunérés, y est également inférieure à celle des femmes : 72,5 % des femmes et 58,5 % des hommes.

Soins aux aînés

Plus du quart (29,1 %) des femmes prodiguaient, sans rémunération, des soins à des personnes âgées comparativement à 26,3 % chez les hommes. En outre, 10,7 % des femmes et 8,5 % des hommes consacraient 10 heures ou plus par semaine à ces tâches.

Figure 4.3

Population de 25 à 54 ans selon le nombre d'heures
consacrées aux soins des enfants et le sexe,
Administration régionale crie, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 5

REVENU

Un écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes persiste toujours. En 2005, le revenu moyen d'emploi des femmes au Québec correspondait à 68,6 % de celui des hommes (26 297 \$ contre 38 359 \$). Cet écart peut en partie s'expliquer par le fait qu'elles sont plus nombreuses à occuper un emploi à temps partiel, que leur taux de syndicalisation est toujours plus faible que celui des hommes et qu'elles se concentrent davantage dans des secteurs d'emplois précaires et faiblement rémunérés, notamment le commerce de détail, la restauration et l'hébergement. Toutefois, les études sur les inégalités salariales n'arrivent généralement pas à expliquer la totalité des différences par ces raisons, ce qui a justifié l'adoption de la Loi sur l'équité salariale.

Pour l'ensemble de la région, l'écart est similaire à celui observé au Québec. Il est toutefois moindre sur les deux territoires autochtones, et à l'opposé, beaucoup plus prononcé sur celui de la CRÉ de la Baie-James, où l'industrie motrice embauche traditionnellement des hommes. L'écart, encore faible chez les plus jeunes, y devient plus marqué dès la fin de la vingtaine. Or, l'écart de revenu tiré de l'emploi se répercute sur l'ensemble des sources de revenus et affecte les femmes tout au long de leur vie.

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

5.1.1 Différences de rémunération entre les femmes et les hommes

NORD-DU-QUÉBEC

Pour l'ensemble de la région, l'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et le revenu moyen d'emploi des hommes est similaire à celui observé au Québec. En 2005²¹, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région équivalait à 69,1 % de celui des hommes. Il était

de 25 018 \$ chez les femmes et de 36 194 \$ chez les hommes. Les femmes de la région gagnaient en moyenne 1 279 \$ de moins que dans l'ensemble du Québec en 2005. Les hommes ne s'en tirent guère mieux sur ce plan puisqu'ils recevaient en moyenne 2 165 \$ de moins que dans l'ensemble du Québec.

Figure 5.1

**Revenu moyen et médian d'emploi de la population
de 15 ans et plus selon le sexe,
ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec,
territoire et administrations régionales, 2005**

	FEMMES		HOMMES		FEMMES/HOMMES
	Revenu moyen d'emploi (\$)	Revenu médian d'emploi (\$)	Revenu moyen d'emploi (\$)	Revenu médian d'emploi (\$)	Ratio du revenu moyen d'emploi (%)
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
NORD-DU-QUÉBEC	25 018	—	36 194	—	69,1
CRÉ BAIE-JAMES	23 673	17 783	43 826	45 967	54,0
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	27 384	18 219	30 383	20 245	90,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	24 679	18 456	29 475	21 851	83,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

21. Les données du recensement portant sur le revenu correspondent à l'année civile précédant l'année du recensement, c'est-à-dire 2000 pour le recensement de 2001 et 2005 pour celui de 2006.

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

C'est sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James que l'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes est le plus prononcé. On y observe à la fois le revenu moyen d'emploi féminin le plus faible de la région et le revenu moyen d'emploi masculin le plus élevé (23 673 \$ contre 43 826 \$). Aussi le revenu moyen d'emploi féminin sur ce territoire ne représente-t-il que 54 % du revenu moyen d'emploi masculin. L'écart est moins prononcé sur les deux autres territoires.

**ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK
ET ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE**

Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, les femmes gagnent en moyenne 90,1 % du revenu moyen d'emploi des hommes (27 384 \$ contre 30 383 \$), alors que sur le territoire de l'Administration régionale crie, le revenu moyen d'emploi des femmes équivaut à 83,7 % de celui des hommes (24 679 \$ contre 29 475 \$).

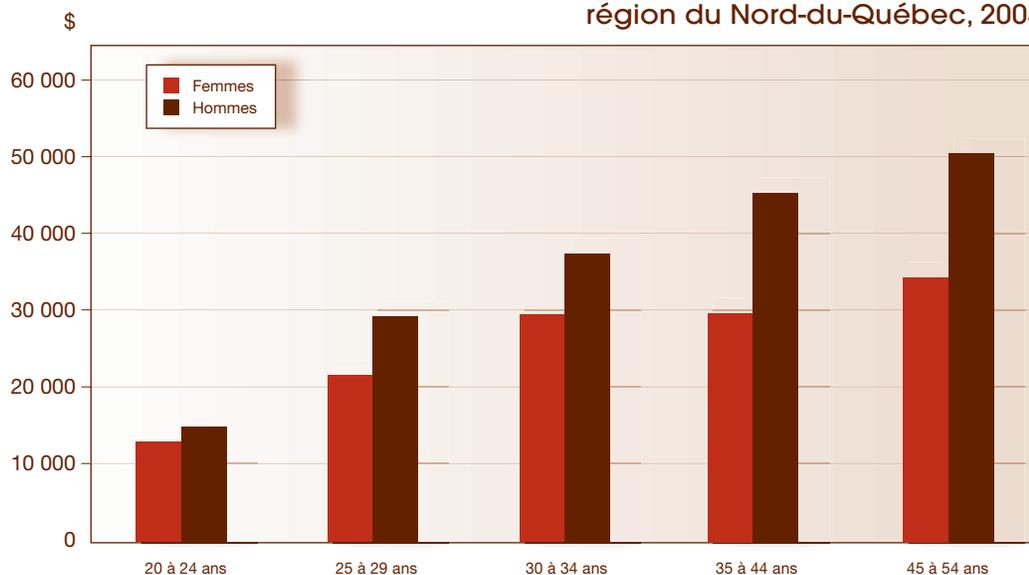
5.1.2 Le revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe

Au Québec, le revenu moyen d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, et ce, peu importe l'âge. L'écart, encore faible chez les plus jeunes, devient plus marqué chez les 30 à 34 ans. Il est de 27 790 \$ pour les Québécoises et de 38 803 \$ pour les Québécois. Alors que le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes enregistrent une croissance similaire au début de la vingtaine, celui des hommes connaît une croissance soutenue de 25 à 44 ans, alors que celui des femmes

présente moins de différence selon l'âge. Les femmes de 45 à 54 ans gagnent en moyenne 33 669 \$, comparativement à 51 661 \$ pour les hommes du même âge.

Dans la région, les deux territoires autochtones présentent une réalité différente alors que la situation observée sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James se rapproche davantage de celle du Québec.

Figure 5.2

**Revenu moyen d'emploi de la population
de 20 à 54 ans selon l'âge et le sexe,
région du Nord-du-Québec, 2005**

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

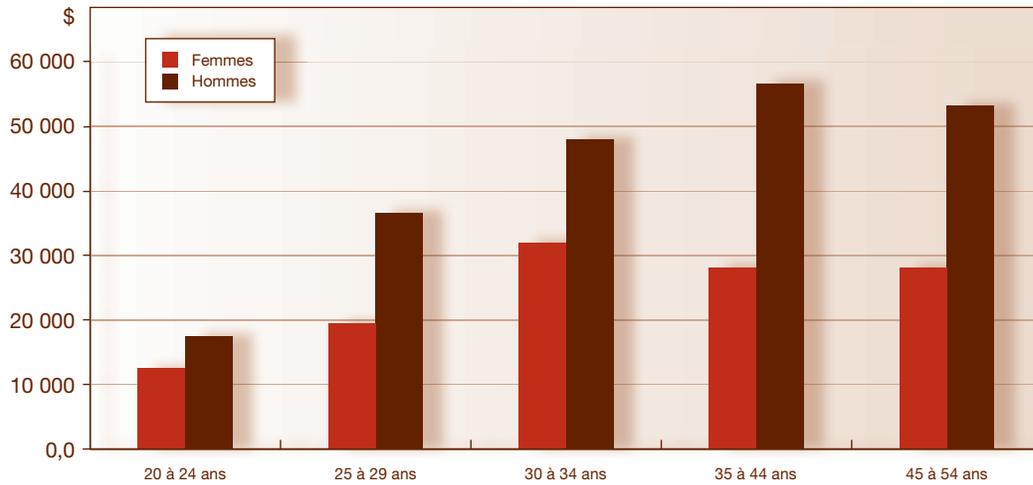
CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, l'écart se creuse dès la génération des 25 à 29 ans. Le revenu moyen d'emploi des femmes de 25 à 29 ans est de 19 433 \$

comparativement à 36 587 \$ pour les hommes du même âge. Les femmes de 30 à 34 ans ont le revenu moyen le plus élevé (31 976 \$), alors que chez les hommes, ce sont ceux de 35 à 44 ans (56 630 \$).

Figure 5.3

Revenu moyen d'emploi de la population de 20 à 54 ans selon l'âge et le sexe, CRÉ Baie-James, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

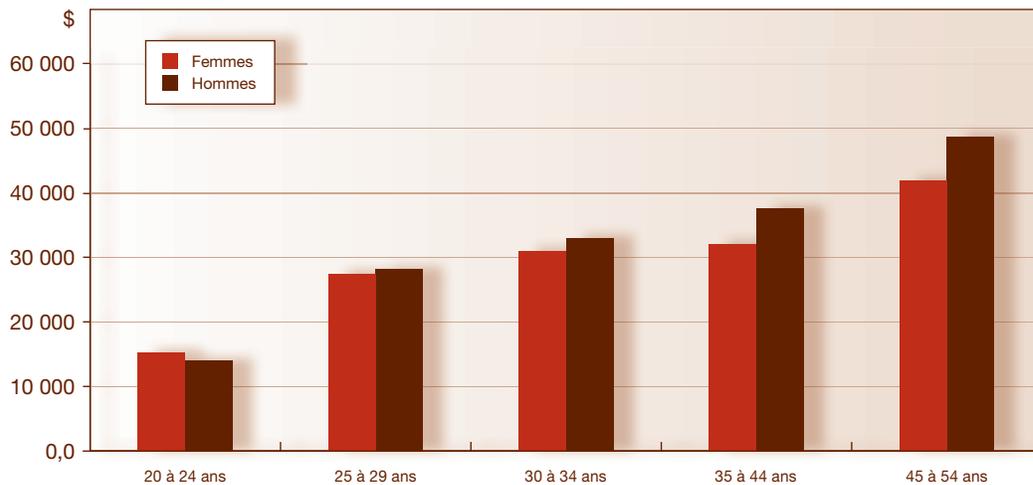
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, l'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes est très faible. Les femmes de moins de 25 ans ont même un revenu moyen d'emploi supérieur à celui des hommes du même âge. Chez les générations

antérieures, l'écart demeure inférieur à 15 %. Ainsi, le revenu moyen d'emploi des femmes de 30 à 34 ans est de 31 007 \$ et de 45 639 \$ chez les 55 à 64 ans. Quant aux hommes de 30 à 34 ans, ils ont un revenu moyen d'emploi de 32 969 \$, et ceux de 55 à 64 ans gagnent en moyenne 49 216 \$.

Figure 5.4

Revenu moyen d'emploi de la population de 20 à 54 ans selon l'âge et le sexe, Administration régionale Kativik, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

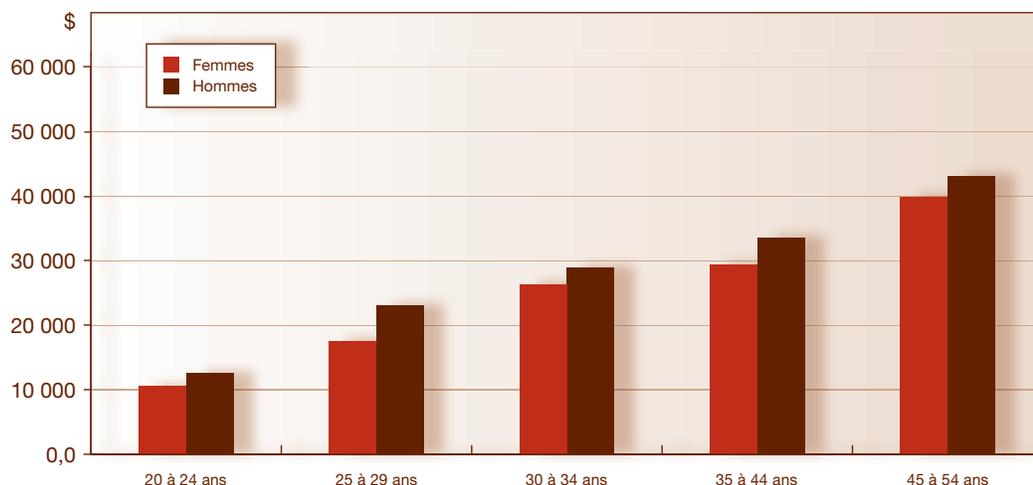
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Sur le territoire de l'Administration régionale crie, l'écart chez les 20 à 24 ans et les 25 à 29 ans est similaire au Québec, puis, contrairement à ce qui est observé ailleurs, il s'atténue chez les générations antérieures. Ainsi, le

revenu moyen d'emploi des femmes de 30 à 34 ans est de 26 181 \$ et de 39 819 \$ chez les 45 à 54 ans. Quant aux hommes de 30 à 34 ans, ils ont un revenu moyen d'emploi de 28 826 \$, et ceux de 45 à 54 ans gagnent en moyenne 43 030 \$.

Figure 5.5

Revenu moyen d'emploi de la population de 20 à 54 ans selon l'âge et le sexe, Administration régionale crie, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

5.2 REVENU TOTAL

5.2.1 Revenu selon la source

La population tire sa plus grande source de revenu de l'emploi, incluant le travail autonome. Au Québec, le revenu d'emploi représente 68 % du revenu total des femmes et 77 % de celui des hommes. D'autres sources s'ajoutent pour composer le revenu total. Il s'agit entre autres des revenus de placements, des pensions de retraite et des rentes et autres revenus en espèces, d'une part, et, d'autre part, de transferts gouvernementaux, notamment la Pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, des prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, des prestations d'assurance-emploi, des prestations pour enfants et autres revenus provenant de sources publiques.

L'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes se répercute sur l'ensemble des sources de

revenu. D'abord, un revenu d'emploi plus élevé accroît la marge de manœuvre nécessaire pour épargner et faire des placements. De même, le revenu provenant des régimes de retraite et des rentes s'appuyant sur les gains d'emplois réalisés tout au long de la vie active, il est conséquemment plus haut pour les hommes. Enfin, le montant des prestations d'assurance-emploi étant calculé à partir du salaire, les femmes reçoivent en général des prestations moindres. En outre, plus de femmes que d'hommes travaillant à temps partiel, elles accumulent plus difficilement le nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations, de sorte qu'elles sont moins nombreuses à pouvoir s'en prévaloir en cas de besoin. Il n'y a en fait que le revenu moyen provenant de transferts gouvernementaux²² qui soit plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

22. Les revenus provenant des transferts gouvernementaux comprennent la Pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi, les prestations pour enfants, les autres revenus provenant de sources publiques.

NORD-DU-QUÉBEC

Dans le Nord-du-Québec, la proportion du revenu provenant de l'emploi est encore plus importante que dans l'ensemble du Québec (78 % du revenu des femmes et 83 % du revenu des hommes). Comme le revenu moyen d'emploi, le revenu moyen total des femmes et des hommes varie selon le territoire.

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, le revenu moyen des femmes était inférieur à celui des femmes au Québec (23 542 \$ contre 25 870 \$ au Québec), alors que celui des hommes était au contraire plus élevé (43 585 \$ contre 38 509 \$ au Québec).

Les femmes avaient un revenu moyen provenant de placements équivalant à 65,7 % de celui des hommes (1 597 \$ pour les femmes et 2 432 \$ pour les hommes, comparativement à 3 122 \$ pour les femmes et 5 412 \$ pour les hommes au Québec). De la même manière, les femmes avaient un revenu moyen tiré d'une pension de retraite et des rentes équivalant à 64,4 % de celui des hommes (9 643 \$ pour les femmes et 14 975 \$ pour les hommes), ce qui est aussi nettement inférieur à la moyenne québécoise (13 082 \$ et 20 052 \$). Elles ont aussi touché de l'assurance-emploi un revenu moyen inférieur à celui des hommes (4 077 \$ pour les femmes et 5 801 \$ pour les hommes). Enfin, les montants moyens provenant de transferts gouvernementaux versés aux femmes correspondaient à 79,8 % de ce que les hommes avaient reçu (6 409 \$ pour les femmes et 8 030 \$ pour les hommes, comparativement à 6 957 \$ et 6 441 \$ au Québec).

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, non seulement le revenu moyen des femmes était supérieur à celui des femmes du Québec, mais aussi dépassait-il celui des hommes (31 010 \$ chez les femmes et 29 962 \$ chez les hommes).

5.2.2 Distribution du revenu**CRÉ DE LA BAIE-JAMES**

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, on constate une proportion plus élevée de femmes que dans l'ensemble du Québec qui ont un revenu inférieur à 20 000 \$ (54 % des femmes avec un revenu contre 50,1 % au Québec). Signalons également qu'une proportion beaucoup plus importante de femmes que d'hommes dans cette partie de la région avaient un revenu inférieur à 20 000 \$ (54 % des femmes avec un revenu contre 23,7 % des hommes). À l'opposé, une proportion supérieure à celle observée au Québec d'hommes avait un revenu moyen total de 70 000 \$ et plus (15,7 % contre 11,1 % au Québec).

Les femmes ont touché des prestations moyennes d'assurance-emploi supérieures à l'ensemble du Québec (5 990 \$ contre 5 144 \$ au Québec) ainsi qu'aux hommes de la région (5 862 \$). De même, les femmes ont reçu un montant supérieur provenant de transferts gouvernementaux nettement plus élevé que la moyenne québécoise (8 400 \$ contre 6 957 \$ au Québec), correspondant à 166,4 % de ce que les hommes avaient reçu (5 049 \$). Cependant, elles avaient un revenu moyen provenant de placements inférieur à celui des hommes (1 109 \$ pour les femmes et 1 668 \$ pour les hommes), tout comme le revenu moyen provenant d'une pension de retraite et des rentes (8 462 \$ pour les femmes et 12 272 \$ pour les hommes).

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Le revenu moyen des femmes dépasse légèrement la moyenne québécoise sur le territoire de l'Administration régionale crie, tout en étant inférieur à celui des hommes (26 213 \$ chez les femmes et 27 750 \$ chez les hommes).

Sur le territoire de l'Administration régionale crie, le revenu de placement et celui provenant d'une pension de retraite et des rentes sont particulièrement minces, et ce, tant pour les femmes que pour les hommes. Le revenu de placement n'est que de 537 \$ pour les femmes et 678 \$ pour les hommes, et ceux tirés d'une pension de retraite sont de 7 624 \$ pour les femmes et 7 258 \$ pour les hommes. Les prestations d'assurance-emploi versées aux femmes y étaient plus élevées que la moyenne québécoise ainsi que sur les autres territoires de la région, mais inférieures à celles des hommes (6 061 \$ pour les femmes et 7 126 \$ pour les hommes). Enfin, elles ont reçu un montant provenant de transferts gouvernementaux nettement plus élevé que celui versé aux hommes, correspondant à 136,5 % de ce qu'ils avaient reçu (8 988 \$ pour les femmes et 6 583 \$ pour les hommes).

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Sur le territoire de l'Administration régionale Kativik, on constate plutôt une proportion plus élevée d'hommes que de femmes ont un revenu inférieur à 20 000 \$ (43,5 % des femmes qui avaient un revenu contre 50,3 % des hommes). Bien que la proportion de femmes avec un revenu de 70 000 \$ et plus dépasse largement la moyenne québécoise (9,6 % contre 3,6 % au Québec) et que celle des hommes se trouve légèrement en deçà de l'ensemble du Québec (10,2 % contre 11,1 % au Québec), la proportion d'hommes dans la tranche de revenus les plus élevés dépassait tout de même un peu celle des femmes.

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

On observe également sur le territoire de l'Administration régionale crie une proportion moindre de femmes que d'hommes qui avaient un revenu inférieur à 20 000 \$ (46,3 % des femmes avec un revenu contre 49,1 % des hommes). Enfin, un peu moins de femmes que dans

l'ensemble du Québec gagnaient des revenus dans la tranche 70 000 \$ et plus tandis que les hommes étaient beaucoup moins nombreux que la moyenne québécoise dans cette catégorie. Malgré cela, la proportion d'hommes avec un revenu moyen de 70 000 \$ et plus dépassait celle des femmes (5,3 % des hommes contre 4,3 % des femmes).

5.3 PAUVRETÉ CHEZ LES FEMMES

5.3.1 Personnes sous le seuil de faible revenu

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

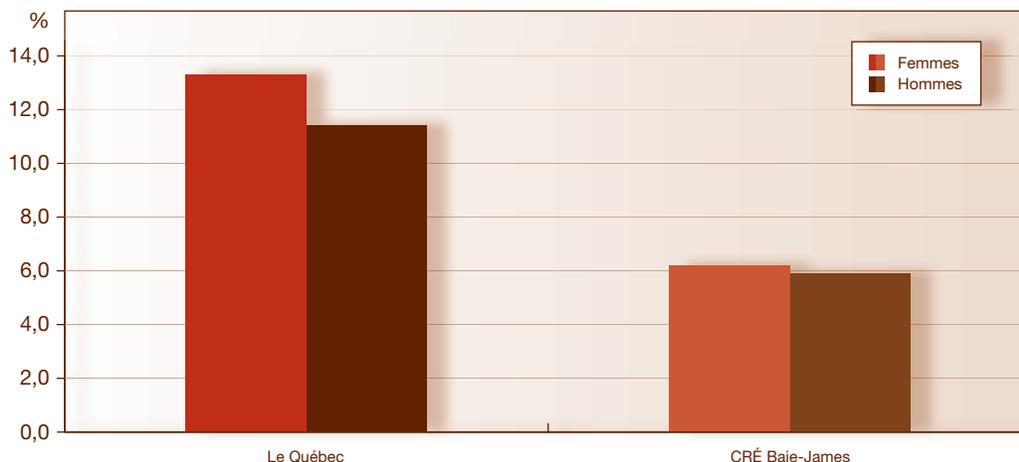
La proportion de femmes (6,2 %) et d'hommes (5,9 %) vivant sous le seuil de faible revenu²³ sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James est nettement moins élevée que dans l'ensemble du Québec (respectivement 13,3 % et 11,4 %). On compte toutefois moins de femmes que d'hommes dans cette situation (5 690 femmes et 6 230 hommes), contrairement à ce qui est observé au Québec. Quant aux deux territoires autochtones, cette donnée n'est pas disponible.

Il y a toutefois lieu de préciser que les seuils de faibles revenus sont établis en fonction de la taille de la famille, mais également de la taille de la collectivité, puisqu'il est considéré qu'un revenu plus élevé est requis pour vivre en ville. Ainsi, une famille de quatre personnes qui réside

dans une ville d'un demi-million d'habitants ou plus était à faible revenu si le revenu total après impôt de tous les membres de la famille était inférieur à 33 946 \$. Pour la même famille en région rurale, le seuil était de 22 206 \$²⁴. Il ne semble pas cependant que cette méthode de calcul tienne compte du coût de la vie qui est plus élevé dans les régions éloignées, notamment dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord, où l'on constate que la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est très faible. Par ailleurs, la mobilité importante de la population pourrait aussi expliquer en partie la proportion moindre de personnes vivant avec un faible revenu, puisqu'une telle situation en pousserait plusieurs à quitter la région. L'affaiblissement économique se reflète davantage par un déclin de population que par une augmentation du nombre de personnes à faible revenu.

Figure 5.6

Taux de faible revenu dans la population de 15 ans et plus, ensemble du Québec et CRÉ Baie-James, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

23. Statistique Canada signale que les seuils de faible revenu ne sont pas des seuils de pauvreté. Ils sont plutôt établis à partir d'une méthodologie qui permet de cerner les personnes dont les revenus sont nettement désavantagés par rapport à la moyenne. Le seuil de faible revenu réfère à « un revenu qui place l'individu et sa famille dans une situation de malaise ou de gêne par rapport à la classe moyenne sans référence explicite à un minimum de biens et services pour vivre adéquatement » (Jean-Michel COUSINEAU, « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada ? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009)).

24. STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/] (8 septembre 2009).

5.3.2 Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Le coût du logement²⁵ représente la dépense la plus importante des ménages à faible revenu. En outre, comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour se nourrir et se vêtir. À cet égard, la situation des personnes seules et des familles monoparentales est inquiétante puisque ces dernières consacrent une proportion importante de leur revenu au coût du logement. Précisons que ces données concernent surtout la population vivant sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, puisque les communautés criées et inuites assument collectivement le coût du logement.

Ainsi, lorsque l'on restreint l'analyse au territoire de la CRÉ de la Baie-James, la proportion de femmes vivant seules et devant consacrer plus de 25 % de leur revenu au coût du logement est importante. Près de la moitié des femmes qui vivent seules (46,9 %) consacrent plus de 25 % de leur revenu au coût du logement et 9,7 %, plus de la moitié. Les hommes vivant seuls sont plus favorisés. Moins du quart d'entre eux (21,5 %) consacrent plus de 25 % de leur revenu au coût du logement, mais une proportion similaire aux femmes y consacre plus de la moitié (10,8 %). Par ailleurs, la proportion des familles monoparentales vivant dans une situation précaire sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James est beaucoup moins élevée que dans l'ensemble du Québec : 12,2 % des femmes et 12,1 % des hommes à la tête d'une famille monoparentale affectent plus du quart de leur revenu au coût du logement (38,9 % et 25,4 % au Québec).

25. Le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100. (STATISTIQUE CANADA, *op. cit.*).

CHAPITRE 6

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Dans la région²⁶, les femmes présentent une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. Elles ont toutefois une espérance de vie plus courte que les Québécoises et adoptent également des habitudes de vie moins favorables à leur santé. Elles sont plus nombreuses à afficher un surplus de poids et elles fument davantage que les hommes de la région.

Les femmes demeurent également nettement plus nombreuses que les hommes à être victimes de violence conjugale. Il s'agit de la région où les femmes sont le plus souvent victimes de violence conjugale. Il est inquiétant de constater également que dès leur jeune âge, que ce soit en contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles que la moyenne québécoise d'être agressées sexuellement.

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

6.1.1 Habitudes de vie

L'adoption de saines habitudes de vie peut améliorer la santé physique et mentale. Ainsi, la pratique régulière d'une activité physique et le maintien d'un poids santé diminuent les risques de souffrir de problèmes, tels que les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et le diabète, tout en atténuant les symptômes de dépression et d'anxiété. À l'opposé, le tabagisme est associé à une réduction de l'espérance de vie et à l'apparition de maladies cardiorespiratoires et de certains cancers.

En 2005, dans la région du Nord-du-Québec, les femmes et les hommes de 18 ans et plus sont plus nombreux à pratiquer régulièrement une activité physique au moins trois fois par semaine qu'au Québec (42,3 % des femmes et 40,5 % des hommes contre 36,3 % et 39,9 % au Québec)²⁷. Les femmes sont également moins sédentaires

que les hommes (pratiquant une activité physique moins d'une fois par semaine) (18,4 % des femmes et 25,2 % des hommes contre 22,5 % et 26,0 % au Québec). Elles sont moins nombreuses qu'eux à vivre avec un surplus de poids (40,0 % des femmes et 61,1 % des hommes contre 39,4 % et 55,4 % Québec).

On observe par ailleurs que la proportion de fumeuses au sein de la population est particulièrement élevée dans le Nord-du-Québec. Il s'agit d'ailleurs de la région qui affiche la plus forte proportion de fumeuses au Québec. Contrairement à ce qui est observé ailleurs au Québec, il y a une proportion plus élevée de fumeuses que de fumeurs. En 2005, 34,6 % des femmes et 23,7 % des hommes de 12 ans et plus fumaient (23,6 % et 25,6 % au Québec).

6.1.2 Recours aux tests de dépistage

Dès le début de leur vie sexuelle et régulièrement par la suite, il est recommandé aux femmes d'avoir recours au test de Papanicolaou (test de Pap). Celui-ci permet de détecter la présence de cellules anormales, voire cancéreuses, sur le col de l'utérus. De même, le dépistage

systématique par mammographie facilite la détection d'une masse pouvant être associée au cancer du sein. Aussi, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein a-t-il été mis sur pied pour inciter les femmes de 50 à 69 ans à passer une mammographie tous les deux ans.

26. La faible population de la région empêche d'obtenir des statistiques détaillées selon le territoire et même plusieurs données pour toute la région, notamment en ce qui concerne les habitudes de vie.

27. En raison de la faible taille de l'échantillon, cette donnée doit être interprétée avec prudence.

En 2005, dans la région du Nord-du-Québec, 71,8 % des femmes de 18 à 69 ans ont passé un test de Pap, ce qui s'avère un peu au-dessus de la proportion observée dans l'ensemble du Québec (70,3 %). Les femmes de

50 ans et plus ont passé une mammographie dans une proportion de 79,1 %, ce qui est supérieur à la moyenne de l'ensemble du Québec (74,3 %).

6.1.3 Santé physique

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, les femmes et les hommes ont une espérance de vie à la naissance respective de 81,3 ans et de 75,9 ans²⁸. La différence entre l'espérance de vie des Jamésiennes et des Jamésiens est de 5,4 ans. En comparaison, au Québec, les femmes ont une espérance de vie à la naissance de 82,3 ans tandis que les hommes en ont une de 77,0 ans.

Le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James est inférieur à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec tant pour les femmes (541,9 contre 594,1 pour 100 000 femmes) que pour les hommes (801,7 contre 862,8 pour 100 000 hommes), statistique probablement liée à la mobilité de la population. Depuis l'an 2000, les tumeurs malignes ont supplanté les maladies de l'appareil circulatoire comme première cause de décès au Québec. C'est également le cas sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, où le cancer fait annuellement, en moyenne, 258,6 victimes pour 100 000 femmes et 326,8 victimes pour 100 000 hommes, une situation beaucoup plus critique que ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (187,3 et 285,0 pour 100 000).

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

L'espérance de vie des femmes et des hommes sur le territoire de l'Administration régionale Kativik s'avère la plus faible de tout le Québec. Les femmes vivent en moyenne 67,3 ans et les hommes, 60,2 ans (82,3 ans et 77,0 ans au Québec). La différence entre l'espérance de vie des femmes et des hommes vivant sur le territoire de l'Administration régionale Kativik est de 7,1 ans (5,3 ans au Québec).

Le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes est statistiquement beaucoup plus élevé sur le territoire de l'Administration régionale Kativik qu'au Québec. Il est de 1 842,3 pour 100 000 femmes et de 1 885,0 pour 100 000 hommes (594,1 et 862,8 pour 100 000 au Québec).

À cause de la petite taille de la population, les données concernant les principales causes de décès sur ce territoire doivent être interprétées avec prudence. Tout comme au Québec, les tumeurs malignes et les maladies de l'appareil circulatoire sont les principales causes de décès. La proportion de décès associés au cancer est toutefois statistiquement beaucoup plus élevée chez les femmes résidant sur le territoire de l'Administration régionale Kativik que dans l'ensemble du Québec (478,3 contre 187,3 pour 100 000 au Québec). Les hommes sont également plus touchés par le cancer que leurs homologues québécois (378,4 contre 285,0 pour 100 000 au Québec). Les maladies de l'appareil circulatoire (326,2 et 357,5 pour 100 000 contre 167,7 et 247,2 pour 100 000 au Québec) ainsi que les maladies de l'appareil respiratoire causent également ici beaucoup de décès chez les femmes et les hommes (317,6 et 308,9 pour 100 000 contre 47,4 et 80,1 pour 100 000 au Québec).

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Sur le territoire de l'Administration régionale crie, les femmes ont une espérance de vie à la naissance de 78,7 ans et les hommes, de 76,0 ans (82,3 ans et 77,0 ans au Québec). Pour les femmes, il s'agit d'une espérance de vie statistiquement plus faible que ce qui est observé dans l'ensemble du Québec. La différence entre l'espérance de vie des femmes et des hommes cris est de 2,7 ans.

Le territoire de l'Administration régionale crie affiche un taux de mortalité de 771,1 pour 100 000 chez les femmes et de 948,2 pour 100 000 chez les hommes. Sur le territoire de l'Administration régionale crie, le cancer est la principale cause de décès chez les femmes mais le taux de mortalité y est moins élevé qu'au Québec (145,9 contre 187,3 pour 100 000 au Québec). Chez les hommes, les principales causes de mortalité sont les maladies de l'appareil circulatoire, les maladies de l'appareil respiratoire et les tumeurs malignes.

28. Les données proviennent d'une moyenne obtenue par une observation faite sur cinq ans, de 2001 à 2005 (ÉCO-SANTÉ QUÉBEC, *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008. [www.ecosante.fr/] (8 septembre 2009)).

6.1.4 Santé psychologique

Les taux élevés de suicide enregistrés dans les différentes parties de la région soulèvent des inquiétudes quant à la santé psychologique de la population. La situation est particulièrement préoccupante sur le territoire de l'Administration régionale Kativik qui affiche de loin les plus hauts taux de suicide au Québec, tant chez les femmes (62,1 contre 7,5 pour 100 000 au Québec) que chez les hommes (165,2 contre 26,7 pour 100 000 au

Québec)²⁹. Sur le territoire de l'Administration régionale crie, le taux de mortalité par suicide chez les femmes est également beaucoup plus élevé qu'au Québec (22,2 pour 100 000)³⁰. Sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James, le taux masculin de mortalité par suicide est plus élevé que dans l'ensemble du Québec (28,6 pour 100 000)³¹. Le taux de suicide chez les femmes n'est pas disponible pour cette partie de la région.

6.1.5 La santé reproductive

NORD-DU-QUÉBEC

Les deux administrations régionales du Nord-du-Québec se classent aux 1^{er} et 2^e rangs des régions pour l'indice synthétique de grossesse. Beaucoup plus de grossesses se sont traduites par des naissances vivantes dans la région pendant la période 2002-2005. Les grossesses chez les adolescentes sont également beaucoup plus fréquentes dans la région, en particulier chez celles de 18 et de 19 ans. Toutefois, dans tous les cas, le taux d'avortement par naissance vivante est beaucoup plus faible que ce qui est observé au Québec. Les femmes de la région ont moins recours à l'avortement que dans l'ensemble du Québec. Ceci dit, il faut prendre en compte que des corridors de service sont établis dans les grands centres comme Montréal et Québec pour assurer le service d'avortement au deuxième trimestre et que la région de Montréal totalise presque 40 % de l'ensemble des grossesses interrompues en 2006 au Québec. Ceci surestime les taux de certaines régions et en sous-estime d'autres³².

Dans le Nord-du-Québec, les femmes accouchent généralement à l'extérieur de la région³³ puisque les services hospitaliers de la région n'offrent pas ces services. On ne dénombre en moyenne que deux accouchements par année de 2001 à 2005 sur le territoire de l'Administration régionale crie alors que l'on recense en moyenne pour ces mêmes années 290 enfants de moins d'un an. Sur le territoire de Kativik, où un service de sages-femmes

a été mis sur pied pour éviter un éloignement de longue durée lors des naissances, on dénombre en moyenne 150 accouchements par année de 2001 à 2005. Les accouchements présentant des complications nécessitent quand même un déplacement à l'extérieur puisque l'on compte en moyenne, pour ces mêmes années, 250 enfants de moins d'un an. Par voie de conséquence, certaines pratiques médicales s'avèrent exceptionnelles. On recense notamment un très faible nombre de césariennes³⁴ et la pratique de l'épisiotomie y est très rare.

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

L'indice synthétique de grossesse³⁵ sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James est un peu inférieur à celui du Québec. Il est de 2,19 grossesses par femme en 2005 (moyenne annuelle sur 5 ans) comparativement à 2,21 au Québec. Le taux de grossesse³⁶ chez les femmes de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans est nettement plus élevé que dans l'ensemble du Québec, alors qu'au contraire, qu'il est beaucoup plus bas chez les femmes de 30 ans et plus. Les femmes de la région ont donc leurs enfants plus jeunes que la moyenne du Québec. Le taux de grossesse chez les adolescentes de 14 à 19 ans vivant sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James est plus près de la moyenne québécoise que dans le reste de la région (32,1 pour 1 000 contre 30,4 au Québec). Elles sont toutefois plus fréquentes chez les adolescentes de 18 et de 19 ans (69,6 pour 1 000 contre 59,9 au Québec).

29. Taux présentant un fort coefficient de variation. Une interprétation prudente des données est jugée nécessaire.

30. À interpréter avec prudence. Donnée non disponible pour les hommes.

31. Taux présentant un fort coefficient de variation. À interpréter avec prudence.

32. Mariangela DI DOMENICO, *L'avortement au Québec : état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

33. Les accouchements qui ont lieu à domicile, en maison de naissances et dans les centres hospitaliers hors Québec sont en effet exclus des données.

34. À cet égard, les variations géographiques du taux de césarienne seraient davantage liées à la pratique médicale et à la disponibilité des anesthésistes qu'à l'état de santé des femmes. Les taux de césariennes réfèrent aux nombres d'actes pratiqués dans une région plutôt que selon la région de résidence des patientes.

35. Indice synthétique de grossesse : Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où ces femmes seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse par âge observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet de déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés.

36. Taux de grossesse : Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses pour les femmes d'un groupe d'âge déterminé sur la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période.

En moyenne, pour la période 2002-2005, on a dénombré 16,4 avortements provoqués pour 100 grossesses sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James. Chez les adolescentes, on dénombre 68,2 avortements provoqués pour 100 grossesses chez les adolescentes de 14 à 17 ans et 39,1 avortements provoqués pour 100 grossesses chez celles de 18 et de 19 ans (75,1 p. 100 et 61,6 p. 100 au Québec).

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

Le territoire de l'Administration régionale Kativik a un indice synthétique de grossesse de 4,13 grossesses par femme, le plus élevé au Québec. Pour toutes les classes d'âge, les grossesses sont nettement plus fréquentes que dans l'ensemble du Québec. Le taux de grossesse chez les femmes de 20 à 34 ans est nettement plus élevé que dans l'ensemble du Québec. Par ailleurs, c'est sur le territoire de l'Administration régionale Kativik que l'on observe le taux de grossesse le plus élevé chez les adolescentes de 14 à 19 ans au Québec (121,3 pour 1 000 contre 30,4 au Québec). Elles surviennent davantage chez celles de 18 et de 19 ans (200,3 pour 1 000 contre 59,9 au Québec).

En moyenne, pour la période 2002-2005, on a dénombré 19,6 avortements provoqués pour 100 grossesses sur le territoire de l'Administration régionale Kativik. Chez les adolescentes, on dénombre 18,4 avortements provoqués

pour 100 grossesses chez les adolescentes de 14 à 17 ans et 16,0 avortements provoqués pour 100 grossesses chez celles de 18 et de 19 ans, ce qui est nettement inférieur aux moyennes québécoises (75,1 p. 100 et 61,6 p. 100 au Québec).

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Le territoire de l'Administration régionale crie affiche un indice synthétique de grossesse de 3,61 grossesses par femme. Pour toutes les classes d'âge, les grossesses sont nettement plus fréquentes que dans l'ensemble du Québec. Le taux de grossesse chez les femmes de 20 à 34 ans est nettement plus élevé que dans l'ensemble du Québec. On y observe également un taux de grossesse chez les adolescentes de 14 à 19 ans beaucoup plus élevé qu'au Québec (110,5 pour 1 000 contre 30,4 au Québec), et surviennent davantage chez celles de 18 et de 19 ans (199,2 pour 1 000 contre 59,9 au Québec).

En moyenne, pour la période 2002-2005, on a dénombré 11,4 avortements provoqués pour 100 grossesses sur le territoire de l'Administration régionale crie. Chez les adolescentes, on dénombre 11,4 avortements provoqués pour 100 grossesses chez les adolescentes de 14 à 17 ans et 10,1 avortements provoqués pour 100 grossesses chez celles de 18 et de 19 ans, ce qui est nettement inférieur aux moyennes québécoises (75,1 p. 100 et 61,6 p. 100 au Québec).

6.2 VIOLENCE

6.2.1 Victimes de violence conjugale

En 2006, selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 153 femmes et 14 hommes ont signalé avoir été victimes de violence conjugale dans la région du Nord-du-Québec, ce qui correspond à un taux de victimisation régional de 1 002,8 femmes pour 100 000 habitants et de 85,8 hommes pour 100 000 habitants. Il s'agit, pour les femmes, d'un taux de victimisation largement supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec (437,7 pour 100 000 femmes et 88,8 pour 100 000 hommes). Bien tristement d'ailleurs, le Nord-du-Québec arrive au premier rang pour la proportion de femmes victimes de violence conjugale, loin devant la Côte-Nord (713,8 pour 100 000).

Tout comme dans l'ensemble du Québec, on rapporte surtout des voies de faits et des menaces. On dénombre 819,3 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 67,4 pour 100 000 hommes (284,8 et 62,9 pour 100 000 au Québec) ainsi que 65,5 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 12,3 pour 100 000 hommes (70,8 et 16 pour 100 000 au Québec). Toujours dans un contexte conjugal, on relève un nombre élevé de victimes d'agressions sexuelles. On signale en effet 26,2 victimes d'agressions sexuelles pour 100 000 femmes (11,5 pour 100 000 au Québec). À ce chapitre, il y a lieu de signaler que ce dernier type d'infractions, commises dans un contexte conjugal, a touché exclusivement les femmes en 2006.

6.2.2 Victimes d'infraction contre la personne

En 2006, dans la région du Nord-du-Québec, toujours selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 258 femmes et 134 hommes de 18 ans et plus ont été victimes de crimes contre la personne, soit 2 000 victimes pour 100 000 femmes et 973,4 victimes pour 100 000 hommes (884,9 et 848,5 pour 100 000 au Québec). Tant chez les femmes que chez les hommes, ce sont surtout des voies de faits et des menaces qui sont signalées. On rapporte en effet 1 356,6 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 624,7 pour 100 000 hommes (499,9 et 536,7 pour 100 000 au Québec), de même que 263,6 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 247 pour 100 000 hommes (203,5 et 249,2 pour 100 000 au Québec). Il y a également une proportion élevée de femmes victimes d'agressions sexuelles. On signale en effet 217,1 victimes d'agression sexuelle pour 100 000 femmes (51,7 pour 100 000 au Québec).

Chez les jeunes de moins de 18 ans de la région, les données révèlent que 73 filles et 44 garçons ont été victimes d'infraction contre la personne en 2006, ce qui représente des taux de victimisation s'élevant à 1 087,1 pour 100 000 chez les filles et à 616 pour 100 000 chez les garçons (1 004,3 et 888,6 pour 100 000 au Québec). Tout comme pour les adultes, ce sont les voies de fait qui sont le plus souvent rapportées. On signale en effet 461,7 victimes de voies de fait pour 100 000 filles et 378 pour 100 000 garçons (404,2 et 608,5 pour 100 000 au Québec). Les agressions sexuelles arrivent au second rang des infractions dont les jeunes filles sont victimes dans la région et au Québec. On signale en effet 387,2 victimes d'agressions sexuelles pour 100 000 filles (336,4 pour 100 000 filles au Québec). Elles forment la totalité des victimes d'agressions sexuelles commises sur des mineurs dans la région en 2006.

CHAPITRE 7

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

La coexistence des trois nations se reflète sur la structure politique de la région. Alors que dans les autres régions du Québec, le territoire de la conférence régionale des élus correspond aux limites de la région administrative, dans la région du Nord-du-Québec, une CRÉ couvre le territoire de la Municipalité de Baie-James et celui de quatre autres municipalités, tandis que l'Administration régionale Kativik et l'Administration régionale crie agissent à titre de CRÉ pour leur communauté respective.

La présence des femmes dans les instances est très hétérogène selon le territoire et le type de responsabilité. Il reste que les femmes sont souvent très minoritaires dans les différents paliers de gouvernement de la région, voire toujours absentes aux niveaux provincial et fédéral.

7.1 PRÉSENCE DES FEMMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La circonscription d'Ungava a été créée en 1980 à la suite d'un redécoupage des circonscriptions Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Duplessis et Roberval. Depuis sa création, il y a eu huit élections générales. En tout, seulement quatre femmes ont posé leur candidature à des élections provinciales. La première, Marlène Charland, le fait en 1994 pour le Parti de la loi naturelle du Québec. Au cours

de chacune des trois dernières élections (2004, 2007 et 2008), il y a eu une candidate. À tour de rôle, le parti de l'Action démocratique du Québec, le Parti libéral du Québec et Québec solidaire ont présenté une femme candidate dans la circonscription. Aucune femme n'a encore été élue dans la circonscription d'Ungava aux élections provinciales.

7.2 PRÉSENCE DES FEMMES À LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deux circonscriptions électorales fédérales couvrent la région du Nord-du-Québec. Il s'agit d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou et d'Abitibi-Témiscamingue. Les deux circonscriptions s'étendent aussi à la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La circonscription Abitibi-Témiscamingue regroupe les localités de Beaucanton, Val-Paradis et Villebois situées sur le territoire de la CRÉ de la Baie-James en plus des MRC et territoires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue alors que le reste de la région du Nord-du-Québec se retrouve dans la circonscription d'Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou.

Aucune femme n'a encore été élue dans les deux circonscriptions fédérales de la région. Depuis la création de la région administrative Nord-du-Québec en 1987, quatre femmes se sont portées candidates aux élections fédérales dans la circonscription Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou. Les deux premières se sont présentées aux élections du 25 octobre 1993, une autre aux élections du 23 janvier 2006 et la dernière aux élections du 14 octobre 2008.

7.3 PRÉSENCE DES FEMMES DANS LA SPHÈRE MUNICIPALE

7.3.1 Présences des femmes à la mairie et dans les conseils municipaux

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Le territoire de la CRÉ de la Baie-James comprend cinq municipalités, ainsi que trois localités incluses à l'intérieur de la municipalité de la Baie-James (Villebois, Valcanton, et Radisson). En 2009, il y a une mairesse sur le territoire de la CRÉ, et deux présidentes de localités. De même, les femmes sont plus présentes au sein des conseils municipaux des localités que dans ceux des municipalités.

On compte en effet quatre femmes sur les 8 membres des conseils municipaux des localités mais seulement neuf sur les 29 membres dans les municipalités. Au Québec, les femmes occupent 28,9% des sièges dans les conseils municipaux.

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

On compte 14 villages sur le territoire de l'Administration régionale Kativik. Comme ailleurs au Québec, le conseil

municipal d'un village nordique est composé d'un maire et de conseillers, généralement six. Le mandat d'un conseil municipal de village nordique est de deux ans. L'élection a lieu le premier mercredi de novembre de chaque année impaire. Trois villages ont une femme à leur tête. Les femmes sont par ailleurs plus présentes au sein des conseils municipaux que dans l'ensemble du Québec. Elles occupent en effet 35 des 84 sièges dans les conseils municipaux, soit 41,7 % des sièges.

7.3.2 Présence des femmes à la conférence régionale des élus

En adoptant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche en décembre 2003, le gouvernement du Québec a confié le rôle d'interlocuteur privilégié en matière de développement régional à la conférence régionale des élus (CRÉ) de chacune des régions. Les CRÉ ont le mandat de repérer et de prioriser les besoins exprimés par le milieu. Elles ont le pouvoir de conclure avec les ministères ou organismes du gouvernement des ententes particulières en fonction des besoins de la région. La présence de femmes au sein du conseil d'administration des CRÉ est importante afin que la planification régionale corresponde à leurs besoins et leurs attentes.

CRÉ DE LA BAIE-JAMES

Onze membres composent le conseil d'administration de la CRÉ de la Baie-James, parmi lesquels on compte trois femmes. Dans l'ensemble du Québec, les femmes représentent 29,1 % des membres des conseils d'administration des CRÉ.

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK

L'Administration régionale Kativik est un organisme public non ethnique³⁷ créé en 1978, à la suite de l'adoption de la Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik (Loi Kativik) et la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'Administration régionale Kativik est dirigée par un conseil composé de membres élus pour un mandat de deux ans, soit un conseiller régional représentant chacun des 14 villages nordiques, le chef

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Il y a neuf communautés crie sur le territoire de l'Administration régionale crie. Il ne s'agit pas de municipalités mais plutôt de territoires administrés par un conseil de bande composé du chef et des conseillers. Une seule communauté a une femme chef et quatre sont vice-chefs. La proportion de conseillères dans les conseils de bande de l'ARC est similaire à celle des conseillères municipales de l'ensemble du Québec (30,6 % contre 28,9 %).

du village naskapi de Kawawachikamach et le président. On compte trois femmes parmi les membres du conseil.

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE

Depuis la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en 1975, le Grand Conseil des Cris et l'Administration régionale crie sont réunis sous une même direction. Le Grand Conseil est la voix politique qui représente les Cris ou « Eeyouch » (« Eenouch » selon le dialecte de Mistissini). Le Grand Conseil est composé de vingt-deux membres : dix chefs élus par chacune des dix communautés crie, dix autres personnes déléguées par chaque communauté et, enfin, le grand chef et le grand chef adjoint, élus par la population de l'ensemble des dix communautés. L'Administration régionale crie constitue l'organe administratif du gouvernement cri. Elle assume « diverses responsabilités à l'égard de la protection de l'environnement, du régime de protection de la chasse, de la pêche et du trappage (chapitre 22), du développement économique et communautaire, du Bureau de l'indemnité cri et d'autres questions que lui confie le Conseil d'administration »³⁸. Le conseil d'administration du territoire de l'Administration régionale crie est composé de 15 membres, parmi lesquels on dénombre deux femmes. Mentionnons enfin qu'il s'agit de la seule CRÉ entièrement autochtone du Québec.

7.4 PRÉSENCE DES FEMMES AU SEIN DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Il y a quatre commissions scolaires dans la région du Nord-du-Québec, une par territoire de CRÉ, ainsi qu'une commission scolaire anglophone. Il s'agit de la Commission scolaire de la Baie-James, la Commission scolaire Central Québec (anglophone), la Commission scolaire Kativik et la Commission scolaire crie. À cet effet, il y a lieu de préciser que ces deux dernières ont un statut particulier puisqu'il s'agit de commissions scolaires dont la langue d'enseignement n'est ni le français, ni l'anglais. Précisons également que la Commission scolaire Central Québec

couvre un vaste territoire et s'étend également aux régions de la Capitale-Nationale, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de Chaudière-Appalaches. En 2007, dans trois des quatre commissions scolaires présentes dans la région, la présidence de l'assemblée des commissaires est assurée par une femme. Il s'agit de la Commission scolaire de la Baie-James, de la Commission scolaire Kativik et de la Commission scolaire Central Québec. Parmi les 56 postes de commissaires répertoriés dans l'ensemble du Nord-du-Québec, 26 sont occupés par des femmes (46,4 %).

37. Site Internet de l'Administration régionale Kativik (www.krg.ca/fr/index.htm)

38. Site Internet du Grand Conseil des Cris (www.gcc.ca/francais/accueil.php)

CONCLUSION

L'examen des différents volets de la vie des femmes et des hommes de la région du Nord-du-Québec et de ses trois territoires, ainsi que de chacune des régions du Québec, permet de constater une amélioration constante de la situation des femmes depuis la publication des premiers portraits régionaux. La réalisation des 19 portraits régionaux³⁹ et du portrait national met toutefois en lumière la persistance d'écart importants par rapport aux hommes.

Ainsi, malgré la mise en œuvre d'une grande partie des recommandations formulées par le Conseil du statut de la femme dans les avis régionaux qu'il a produits de 1999 à 2004, force est de constater que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte dans les différentes régions du Québec. Les disparités ne se corrigent que lentement et l'on ne peut que conclure que les efforts doivent être poursuivis. Les instances régionales, au cœur du développement, doivent prendre en compte la réalité des femmes et des hommes. Des outils tels que l'analyse différenciée selon le sexe, qui favorise l'adoption de mesures adaptées aux besoins différenciés des femmes et des hommes, s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité et à la mise en place de solutions appropriées.

39. Un portrait a été réalisé pour chacune des 17 régions administratives du Québec. Signalons que trois portraits ont été rédigés pour la région de la Montérégie, un pour chacune des trois conférences régionales des élus de cette région. Un portrait national présentant une synthèse des données a également été produit. Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet du Conseil du statut de la femme (www.csf.gouv.qc.ca).

Bibliographie

Documents

CHAMPAGNE, Patrick et Carl THIBAUT. *Profil des élus aux élections municipales 2005 : analyses préliminaires à l'échelle du Québec*, Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2005, 5 p.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE. *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2009, 13 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Portrait socio-économique des femmes du Nord-du-Québec*, Québec, le Conseil, 2001, 24 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Agir pour renforcer la démocratie scolaire : rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2005-2006*, Québec, le Conseil, 2006, 111 p.

COUSINEAU, Jean-Michel. « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada ? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009).

DI DOMENICO, Mariangela. *L'avortement au Québec : état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

DROLET, Marie. « Écart salarial entre hommes et femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, printemps 2002, p. 33-42.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Analyse des structures économiques des 17 régions administratives québécoises en 2005 : cahier technique et méthodologique*, Québec, l'Institut, 2008, 133 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007*, vol. 4, n° 1, Québec, l'Institut, 2008, 310 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, Québec, Direction des relations publiques et des communications, le Ministère, 2006, 74 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la C.B.J.N.Q. et de la C.N.E.Q. pour la période se terminant le 31 décembre 2006*, avril 2009 (document non publié).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 100 p.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 43 p. et annexes.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence, 2006*, Ottawa, le Ministère, 2007, 71 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Portrait socioéconomique des régions du Québec, Édition 2008*, Québec, Direction de l'analyse économique, le Ministère, 2008, 91 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille. Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Paris, Les Éditions de l'OCDE, 2008, 252 p.

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES. *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, Québec, Direction des communications, ministère du Conseil exécutif, 2009, 62 p.

Lois

QUÉBEC. *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* : LRQ, chapitre A-3.001, à jour au 27 juillet 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009.

QUÉBEC. *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* : LRQ, chapitre 29, à jour au 18 décembre 2003, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2003.

Sites Internet

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK. [www.krg.ca/fr/index.htm] (8 septembre 2009)

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. *Les femmes parlementaires depuis 1961*, [En ligne], 2008. [www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/femmes.html] (20 juin 2009).

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC. *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008. [www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA] (8 septembre 2009).

INVESTIR AU CANADA. *Choisir une structure juridique*, [En ligne], 2009. [investiraucanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise/choisir-structure-juridique.aspx] (8 septembre 2009).

GRAND CONSEIL DES CRIS. [www.gcc.ca/francais/accueil.php] (8 septembre 2009).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. *Portrait des services de garde*, [En ligne], 2007. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/region-administrative/Pages/index.aspx] (8 avril 2009).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques annuelles sur la criminalité commise dans un contexte conjugal*, [En ligne], 2009. [www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention.asp?txtSection=statistiques&txtCategorie=conjugale] (20 avril 2009).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Élections scolaires 2007*, [En ligne], 2008. [www.mels.gouv.qc.ca/sections/electionsScolaires/] (20 juin 2009).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Archives des résultats*, [En ligne], 2009. [www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_arch.asp] (20 juin 2009).

PARLEMENT DU CANADA. *Députés de la Chambre des communes*, [En ligne], 2009. [www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Lists/Members.aspx?Language=F&Parliament=8714654b-cdbf-48a2-b1ad-57a3c8ece839&Current=True] (20 juin 2009).

RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE. *À propos du régime*, [En ligne], 2009. [www.rqap.gouv.qc.ca/a_propos_regime/information_generale/index.asp], (20 mai 2009).

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/index.cfm] (8 septembre 2009).

Glossaire

Population active

Personnes qui occupaient un emploi ou étaient en chômage pendant la semaine de référence (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Population active expérimentée

Personnes qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), occupaient un emploi et chômeurs qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte en 2005 ou en 2006 (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Emploi

Dans la terminologie se rapportant au marché du travail, la population occupée est constituée des personnes qui font un travail à un emploi salarié, à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession; ou encore, qui ont un travail mais en sont absentes. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux d'emploi se calcule en faisant la proportion de la population de 15 ans et plus occupée par rapport à la population totale de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Chômage

Les personnes étaient considérées en chômage si elles n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence, mais avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes (incluant la semaine de référence), attendaient un rappel à la suite d'une mise à pied temporaire, ou attendaient un emploi devant commencer dans les quatre prochaines semaines. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux de chômage est la proportion de la population de 15 ans et plus en chômage par rapport à la population active totale de 15 ans et plus non pensionnaire d'une institution.

Niveau de scolarité

Statistique Canada définit le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu «à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études «en classe» menant aux titres scolaires en question» (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Dans les portraits régionaux, les catégories suivantes ont été utilisées :

Diplôme d'études secondaires

Dans le recensement de Statistique Canada, la catégorie «diplôme d'études secondaires ou l'équivalent» comprend les diplômés des écoles secondaires ou l'équivalent. Elle ne comprend pas les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles décerné par les centres de formation professionnelle, les écoles de métiers ou les collèges commerciaux privés, et les personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire décernés par les établissements d'enseignement postsecondaire (collège communautaire, institut de technologie, cégep, école de sciences infirmières, université).

Diplôme d'études professionnelles

Cette catégorie regroupe l'ensemble des programmes d'études professionnelles sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP, lesquels sont régis par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle. Les professions ou les métiers associés à ces programmes sont d'un degré de complexité moindre que ceux des programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont administrés par des établissements d'enseignement secondaire (centres de formation administrés par les commissions scolaires) ou des établissements privés. Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *La formation professionnelle et technique*, [En ligne], 2008. [www3.mels.gouv.qc.ca/FPT/index.htm] (8 décembre 2008)). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « autres certificats ou diplômes d'une école de métiers » pour désigner les reconnaissances comme des certificats ou des diplômes de formation préalable à l'emploi ou de formation professionnelle décernés à la fin de programmes d'études de courte durée par des collèges communautaires, des instituts de technologie et d'autres établissements similaires (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement 2006*).

Diplôme d'études collégiales

Cette catégorie regroupe les programmes d'études préuniversitaires, dont l'objet principal est de préparer à des études universitaires, ainsi que les programmes de formation technique, dont l'objet principal est de préparer au marché du travail. Ces deux types de programmes sont offerts par les cégeps ou les établissements d'enseignement collégial privés. Les professions associées aux programmes de formation technique sont d'un degré de complexité supérieur à celles des programmes d'études professionnelles. (QUÉBEC, *Règlement sur le régime des études collégiales* : LRQ, chapitre C-29, r.4, à jour au 1^{er} septembre 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire » pour désigner les programmes d'études postsecondaires d'une durée de deux ans ou de trois ans menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme non universitaire décernés par un collège communautaire, un cégep (formation générale ou professionnelle), un institut de technologie, une école de sciences infirmières, une école de commerce privée, une école de métiers privée ou publique ou une école de formation professionnelle (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Certificat universitaire

Cette catégorie regroupe les programmes d'études universitaires d'une durée d'un ou deux ans menant à l'obtention d'un diplôme inférieur au baccalauréat. Si un baccalauréat est une condition d'admission à un cours menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme universitaire, celui-ci est alors classé comme un certificat universitaire supérieur au baccalauréat (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Grade universitaire

Cette catégorie désigne les titulaires d'un baccalauréat, d'un certificat ou d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat. Elle inclut les personnes diplômées en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Espérance de vie à la naissance (2001-2005)

L'espérance de vie à la naissance fait référence à la durée de vie moyenne (âge moyen au décès) d'une génération fictive si les taux de mortalité observés au cours de la période continuent de s'appliquer (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux ajusté de mortalité (5 ans) / 100 000 personnes 2001-2005

Rapport du nombre annuel moyen de décès, pour une cause spécifique, en regard de la population totale au milieu d'une période donnée. Ce rapport est ajusté selon la structure par âge en 2001, sexes réunis, de la population corrigée de l'ensemble du Québec pour la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'une mauvaise santé mentale

Proportion de la population de 12 ans et plus percevant sa santé mentale comme passable ou mauvaise par rapport à la population totale de 12 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « Passable » ou « Mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'un stress quotidien

Proportion de la population de 15 ans et plus éprouvant un stress quotidien intense ou élevé, par rapport à la population totale de 15 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme éprouvant un stress quotidien intense ou sont celles qui ont répondu « Assez stressantes » ou « Extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse selon l'âge

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé, à la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse à l'adolescence

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre moyen de grossesses d'adolescentes de moins de 18 ans ou de 18 et de 19 ans, à la population d'adolescentes de 14 à 17 ans ou de 18 et de 19 ans au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Indice synthétique de grossesse

L'indice synthétique de grossesse fait référence au « nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions de grossesses pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés » (Éco-Santé Québec, 2008).

Avortement ou interruption volontaire de grossesse

Les interruptions volontaires de grossesse (IVG) regroupent les avortements provoqués pratiqués en clinique ou à l'hôpital. L'âge est établi au moment de l'IVG et non à celui de la conception (Madeleine ROCHON, 2005).

La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la RAMQ. Les IVG pratiquées dans les établissements où les médecins ne sont pas rémunérés à l'acte (plusieurs CLSC et quelques hôpitaux), qui ne sont pas comprises dans les données de la RAMQ, sont comptabilisées annuellement par le MSSS depuis 1992. Les seules données de la RAMQ sous-estiment le nombre d'IVG (Madeleine ROCHON, 2005).

Taux d'interruption volontaire de grossesse selon l'âge

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG de femmes d'un groupe d'âge déterminé, en regard de la population féminine de ce groupe d'âge au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 naissances vivantes

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de naissances vivantes durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 grossesses

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de grossesses durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de mortalité par suicide

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de décès par suicide, en regard de la population totale au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Victime de violence

Les données sur les victimes de violence sont recueillies par les corps de police et enregistrées dans une banque de données nommée Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (programme DUC 2), gérée par le Centre canadien de la statistique juridique, un organisme de Statistique Canada. Les statistiques pour le Québec sont produites par le ministère de la Sécurité publique. Une infraction est comptabilisée pour chaque victime d'une telle infraction lors d'un événement criminel. Si une personne est victime lors de deux événements différents dans la même année civile, deux infractions sont comptabilisées. Par ailleurs, les infractions enregistrées en 2006 sont celles qui ont été signalées au cours de l'année, qu'elles aient été commises ou non en 2006. L'âge de la victime dans les statistiques est celui qu'elle avait à la date de l'infraction. L'information est consignée de manière à établir la relation du point de vue de la victime. Les différentes natures d'une relation sont regroupées dans ce rapport sous quatre grandes catégories : famille, connaissance, étranger et inconnu (MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, p.11-14).

Taux de victimisation

Taux qui mesure le nombre de victimes dans la population. Il s'obtient par le rapport entre le nombre de victimes dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé par tranche de 100 000 habitants (Ministère de la Sécurité publique).

Violence conjugale

Les données sur la violence conjugale portent sur les infractions commises par un conjoint, un ancien conjoint, un ami ou un ancien ami intime. Les crimes contre la personne considérés par ces statistiques sont les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les enlèvements et les séquestrations, le harcèlement criminel et les menaces. Ces statistiques proviennent des renseignements sur les affaires criminelles jugées fondées à la suite d'enquêtes policières (Ministère de la Sécurité publique).

ANNEXE

TABLEAUX

Tableau 1

Population totale selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
BAS-SAINT-LAURENT	102 135	50,9	98 520	49,1	200 655	2,7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	137 805	50,6	134 810	49,5	272 610	3,6
CAPITALE-NATIONALE	341 740	51,7	319 315	48,3	661 060	8,8
MAURICIE	133 350	51,5	125 575	48,5	258 925	3,4
ESTRIE	152 355	51,0	146 425	49,0	298 775	4,0
MONTRÉAL	961 955	51,9	892 485	48,1	1 854 440	24,6
OUTAOUAIS	173 800	51,0	167 295	49,0	341 095	4,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	71 940	50,0	71 935	50,0	143 870	1,9
CÔTE-NORD	47 395	49,4	48 520	50,6	95 910	1,3
NORD-DU-QUÉBEC	19 425	48,8	20 390	51,2	39 815	0,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	7 150	48,1	7 720	51,9	14 870	0,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5 315	49,1	5 500	50,9	10 815	0,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	6 960	49,3	7 170	50,7	14 130	0,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	48 185	51,1	46 160	48,9	94 345	1,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	198 055	50,3	195 615	49,7	393 670	5,2
LAVAL	189 495	51,4	179 215	48,6	368 710	4,9
LANAUDIÈRE	216 365	50,4	212 690	49,6	429 055	5,7
LAURENTIDES	258 810	50,6	252 465	49,4	511 275	6,8
MONTÉRÉGIE	692 330	51,0	665 385	49,0	1 357 720	18,0
CRÉ DE LONGUEUIL	200 035	51,9	185 500	48,1	385 535	5,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	191 010	50,6	186 235	49,4	377 245	5,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	301 285	50,6	293 650	49,4	594 940	7,9
CENTRE-DU-QUÉBEC	113 305	50,5	110 895	49,5	224 200	3,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 2

Taux de croissance de la population,
ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2006

	1991-1996	1996-2001	2001-2006	1996-2006	1991-2006
	%				
LE QUÉBEC	3,5	1,4	4,3	5,7	9,4
BAS-SAINT-LAURENT	0,5	- 2,6	0,0	- 2,6	- 2,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	0,2	- 2,9	- 2,0	- 4,9	- 4,7
CAPITALE-NATIONALE	2,9	0,9	3,5	4,3	7,3
MAURICIE	1,0	- 2,3	1,4	- 0,9	0,1
ESTRIE	3,7	2,5	4,6	7,2	11,2
MONTRÉAL	0,0	2,1	2,3	4,4	4,4
OUTAOUAIS	8,4	2,6	8,1	10,9	20,2
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1,3	- 5,1	- 1,5	- 6,5	- 5,3
CÔTE-NORD	0,1	- 5,4	- 1,9	- 7,2	- 7,1
NORD-DU-QUÉBEC	5,7	0,5	3,2	3,7	9,7
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	- 9,6	- 11,0	- 8,9	- 18,9	- 26,7
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	13,3	10,5	12,3	24,1	40,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	36,2	11,3	11,9	24,5	69,5
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	- 0,8	- 7,8	- 2,7	- 10,3	- 11,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	3,4	0,8	2,7	3,5	7,0
LAVAL	5,1	3,8	7,5	11,6	17,3
LANAUDIÈRE	11,8	3,6	10,4	14,4	27,9
LAURENTIDES	13,3	6,9	10,8	18,4	34,2
MONTÉRÉGIE	4,8	1,6	6,4	8,1	13,3
CRÉ DE LONGUEUIL	0,7	- 0,3	3,7	3,4	4,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	8,4	3,6	9,6	13,6	23,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	5,6	1,8	6,2	8,0	14,1
CENTRE-DU-QUÉBEC	3,6	1,7	2,6	4,3	8,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 3

Population selon le sexe,
ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 1996-2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL			
	1996	2006	1996	2006	1996		2006	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 645 425	3 858 435	3 493 370	3 687 695	7 138 795	100,0	7 546 135	100,0
NORD-DU-QUÉBEC	18 510	19 425	19 890	20 390	38 395	0,5	39 815	0,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	8 705	7 150	9 630	7 720	18 330	47,7	14 870	37,3
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	4 235	5 315	4 485	5 500	8 715	22,7	10 815	27,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	5 570	6 960	5 775	7 170	11 350	29,6	14 130	35,5

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 4

Population selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
0 À 14 ANS	613 370	49,0	639 150	51,0	1 252 520	16,6
15 À 19 ANS	232 820	49,0	242 185	51,0	475 005	6,3
20 À 24 ANS	233 730	49,5	238 445	50,5	472 175	6,3
25 À 29 ANS	247 540	50,2	245 330	49,8	492 880	6,5
30 À 34 ANS	234 525	50,2	232 805	49,8	467 325	6,2
35 À 44 ANS	562 505	50,2	558 910	49,8	1 121 435	14,9
45 À 54 ANS	624 205	50,7	607 930	49,3	1 232 120	16,3
55 À 64 ANS	485 835	51,0	466 600	49,0	952 425	12,6
65 À 69 ANS	165 395	52,4	150 165	47,6	315 555	4,2
70 À 74 ANS	146 205	54,5	121 940	45,5	268 150	3,6
75 À 84 ANS	226 740	60,1	150 550	39,9	377 315	5,0
85 ANS ET PLUS	85 595	71,8	33 695	28,2	119 285	1,6
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	7 150	48,1	7 720	51,9	14 870	100,0
0 À 14 ANS	1 430	49,4	1 450	50,1	2 895	19,5
15 À 19 ANS	490	45,8	570	53,3	1 070	7,2
20 À 24 ANS	440	48,9	455	50,6	900	6,1
25 À 29 ANS	450	49,7	465	51,4	905	6,1
30 À 34 ANS	480	52,2	455	49,5	920	6,2
35 À 44 ANS	1 175	48,0	1 275	52,0	2 450	16,5
45 À 54 ANS	1 300	45,4	1 565	54,6	2 865	19,3
55 À 64 ANS	795	46,5	910	53,2	1 710	11,5
65 À 69 ANS	230	46,5	250	50,5	495	3,3
70 À 74 ANS	180	50,7	175	49,3	355	2,4
75 À 84 ANS	150	50,8	150	50,8	295	2,0
85 ANS ET PLUS	30	85,7	10	28,6	35	0,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5315	49,1	5500	50,9	10815	100
0 À 14 ANS	1950	49,5	2010	51,0	3940	36,4
15 À 19 ANS	535	46,7	605	52,8	1145	10,6
20 À 24 ANS	465	50,3	460	49,7	925	8,6
25 À 29 ANS	425	51,5	405	49,1	825	7,7
30 À 34 ANS	405	50,3	400	49,7	805	7,4
35 À 44 ANS	670	48,6	705	51,1	1380	12,6
45 À 54 ANS	445	48,9	445	48,9	910	8,3
55 À 64 ANS	270	47,8	305	52,6	580	5,2
65 À 69 ANS	70	48,3	80	55,2	145	1,4
70 À 74 ANS	45	52,9	50	58,8	85	0,8
75 À 84 ANS	50	58,8	45	52,9	85	0,8
85 ANS ET PLUS	15	75,0	10	50,0	20	0,1

Tableau 4 (SUITE)

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	6 960	49,3	7 170	50,7	14 130	100,0
0 À 14 ANS	2 290	47,6	2 525	52,4	4 815	34,1
15 À 19 ANS	610	47,5	660	51,4	1 285	9,1
20 À 24 ANS	595	51,5	570	49,4	1 155	8,2
25 À 29 ANS	575	50,2	570	49,8	1 145	8,1
30 À 34 ANS	615	51,0	570	47,3	1 205	8,5
35 À 44 ANS	940	49,3	975	51,2	1 905	13,5
45 À 54 ANS	625	51,9	595	49,4	1 205	8,5
55 À 64 ANS	395	51,0	380	49,0	775	5,5
65 À 69 ANS	130	53,1	105	42,9	245	1,8
70 À 74 ANS	80	50,0	90	56,3	160	1,1
75 À 84 ANS	95	54,3	85	48,6	175	1,2
85 ANS ET PLUS	25	45,5	35	63,6	55	0,4

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 5

Population autochtone selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

RÉGION	POPULATION AUTOCHTONE				POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	Total		Nombre	%
	Nombre		Nombre	%		
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3 158	3 011	6 169	100,0	143 870	4,3
ABITIBI	429	414	843	13,7	16 985	5,0
LA VALLÉE-DE-L'OR	991	1 007	1 998	32,4	41 895	4,8
TÉMISCAMINGUE	1 738	1 590	3 328	53,9	16 985	19,6
BAS-SAINT-LAURENT	398	377	775	100,0	200 655	0,4
RIVIÈRE-DU-LOUP	398	377	775	100,0	33 305	2,3
CAPITALE-NATIONALE	1 627	1 372	2 999	100,0	661 060	0,5
QUÉBEC (AGGL.)	1 627	1 372	2 999	100,0	525 375	0,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	1 155	919	2 074	100,0	224 200	0,9
BÉCANCOUR	130	92	222	10,7	18 810	1,2
NICOLET-YAMASKA	1 025	827	1 852	89,3	23 010	8,0
CÔTE-NORD	5 980	5 736	11 716	100,0	95 910	12,2
BASSE-CÔTE-NORD	664	672	1 336	11,4	5 505	24,3
CANIAPISCAU	729	749	1 478	12,6	3 950	37,4
LA HAUTE-CÔTE-NORD	225	191	416	3,6	12 305	3,4
MANICOUAGAN	1 830	1 673	3 503	29,9	33 050	10,6
MINGANIE	740	699	1 439	12,3	6 390	22,5
SEPT-RIVIÈRES	1 792	1 752	3 544	30,2	34 715	10,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2 614	2 412	5 026	100,0	94 340	5,3
AVIGNON	2 342	2 181	4 523	90,0	14 640	30,9
LA CÔTE-DE-GASPÉ	272	231	503	10,0	17 885	2,8
LANAUDIÈRE	1 140	1 131	2 271	100,0	429 055	0,5
MATAWINIE	1 140	1 131	2 271	100,0	49 715	4,6
LAURENTIDES	1 090	927	2 017	100,0	511 275	0,4
DEUX-MONTAGNES	1 090	927	2 017	100,0	87 250	2,3
MAURICIE	1 866	2 026	3 892	100,0	258 925	1,5
LA TUQUE (AGGL.)	1 866	2 026	3 892	100,0	15 450	25,2
MONTÉRÉGIE	4 953	4 502	9 455	100,0	1 357 720	0,7
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	4 953	4 502	9 455	100,0	377 245	2,5
ROUSSILLON	4 953	4 502	9 455	100,0	149 995	6,3
NORD-DU-QUÉBEC	12 670	12 841	25 511	100,0	39 815	64,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	7 579	7 541	15 120	59,3	14 130	107,0
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5 091	5 300	10 391	40,7	10 815	96,1
OUTAOUAIS	1 741	1 588	3 329	100,0	341 095	1,0
LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	1 741	1 588	3 329	100,0	20 520	16,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 563	2 273	4 836	100,0	272 610	1,8
LE DOMAINE-DU-ROY	2 563	2 273	4 836	100,0	31 955	15,1
LISTE GÉNÉRALE - RÉGION DU QUÉBEC, DISTRICT QUÉBEC	36	34	70			
LE QUÉBEC	40 991	39 149	80 140	100,0	7 546 135	1,1

Sources : Population indienne : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 2007.
Population inuite : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2009.

Tableau 6

Population immigrée selon le sexe,
ensemble du Québec et région du Nord-du-Québec, 2006

	FEMMES	HOMMES	IMMIGRANTS TOTAL	POPULATION TOTALE	% FEMMES	% POPULATION IMMIGRÉE
LE QUÉBEC	433 635	417 925	851 555	7 435 900	50,9	11,5
NORD-DU-QUÉBEC	165	190	355	39 550	46,5	0,9

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 7

Type de familles selon la présence et l'âge des enfants, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2006

	TYPE DE FAMILLES AVEC ENFANTS									
	TOTAL FAMILLES		COUPLES		FAMILLES MONOPARENTALES		SEXE DU CHEF DE FAMILLE MONOPARENTALE			
							FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 267 720	59,8	914 890	72,2	352 830	27,8	274 890	77,9	77 940	22,1
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 106 050	52,1	830 270	75,1	275 780	24,9	211 865	76,8	63 915	23,2
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	892 920	42,1	681 235	76,3	211 685	23,7	166 025	78,4	45 655	21,6
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	335 800	15,8	283 515	84,4	52 285	15,6	44 370	84,9	7 920	15,1
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	853 895	40,2	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	2 121 610	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—
NORD-DU-QUÉBEC										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	7 780	74,9	5 380	69,2	2 400	30,8	1 785	74,4	610	25,4
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	7 210	69,4	5 090	70,6	2 120	29,4	1 565	73,8	550	25,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	6 300	60,7	4 430	70,3	1 870	29,7	1 420	75,9	455	24,3
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	3 095	29,8	2 185	70,6	910	29,4	705	77,5	205	22,5
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	2 605	25,1	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	10 385	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—
CRÉ DE LA BAIE-JAMES										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	2 575	57,3	2 035	79,0	540	21,0	375	69,4	165	30,6
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	2 440	54,3	1 955	80,1	480	19,7	320	66,7	160	33,3
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	2 010	44,8	1 595	79,4	420	20,9	295	70,2	120	28,6
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	835	18,6	650	77,8	170	20,4	115	67,6	50	29,4
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	1 910	42,5	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	4 490	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	2 210	90,2	1 255	56,8	950	43,0	715	75,3	235	24,7
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	2 120	86,5	1 225	57,8	890	42,0	670	75,3	225	25,3
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	1 940	79,2	1 150	59,3	790	40,7	605	76,6	190	24,1
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	955	39,0	590	61,8	365	38,2	295	80,8	80	21,9
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	245	10,0	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	2 450	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	2 995	86,9	2 090	69,8	905	30,2	695	76,8	215	23,8
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	2 650	76,9	1 905	71,9	750	28,3	575	76,7	175	23,3
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	2 350	68,2	1 695	72,1	665	28,3	515	77,4	145	21,8
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	1 310	38,0	935	71,4	380	29,0	300	78,9	85	22,4
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	450	13,1	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	3 445	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—

Tableau 8

Personnes seules de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe
ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2006

	FEMMES						HOMMES						TOTAL				
	VIVANT SEULES		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL		VIVANT SEULS		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT			VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre		Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	
LE QUÉBEC	538 605	17,1	82 565	2,6	32 560	1,0	3 154 965	441 735	14,8	99 875	3,3	31 295	1,0	2 990 695	6 145 665		
15 À 17 ANS	310	0,2	450	0,3	365	0,3	144 085	500	0,3	595	0,4	345	0,2	153 145	297 225		
18 À 24 ANS	20 750	6,5	21 245	6,7	5 130	1,6	319 265	22 575	6,9	21 775	6,7	6 140	1,9	326 125	645 385		
25 À 29 ANS	29 365	11,9	14 680	5,9	3 050	1,2	247 205	38 580	15,9	22 160	9,1	4 835	2,0	242 285	489 485		
30 À 34 ANS	22 545	9,7	5 715	2,5	1 455	0,6	232 675	36 650	15,9	10 555	4,6	2 525	1,1	230 995	463 670		
35 À 44 ANS	48 365	8,6	8 695	1,6	2 355	0,4	560 410	86 145	15,6	14 165	2,6	4 215	0,8	552 025	1 112 435		
45 À 54 ANS	82 190	13,3	12 560	2,0	4 250	0,7	619 930	98 510	16,4	13 105	2,2	4 860	0,8	600 875	1 220 800		
55 À 64 ANS	110 640	23,0	10 085	2,1	5 715	1,2	480 780	77 770	17,0	9 280	2,0	4 050	0,9	458 275	939 055		
65 À 74 ANS	97 985	32,5	5 635	1,9	4 650	1,5	301 755	45 795	17,3	5 320	2,0	2 625	1,0	264 590	566 345		
75 À 84 ANS	96 255	48,7	2 770	1,4	4 235	2,1	197 675	28 505	20,6	2 535	1,8	1 445	1,0	138 550	336 235		
85 ANS ET PLUS	30 200	59,0	730	1,4	1 345	2,6	51 170	6 705	28,1	385	1,6	250	1,0	23 830	75 000		
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	565	9,9	45	0,8	15	0,3	5 695	980	15,7	100	1,6	40	0,6	6 235	11 935		
15 À 17 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	275	0	0,0	0	0,0	0	0,0	345	615		
18 À 24 ANS	60	8,8	10	1,5	0	0,0	680	45	6,7	20	3,0	10	1,5	670	1 350		
25 À 29 ANS	35	8,0	0	0,0	15	3,4	440	50	10,8	40	8,6	10	2,2	465	910		
30 À 34 ANS	30	5,9	0	0,0	0	0,0	505	95	20,7	0	0,0	0	0,0	460	970		
35 À 44 ANS	40	3,3	10	0,8	0	0,0	1 230	205	16,9	10	0,8	10	0,8	1 215	2 450		
45 À 54 ANS	135	10,5	25	1,9	0	0,0	1 290	280	17,8	10	0,6	0	0,0	1 570	2 850		
55 À 64 ANS	90	12,1	0	0,0	0	0,0	745	175	18,9	0	0,0	10	1,1	925	1 670		
65 À 74 ANS	70	18,2	0	0,0	0	0,0	385	100	21,3	0	0,0	0	0,0	470	850		
75 À 84 ANS	90	69,2	0	0,0	0	0,0	130	25	22,7	0	0,0	0	0,0	110	240		
85 ANS ET PLUS	0	0,0	10	100,0	0	0,0	10	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	20		
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	175	5,4	20	0,6	40	1,2	3 265	310	9,1	30	0,9	70	2,0	3 415	6 675		
15 À 17 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	315	0	0,0	0	0,0	0	0,0	385	700		
18 À 24 ANS	10	1,5	0	0,0	10	1,5	665	15	2,2	0	0,0	10	1,5	670	1 340		
25 À 29 ANS	40	9,8	0	0,0	0	0,0	410	25	6,2	0	0,0	0	0,0	405	810		
30 À 34 ANS	30	7,5	0	0,0	0	0,0	400	35	8,9	0	0,0	15	3,8	395	795		
35 À 44 ANS	30	4,6	0	0,0	0	0,0	650	95	14,0	10	1,5	20	2,9	680	1 330		
45 À 54 ANS	35	8,0	0	0,0	10	2,3	435	70	15,7	0	0,0	10	2,2	445	870		
55 À 64 ANS	25	9,6	0	0,0	0	0,0	260	45	16,1	10	3,6	0	0,0	280	540		
65 À 74 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	100	15	12,0	0	0,0	0	0,0	125	225		
75 À 84 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	20	0	0,0	0	0,0	0	0,0	35	60		
85 ANS ET PLUS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0		
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	170	3,6	10	0,2	50	1,1	4 670	195	4,2	15	0,3	50	1,1	4 620	9 285		
15 À 17 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	375	0	0,0	0	0,0	0	0,0	420	795		
18 À 24 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	830	0	0,0	0	0,0	0	0,0	805	1 640		
25 À 29 ANS	20	3,4	0	0,0	10	1,7	580	10	1,8	0	0,0	0	0,0	565	1 145		
30 À 34 ANS	30	4,8	0	0,0	10	1,6	620	20	3,5	0	0,0	0	0,0	575	1 195		
35 À 44 ANS	20	2,2	0	0,0	0	0,0	930	50	5,1	0	0,0	20	2,1	975	1 905		
45 À 54 ANS	30	4,9	0	0,0	20	3,3	615	55	9,4	0	0,0	25	4,3	585	1 205		
55 À 64 ANS	35	9,0	0	0,0	10	2,6	390	40	10,3	10	2,6	10	2,6	390	770		
65 À 74 ANS	15	7,0	0	0,0	0	0,0	215	10	5,1	0	0,0	0	0,0	195	410		
75 À 84 ANS	10	11,8	0	0,0	0	0,0	85	0	0,0	0	0,0	0	0,0	85	165		
85 ANS ET PLUS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	30	0	0,0	0	0,0	0	0,0	20	55		

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 9

Population de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme obtenu, l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2006

	FEMMES											
	AUCUN DIPLOME		DES		DEP		DEC		CERTIFICAT		GRADE UNIVERSITAIRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	797 655	25,1	752 295	23,7	374 115	11,8	554 475	17,5	177 440	5,6	520 675	16,4
15 À 19 ANS	126 905	55,0	78 455	34,0	5 875	2,5	18 175	7,9	830	0,4	335	0,1
20 À 29 ANS	50 295	10,5	93 270	19,4	66 365	13,8	138 030	28,7	22 970	4,8	110 315	22,9
30 À 44 ANS	92 210	11,6	140 015	17,6	131 475	16,6	173 490	21,8	46 425	5,8	210 540	26,5
45 À 54 ANS	110 150	17,7	172 310	27,7	89 955	14,5	110 265	17,8	37 100	6,0	101 300	16,3
55 À 64 ANS	126 990	26,3	134 345	27,8	50 885	10,5	67 365	14,0	37 870	7,8	65 245	13,5
65 ANS ET PLUS	291 105	51,4	133 890	23,6	29 570	5,2	47 145	8,3	32 235	5,7	32 930	5,8
NORD-DU-QUÉBEC	6 290	46,1	2 445	17,9	1 565	11,5	1 860	13,6	525	3,8	975	7,1
15 À 19 ANS	1 315	79,2	300	18,1	20	1,2	20	1,2	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	1 210	41,4	635	21,7	325	11,1	500	17,1	40	1,4	190	6,5
30 À 44 ANS	1 580	36,4	660	15,2	660	15,2	810	18,7	230	5,3	410	9,5
45 À 54 ANS	810	34,5	445	19,0	390	16,6	350	14,9	130	5,5	220	9,4
55 À 64 ANS	665	47,8	230	16,5	135	9,7	150	10,8	80	5,8	130	9,4
65 ANS ET PLUS	710	70,6	185	18,4	30	3,0	15	1,5	40	4,0	10	1,0
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	2 540	54,4	690	14,8	265	5,7	695	14,9	175	3,7	310	6,6
15 À 19 ANS	525	84,7	85	13,7	10	1,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	555	47,6	305	26,2	70	6,0	185	15,9	15	1,3	30	2,6
30 À 44 ANS	645	41,6	225	14,5	115	7,4	360	23,2	90	5,8	110	7,1
45 À 54 ANS	265	42,7	55	8,9	45	7,3	120	19,4	40	6,5	95	15,3
55 À 64 ANS	255	66,2	10	2,6	25	6,5	25	6,5	20	5,2	55	14,3
65 ANS ET PLUS	305	92,4	10	3,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	1 725	30,2	1 395	24,4	920	16,1	985	17,2	270	4,7	415	7,3
15 À 19 ANS	300	58,8	185	36,3	10	2,0	20	3,9	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	165	18,6	165	18,6	165	18,6	270	30,5	15	1,7	95	10,7
30 À 44 ANS	385	22,1	310	17,8	365	21,0	380	21,8	105	6,0	200	11,5
45 À 54 ANS	320	24,8	360	27,9	275	21,3	185	14,3	65	5,0	85	6,6
55 À 64 ANS	270	36,2	210	28,2	80	10,7	105	14,1	40	5,4	35	4,7
65 ANS ET PLUS	290	53,7	165	30,6	30	5,6	15	2,8	40	7,4	0	0,0
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	2 025	61,9	360	11,0	380	11,6	180	5,5	80	2,4	250	7,6
15 À 19 ANS	490	92,5	30	5,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	490	56,3	165	19,0	90	10,3	45	5,2	10	1,1	65	7,5
30 À 44 ANS	550	52,6	125	12,0	180	17,2	70	6,7	35	3,3	100	9,6
45 À 54 ANS	225	51,7	30	6,9	70	16,1	45	10,3	25	5,7	40	9,2
55 À 64 ANS	140	53,8	10	3,8	30	11,5	20	7,7	20	7,7	40	15,4
65 ANS ET PLUS	115	85,2	10	7,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	7,4

Tableau 9 (SUITE)

	HOMMES											
	AUCUN DIPLOME		DES		DEP		DEC		CERTIFICAT		GRADE UNIVERSITAIRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	750 215	24,9	625 295	20,8	571 855	19,0	437 890	14,6	123 700	4,1	498 880	16,6
15 À 19 ANS	149 515	61,4	72 305	29,7	9 055	3,7	11 735	4,8	515	0,2	400	0,2
20 À 29 ANS	79 205	16,5	109 650	22,8	97 065	20,2	108 375	22,6	16 015	3,3	69 920	14,6
30 À 44 ANS	115 990	14,8	134 780	17,2	176 880	22,5	142 145	18,1	34 460	4,4	181 580	23,1
45 À 54 ANS	116 570	19,3	131 125	21,7	131 635	21,8	87 695	14,5	27 825	4,6	108 470	18,0
55 À 64 ANS	105 145	22,8	100 445	21,8	90 640	19,7	53 935	11,7	25 505	5,5	85 200	18,5
65 ANS ET PLUS	183 785	42,3	76 985	17,7	66 575	15,3	34 000	7,8	19 380	4,5	53 290	12,3
NORD-DU-QUÉBEC	6 800	47,6	1 935	13,5	3 135	21,9	1 415	9,9	280	2,0	715	5,0
15 À 19 ANS	1 465	80,7	260	14,3	55	3,0	30	1,7	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	1 400	48,0	465	16,0	585	20,1	370	12,7	10	0,3	60	2,1
30 À 44 ANS	1 565	36,3	525	12,2	1 250	29,0	575	13,3	100	2,3	295	6,8
45 À 54 ANS	925	35,6	355	13,7	800	30,8	250	9,6	75	2,9	180	6,9
55 À 64 ANS	705	43,9	225	14,0	330	20,6	140	8,7	70	4,4	130	8,1
65 ANS ET PLUS	740	70,1	105	10,0	110	10,4	65	6,2	25	2,4	55	5,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	2 680	58,0	500	10,8	760	16,5	445	9,6	70	1,5	170	3,7
15 À 19 ANS	580	87,9	70	10,6	10	1,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	665	58,6	210	18,5	155	13,7	90	7,9	0	0,0	10	0,9
30 À 44 ANS	735	47,4	155	10,0	375	24,2	205	13,2	30	1,9	55	3,5
45 À 54 ANS	240	41,0	40	6,8	130	22,2	105	17,9	20	3,4	45	7,7
55 À 64 ANS	195	50,0	25	6,4	70	17,9	40	10,3	15	3,8	45	11,5
65 ANS ET PLUS	260	85,2	10	3,3	25	8,2	10	3,3	10	3,3	20	6,6
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	2 075	33,1	1 085	17,3	1 795	28,7	760	12,1	175	2,8	355	5,7
15 À 19 ANS	330	59,5	160	28,8	30	5,4	30	5,4	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	225	24,5	105	11,4	325	35,3	225	24,5	10	1,1	30	3,3
30 À 44 ANS	310	18,4	265	15,7	595	35,3	280	16,6	60	3,6	165	9,8
45 À 54 ANS	495	31,5	275	17,5	555	35,4	105	6,7	40	2,5	95	6,1
55 À 64 ANS	370	39,8	175	18,8	210	22,6	80	8,6	45	4,8	45	4,8
65 ANS ET PLUS	345	58,5	95	16,1	75	12,7	35	5,9	15	2,5	25	4,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	2 045	60,0	350	10,3	580	17,0	210	6,2	35	1,0	190	5,6
15 À 19 ANS	555	92,5	30	5,0	15	2,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	510	59,3	150	17,4	105	12,2	55	6,4	0	0,0	20	2,3
30 À 44 ANS	520	48,1	105	9,7	280	25,9	90	8,3	10	0,9	75	6,9
45 À 54 ANS	190	43,2	40	9,1	115	26,1	40	9,1	15	3,4	40	9,1
55 À 64 ANS	140	49,1	25	8,8	50	17,5	20	7,0	10	3,5	40	14,0
65 ANS ET PLUS	135	84,4	0	0,0	10	6,3	20	12,5	0	0,0	10	6,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 10

Population de 20 à 44 ans qui a fait des études supérieures selon le niveau et le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	MAÎTRISE		DOCTORAT		TOTAL - ÉTUDES SUPÉRIEURES	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	Nombre		Nombre		Nombre	
LE QUÉBEC	51 075	48 900	6 800	9 220	57 875	58 120
BAS-SAINT-LAURENT	620	400	50	135	670	535
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	875	550	135	150	1 010	6 350
CAPITALE-NATIONALE	5 940	5 280	825	1 070	6 765	6 350
MAURICIE	735	630	120	125	855	755
ESTRIE	1 355	1 515	305	340	1 660	1 855
MONTRÉAL	25 050	25 880	3 520	5 175	28 570	31 055
OUTAOUAIS	2 555	2 560	355	440	2 910	3 000
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	275	235	25	25	300	260
CÔTE-NORD	225	200	30	50	255	250
NORD-DU-QUÉBEC	40	25	10	0	50	25
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	10	10	0	0	10	10
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	20	15	0	0	20	15
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	10	0	10	0	20	0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	240	150	10	20	250	170
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 505	1 150	125	130	1 630	1 280
LAVAL	1 925	1 795	175	245	2 100	2 040
LANAUDIÈRE	1 085	830	145	50	1 230	880
LAURENTIDES	1 660	1 315	180	260	1 840	1 575
MONTÉRÉGIE	6 445	5 895	700	950	7 145	6 845
CRÉ DE LONGUEUIL	2 930	3 070	270	430	3 200	3 500
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2 120	1 695	250	320	2 370	2 015
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 395	1 130	180	200	1 575	1 330
CENTRE-DU-QUÉBEC	495	445	60	45	555	490

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 11

Population de 15 à 24 ans sans diplôme et n'ayant pas fréquenté
l'école en 2005-2006, selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	15 - 19 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	21 460	9,3	230 575	31 890	13,1	243 530
BAS-SAINT-LAURENT	465	7,2	6 420	840	12,8	6 585
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	630	7,2	8 765	905	9,4	9 675
CAPITALE-NATIONALE	1 270	7,0	18 170	2 295	11,7	19 585
MAURICIE	795	10,7	7 455	1 190	14,8	8 035
ESTRIE	950	9,9	9 600	1 510	15,3	9 870
MONTRÉAL	3 700	7,5	49 365	5 105	10,0	51 255
OUTAOUAIS	1 310	11,6	11 315	1 865	15,5	12 035
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	530	10,7	4 935	810	15,5	5 215
CÔTE-NORD	555	17,0	3 265	455	14,4	3 160
NORD-DU-QUÉBEC	545	32,8	1 660	555	30,6	1 815
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	80	15,7	510	45	8,1	555
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	255	48,1	530	280	46,7	600
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	210	33,9	620	230	34,8	660
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	375	12,1	3 110	435	15,6	2 785
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 140	8,9	12 880	1 775	13,9	12 780
LAVAL	975	8,4	11 640	1 250	10,1	12 395
LANAUDIÈRE	1 560	10,6	14 755	2 515	15,8	15 870
LAURENTIDES	1 710	10,4	16 365	2 970	16,5	17 990
MONTÉRÉGIE	4 220	9,6	43 910	6 070	13,0	46 760
CRÉ DE LONGUEUIL	1 140	9,0	12 625	1 300	10,2	12 735
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 860	9,8	18 950	3 050	14,7	20 760
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 220	9,9	12 335	1 720	13,0	13 265
CENTRE-DU-QUÉBEC	700	10,0	6 975	1 335	17,3	7 705

Tableau 11 (SUITE)

	20 - 24 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	19 320	8,3	233 665	34 150	14,4	236 995
BAS-SAINT-LAURENT	435	8,1	5 385	895	14,8	6 035
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	685	8,4	8 200	840	9,7	8 620
CAPITALE-NATIONALE	1 095	4,9	22 305	1 870	8,6	21 870
MAURICIE	785	10,5	7 510	1 265	15,8	8 020
ESTRIE	920	9,5	9 690	1 585	15,7	10 070
MONTRÉAL	4 275	6,1	69 600	6 865	10,7	64 250
OUTAOUAIS	1 225	12,1	10 085	2 125	19,6	10 825
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	425	10,9	3 895	825	18,2	4 535
CÔTE-NORD	530	19,4	2 725	625	23,0	2 720
NORD-DU-QUÉBEC	585	39,3	1 490	710	48,1	1 475
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	50	11,2	445	100	22,0	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	265	57,6	460	275	60,4	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	270	46,2	585	335	59,3	565
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	245	12,3	1 990	425	17,8	2 390
CHAUDIÈRE-APPALACHES	790	7,0	11 330	1 875	15,0	12 510
LAVAL	700	6,5	10 805	1 420	12,8	11 085
LANAUDIÈRE	1 090	9,9	11 035	2 455	20,2	12 130
LAURENTIDES	1 415	11,0	12 825	2 900	21,4	13 540
MONTÉRÉGIE	3 525	9,1	38 630	6 145	15,4	39 965
CRÉ DE LONGUEUIL	1 100	8,6	12 770	1 515	12,4	12 260
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 510	9,2	16 495	2 920	16,8	17 390
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	915	9,8	9 365	1 710	16,6	10 315
CENTRE-DU-QUÉBEC	605	9,8	6 160	1 320	19,0	6 945

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 12

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage selon le sexe, le diplôme obtenu et l'âge, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2006

		LE QUÉBEC					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
	15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
	20 À 24 ANS	78,5	71,4	9,0	80,7	71,5	11,4
	25 À 34 ANS	81,8	76,7	6,3	90,7	84,0	7,3
	35 À 44 ANS	83,3	78,5	5,7	91,7	86,0	6,3
	45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
	55 À 64 ANS	44,4	41,8	5,9	62,4	58,1	6,8
	65 À 74 ANS	7,0	6,5	7,7	16,6	15,7	5,4
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,6	16,1	5,7	5,3	7,0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	29,2	25,4	13,1	49,4	43,3	12,3
	15 À 19 ANS	33,2	26,3	21,0	35,6	28,1	20,9
	20 À 24 ANS	56,2	46,3	17,6	75,3	62,8	16,7
	25 À 34 ANS	53,2	45,5	14,4	80,5	70,0	13,0
	35 À 44 ANS	61,3	54,1	11,7	80,0	71,6	10,5
	45 À 54 ANS	58,6	53,0	9,6	78,8	71,8	8,9
	55 À 64 ANS	29,9	27,2	8,9	54,3	48,9	10,0
	65 À 74 ANS	3,5	3,1	12,0	11,2	10,5	6,7
	75 ANS ET PLUS	1,0	0,7	28,6	3,2	2,9	10,3
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	57,6	53,6	6,9	71,5	66,1	7,6
	15 À 19 ANS	64,7	58,2	10,0	61,0	53,9	11,7
	20 À 24 ANS	76,4	69,2	9,4	80,1	71,3	11,0
	25 À 34 ANS	73,4	67,0	8,7	89,5	82,2	8,2
	35 À 44 ANS	79,7	74,6	6,4	91,1	85,2	6,5
	45 À 54 ANS	78,9	75,1	4,8	89,3	84,3	5,5
	55 À 64 ANS	44,9	42,1	6,4	61,7	57,6	6,7
	65 À 74 ANS	7,4	6,9	7,6	16,6	15,7	5,8
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,5	20,1	5,4	4,9	8,8
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	73,8	69,1	6,4	78,8	73,0	7,3
	15 À 19 ANS	75,7	68,5	9,6	80,2	71,9	10,3
	20 À 24 ANS	86,3	80,0	7,4	91,5	83,1	9,2
	25 À 34 ANS	83,6	78,1	6,6	94,0	86,9	7,5
	35 À 44 ANS	85,5	80,1	6,3	93,8	87,6	6,6
	45 À 54 ANS	82,4	77,6	5,7	91,2	85,1	6,8
	55 À 64 ANS	53,3	49,9	6,4	64,7	59,5	7,9
	65 À 74 ANS	10,5	9,7	7,4	16,3	15,1	6,8
	75 ANS ET PLUS	3,8	3,6	4,6	5,4	5,1	6,4
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	75,6	72,0	4,8	81,9	77,4	5,5
	15 À 19 ANS	72,1	66,3	8,0	66,3	57,2	13,6
	20 À 24 ANS	83,4	77,4	7,2	80,9	72,8	10,1
	25 À 34 ANS	88,4	84,5	4,4	94,7	89,9	5,0
	35 À 44 ANS	88,9	85,4	3,9	95,2	91,4	4,1
	45 À 54 ANS	87,1	83,8	3,8	92,9	89,2	4,0
	55 À 64 ANS	50,7	48,2	4,8	64,4	60,8	5,6
	65 À 74 ANS	10,8	10,2	6,3	18,7	17,6	6,2
	75 ANS ET PLUS	3,5	3,2	8,2	8,5	8,2	3,2
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	64,1	61,0	4,8	73,9	69,6	5,9
	15 À 19 ANS	56,6	53,0	5,3	63,1	54,4	13,8
	20 À 24 ANS	80,3	72,8	9,3	74,7	66,3	11,4
	25 À 34 ANS	85,0	79,9	6,0	91,0	84,9	6,7
	35 À 44 ANS	89,5	85,3	4,7	94,3	89,3	5,3
	45 À 54 ANS	88,5	85,5	3,3	93,0	89,0	4,3
	55 À 64 ANS	47,4	45,6	3,9	63,9	59,5	6,8
	65 À 74 ANS	10,4	9,8	6,7	22,0	21,0	4,3
	75 ANS ET PLUS	3,6	3,3	7,3	9,4	9,1	3,1
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	79,8	76,1	4,6	81,3	77,4	4,8
	15 À 19 ANS	67,2	61,2	8,9	58,8	56,2	4,3
	20 À 24 ANS	81,4	73,9	9,2	73,4	65,1	11,3
	25 À 34 ANS	88,0	83,5	5,1	91,2	86,2	5,5
	35 À 44 ANS	89,3	85,3	4,5	94,8	89,8	5,2
	45 À 54 ANS	90,7	87,8	3,2	95,1	91,7	3,5
	55 À 64 ANS	56,7	54,7	3,5	68,8	66,3	3,6
	65 À 74 ANS	16,5	15,8	3,8	29,6	28,8	2,5
	75 ANS ET PLUS	8,2	7,8	4,9	14,5	13,8	5,2

Tableau 12 (SUITE)

		NORD-DU-QUÉBEC					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	65,3	58,0	11,2	72,3	60,0	16,8
	15 À 19 ANS	39,5	30,1	23,7	35,5	27,5	22,5
	20 À 24 ANS	68,8	56,4	18,0	67,1	49,2	26,3
	25 À 34 ANS	76,5	67,9	11,7	84,0	67,2	19,7
	35 À 44 ANS	82,9	75,4	9,2	87,7	74,5	14,9
	45 À 54 ANS	76,8	71,0	7,5	89,4	78,0	12,9
	55 À 64 ANS	49,3	45,3	8,0	69,5	60,1	13,0
	65 À 74 ANS	18,0	15,8	8,0	32,9	29,1	13,5
	75 ANS ET PLUS	9,7	9,7	0,0	20,8	20,8	0,0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	51,4	42,7	17,0	58,2	44,9	23,1
	15 À 19 ANS	34,2	25,5	24,4	31,1	22,9	27,5
	20 À 24 ANS	60,3	44,3	27,8	60,8	41,8	31,3
	25 À 34 ANS	61,9	49,3	19,5	70,9	50,0	29,4
	35 À 44 ANS	72,6	63,2	13,0	77,6	62,4	20,1
	45 À 54 ANS	64,8	57,4	11,4	82,2	67,0	17,8
	55 À 64 ANS	43,6	39,1	5,2	61,0	50,4	17,4
	65 À 74 ANS	22,6	20,4	0,0	34,9	29,2	13,5
	75 ANS ET PLUS	14,3	12,2	0,0	16,7	19,0	0,0
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	64,6	56,4	13,0	73,4	65,1	11,6
	15 À 19 ANS	60,0	51,7	19,4	48,1	40,4	16,0
	20 À 24 ANS	70,3	58,1	13,5	62,5	42,9	28,6
	25 À 34 ANS	78,8	72,1	9,8	85,3	74,7	10,9
	35 À 44 ANS	82,5	71,3	10,6	86,6	79,1	6,9
	45 À 54 ANS	70,8	62,9	9,5	94,4	85,9	6,0
	55 À 64 ANS	39,1	32,6	16,7	71,1	71,1	6,3
	65 À 74 ANS	6,5	0,0	0,0	33,3	27,8	0,0
	75 ANS ET PLUS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	77,3	71,2	7,0	88,8	72,9	17,6
	15 À 19 ANS	0,0	0,0	0,0	90,9	81,8	20,0
	20 À 24 ANS	92,0	68,0	8,7	88,6	72,7	17,9
	25 À 34 ANS	79,2	74,0	9,8	92,2	73,9	20,6
	35 À 44 ANS	85,1	81,9	6,3	93,6	76,0	18,1
	45 À 54 ANS	84,6	80,8	9,1	93,1	79,4	15,4
	55 À 64 ANS	33,3	33,3	22,2	81,8	66,7	16,7
	65 À 74 ANS	0,0	0,0	0,0	23,5	11,8	0,0
	75 ANS ET PLUS	66,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	84,9	78,8	7,0	88,0	78,8	10,4
	15 À 19 ANS	50,0	100,0	100,0	50,0	50,0	0,0
	20 À 24 ANS	83,0	79,2	4,5	78,1	65,6	20,0
	25 À 34 ANS	86,9	77,6	7,5	96,1	85,7	12,2
	35 À 44 ANS	91,3	85,4	3,2	95,0	85,0	9,2
	45 À 54 ANS	87,1	82,9	3,3	92,0	86,0	4,3
	55 À 64 ANS	63,3	56,7	0,0	60,7	53,6	11,8
	65 À 74 ANS	0,0	0,0	0,0	42,9	71,4	66,7
	75 ANS ET PLUS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	80,0	75,2	4,8	87,5	80,4	4,1
	15 À 19 ANS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	20 À 24 ANS	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
	25 À 34 ANS	95,7	91,3	0,0	114,3	100,0	0,0
	35 À 44 ANS	87,1	87,1	7,4	86,7	80,0	0,0
	45 À 54 ANS	96,2	88,5	8,0	93,3	93,3	0,0
	55 À 64 ANS	56,3	50,0	0,0	64,3	71,4	0,0
	65 À 74 ANS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	75 ANS ET PLUS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	91,3	88,7	2,2	92,3	89,5	3,0
	15 À 19 ANS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	20 À 24 ANS	54,5	54,5	0,0	0,0	100,0	0,0
	25 À 34 ANS	93,9	87,9	3,2	93,5	90,3	6,9
	35 À 44 ANS	97,7	95,5	4,7	100,0	100,0	0,0
	45 À 54 ANS	95,5	93,2	0,0	100,0	100,0	0,0
	55 À 64 ANS	96,2	88,5	0,0	84,6	84,6	0,0
	65 À 74 ANS	100,0	100,0	0,0	22,2	22,2	0,0
	75 ANS ET PLUS	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0

Tableau 12 (SUITE)

		CRÉ DE LA BAIE-JAMES					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	63,2	57,7	8,9	76,6	67,1	12,3
	15 À 19 ANS	52,9	46,1	14,8	43,2	41,4	4,2
	20 À 24 ANS	78,7	68,5	12,9	74,7	62,6	16,2
	25 À 34 ANS	78,3	74,6	6,1	93	79,7	14,4
	35 À 44 ANS	85,8	79,3	8,1	94,7	84,8	10,4
	45 À 54 ANS	71,7	65,9	8,1	91,7	81,2	11,5
	55 À 64 ANS	34,2	29,5	13,7	66,1	55,4	14,6
	65 À 74 ANS	2,6	0	0	27,7	23,4	19,2
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	44,9	39,1	12,9	61,4	52,8	14,9
	15 À 19 ANS	45	40	11,1	34,8	34,8	0
	20 À 24 ANS	90	50	55,6	69,6	65,2	12,5
	25 À 34 ANS	55,8	55,8	0	76,9	56,4	26,7
	35 À 44 ANS	77,2	68,4	11,4	93,3	86,7	7,1
	45 À 54 ANS	53,1	43,8	17,6	86,9	72,7	15,1
	55 À 64 ANS	31,5	25,9	17,6	59,5	48,6	18,2
	65 À 74 ANS	5,4	0	0	29,4	21,6	20
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	56,6	49,8	12	71,9	66,4	8,3
	15 À 19 ANS	67,6	56,8	20	43,8	40,6	14,3
	20 À 24 ANS	57,9	47,4	0	56,2	31,2	44,4
	25 À 34 ANS	80,8	80,8	0	94,4	88,9	0
	35 À 44 ANS	82	68	12,2	87,5	82,5	5,7
	45 À 54 ANS	65,3	59,7	8,5	92,7	85,5	7,8
	55 À 64 ANS	33,3	26,2	21,4	68,6	68,6	8,3
	65 À 74 ANS	0	0	0	37,5	31,2	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	73,4	69	5,2	90	75,8	15,8
	15 À 19 ANS	0	0	0	100	100	0
	20 À 24 ANS	92,9	71,4	15,4	88,5	84,6	8,7
	25 À 34 ANS	75	75	7,4	94,4	80,3	16,4
	35 À 44 ANS	85,5	83,6	6,4	98,9	81,6	16,3
	45 À 54 ANS	81,8	80	4,4	94,6	80,2	15,2
	55 À 64 ANS	0	0	0	83,3	64,3	20
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	66,7	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	83,2	76,6	7,3	86,2	78,3	9,2
	15 À 19 ANS	50	50	100	50	50	0
	20 À 24 ANS	88,9	86,1	0	81	66,7	17,6
	25 À 34 ANS	88,6	75	12,8	100	92,3	10,3
	35 À 44 ANS	90,2	84,3	6,5	97,6	85,4	10
	45 À 54 ANS	86,5	81,1	0	90,5	90,5	0
	55 À 64 ANS	52,4	52,4	0	50	43,8	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	60	60	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	70,4	64,8	5,3	85,7	80	6,7
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	100	90	0	100	100	0
	35 À 44 ANS	80	86,7	0	88,9	100	0
	45 À 54 ANS	100	84,6	15,4	100	100	0
	55 À 64 ANS	25	25	0	66,7	55,6	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	88	84,3	2,7	88,7	84,5	3,2
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	44,4	44,4	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	93,3	86,7	7,1	100	87,5	12,5
	35 À 44 ANS	100	100	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	82,4	82,4	0	100	100	0
	55 À 64 ANS	85,7	71,4	0	55,6	55,6	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	40	40	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 12 (SUITE)

		ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	67,7	57,2	15,6	69,1	54,8	20,4
	15 À 19 ANS	38,7	28,3	26,8	39,2	26,7	34
	20 À 24 ANS	69,6	55,4	20,3	67	47,3	29,5
	25 À 34 ANS	77,9	64,4	17,3	79,1	63,3	19,2
	35 À 44 ANS	77,5	66,7	14	81,8	67,2	17,9
	45 À 54 ANS	80,5	72,4	10	85,2	72,7	16
	55 À 64 ANS	67,3	63,5	5,7	71,9	64,9	9,8
	65 À 74 ANS	25	20	40	28	24	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	28,6	28,6	0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	55,6	43,2	22,7	56,5	40,8	28,1
	15 À 19 ANS	37,8	27,6	27	38,7	25,2	34,9
	20 À 24 ANS	61	45,8	25	63,9	41	35,9
	25 À 34 ANS	68,4	47,4	28,8	64,1	47,4	26
	35 À 44 ANS	68,5	54,8	20	71,6	53,7	25
	45 À 54 ANS	68,9	62,2	9,7	76,3	60,5	20,7
	55 À 64 ANS	50	42,9	0	57,1	46,4	12,5
	65 À 74 ANS	17,6	17,6	0	22,7	18,2	40
	75 ANS ET PLUS	33,3	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	81,9	73,6	11,9	78,6	68,6	12,7
	15 À 19 ANS	50	50	0	50	33,3	0
	20 À 24 ANS	90	80	11,1	64,7	52,9	18,2
	25 À 34 ANS	85,2	77,8	8,7	87,5	75	14,3
	35 À 44 ANS	72,7	72,7	0	90	80	0
	45 À 54 ANS	100	66,7	33,3	100	87,5	0
	55 À 64 ANS	100	100	0	80	80	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	82,9	73,7	9,5	87,1	70,7	18,8
	15 À 19 ANS	0	0	0	66,7	66,7	0
	20 À 24 ANS	100	71,4	0	77,8	55,6	28,6
	25 À 34 ANS	78,3	69,6	11,1	90,6	68,8	24,1
	35 À 44 ANS	82,6	78,3	10,5	86,8	71,1	15,2
	45 À 54 ANS	92,9	85,7	15,4	87	73,9	15
	55 À 64 ANS	83,3	100	40	80	80	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	100	100	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	91,7	83,3	9,1	92,9	83,3	10,3
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	100	100	0	75	75	0
	25 À 34 ANS	84,6	76,9	0	100	84,6	15,4
	35 À 44 ANS	100	100	0	91,7	83,3	0
	45 À 54 ANS	88,9	77,8	25	100	87,5	0
	55 À 64 ANS	100	75	0	75	75	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	87,5	87,5	0	100	85,7	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	66,7	100	0	100	100	0
	35 À 44 ANS	80	80	0	100	0	0
	45 À 54 ANS	80	80	0	66,7	66,7	0
	55 À 64 ANS	100	75	0	0	100	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	94	92	0	97,4	94,7	5,4
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	100	100	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	100	95,2	0	90	90	0
	35 À 44 ANS	90	90	22,2	100	100	0
	45 À 54 ANS	100	100	0	100	100	0
	55 À 64 ANS	100	87,5	0	100	100	0
	65 À 74 ANS	100	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 12 (SUITE)

		ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	66,2	59	10,8	68,8	54,2	21,1
	15 À 19 ANS	29	18,5	33,3	25,8	16,7	32,4
	20 À 24 ANS	60,7	47,9	21,1	61,1	39,8	33,3
	25 À 34 ANS	74,1	64,9	12,4	79,9	59,8	25,1
	35 À 44 ANS	82,8	76,3	7,8	83,1	66,7	19,1
	45 À 54 ANS	84,7	80,6	4,8	86,3	73,5	14,9
	55 À 64 ANS	66,2	63,6	3,9	75,6	67,9	11,9
	65 À 74 ANS	41,9	41,9	0	48,7	46,2	10,5
	75 ANS ET PLUS	26,1	26,1	0	40,9	40,9	0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	52,4	44,7	14,7	56,9	42	26,2
	15 À 19 ANS	24,8	15,2	34,6	21,6	13,8	40
	20 À 24 ANS	54,8	41,9	23,5	55,4	35,1	34,1
	25 À 34 ANS	59,4	47,9	19,3	73,5	49,6	32,5
	35 À 44 ANS	73,2	67,1	8,3	74,2	57	24,6
	45 À 54 ANS	75,5	69,8	7,5	77,1	60,4	21,6
	55 À 64 ANS	52,9	51	0	66,7	56,4	19,2
	65 À 74 ANS	41	41	0	51,5	48,5	0
	75 ANS ET PLUS	22,7	27,3	0	36,8	42,1	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	71,7	60,9	15,2	73	60	17,8
	15 À 19 ANS	47,1	41,2	25	57,1	42,9	25
	20 À 24 ANS	65,7	51,4	21,7	65,2	43,5	26,7
	25 À 34 ANS	74,5	64,7	15,8	78,8	66,7	15,4
	35 À 44 ANS	89,5	78,9	11,8	82,4	70,6	14,3
	45 À 54 ANS	90,9	81,8	0	100	87,5	0
	55 À 64 ANS	100	100	0	80	80	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	83	75,5	9,1	87,5	67,8	21,1
	15 À 19 ANS	0	0	0	100	0	100
	20 À 24 ANS	75	50	0	100	55,6	33,3
	25 À 34 ANS	88,9	77,8	12,5	90	68	24,4
	35 À 44 ANS	87,5	81,2	0	89,1	69,6	24,4
	45 À 54 ANS	88,9	77,8	25	92,3	80,8	16,7
	55 À 64 ANS	80	60	0	78,6	64,3	18,2
	65 À 74 ANS	0	0	0	66,7	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	85,6	80,6	5,9	88,8	77,5	12,7
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	66,7	60	20	71,4	57,1	40
	25 À 34 ANS	86	80	4,7	88	76	13,6
	35 À 44 ANS	88,6	84,1	0	92,6	85,2	12
	45 À 54 ANS	87,5	87,5	0	90,5	81	10,5
	55 À 64 ANS	80	60	0	75	62,5	33,3
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	91,4	85,7	6,2	85,7	78,6	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	100	90	0	100	100	0
	35 À 44 ANS	100	90,9	18,2	75	75	0
	45 À 54 ANS	100	100	0	75	75	0
	55 À 64 ANS	75	75	0	100	100	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	93,5	91,9	3,4	94,1	94,1	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	86,7	80	0	80	100	0
	35 À 44 ANS	100	92,9	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	100	100	0	100	100	0
	55 À 64 ANS	100	100	0	100	100	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 13

Taux d'emploi selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 1996-2006

	FEMMES					
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	47,7	49,4	51,4	53,7	55,3	55,6
BAS-SAINT-LAURENT	43,6	41,3	44,3	44,1	52,7	50,8
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	38,3	40,6	43,4	44,2	47,5	48,6
CAPITALE-NATIONALE	47,2	48,8	48,2	55,1	54,9	56,4
MAURICIE	40,2	41,6	43,5	45,8	47,6	46,3
ESTRIE	49,3	47,2	51,2	53,7	53,1	54,6
MONTRÉAL	45,5	48,1	50,4	51,7	53,2	54,5
OUTAOUAIS	52,7	53,7	57,5	56,1	59,9	63,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	47,1	46,0	49,4	49,6	52,0	53,3
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	46,0	47,6	49,1	56,1	55,0	54,1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	34,1	34,8	38,8	41,6	41,0	40,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	50,9	51,4	51,8	54,8	58,8	60,6
LAVAL	51,8	52,5	54,0	56,4	55,0	57,7
LANAUDIÈRE	48,7	50,2	53,1	57,5	58,6	58,8
LAURENTIDES	51,8	53,9	55,5	55,6	61,0	54,6
MONTÉRÉGIE	52,0	54,4	56,9	59,0	59,1	57,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	47,6	49,8	47,1	51,9	52,4	56,8

	HOMMES					
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	61,7	63,1	64,5	65,7	65,3	65,0
BAS-SAINT-LAURENT	54,5	53,5	52,7	55,1	60,1	59,4
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	59,7	58,7	63,0	59,2	60,5	61,0
CAPITALE-NATIONALE	60,9	62,4	62,7	66,2	66,6	67,4
MAURICIE	56,6	59,3	58,5	59,7	57,7	58,3
ESTRIE	60,4	62,3	66,3	65,7	65,7	64,0
MONTRÉAL	57,5	59,8	60,7	64,2	63,6	64,5
OUTAOUAIS	63,4	61,1	65,9	65,9	65,4	67,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	61,7	59,0	62,4	60,7	62,5	62,8
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	62,8	58,8	63,0	63,4	62,9	60,9
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	40,0	42,6	44,1	43,5	42,3	41,9
CHAUDIÈRE-APPALACHES	67,6	66,5	67,1	70,1	69,6	66,6
LAVAL	64,4	68,7	69,0	65,9	67,6	65,5
LANAUDIÈRE	63,3	65,2	65,6	67,2	67,2	66,1
LAURENTIDES	67,4	67,2	70,3	66,6	68,6	65,5
MONTÉRÉGIE	67,3	69,9	70,7	71,6	68,3	67,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	62,6	65,1	66,2	66,0	69,1	68,4

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active, compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Tableau 14

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
LE QUÉBEC						
15 ANS ET PLUS	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
25 À 54 ANS	81,5	77,0	5,6	90,6	84,8	6,4
NORD-DU-QUÉBEC						
15 ANS ET PLUS	65,3	58,0	11,2	72,3	60,0	16,8
25 À 54 ANS	78,8	71,4	9,6	86,9	73,1	15,9
CRÉ DE LA BAIE-JAMES						
15 ANS ET PLUS	63,2	57,7	8,9	76,6	67,1	12,3
25 À 54 ANS	78,5	73,0	7,5	93,0	82,0	11,8
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK						
15 ANS ET PLUS	67,7	57,2	15,6	69,1	54,8	20,4
25 À 54 ANS	78,4	67,0	14,5	81,5	66,8	17,9
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE						
15 ANS ET PLUS	66,2	59,0	10,8	68,8	54,2	21,1
25 À 54 ANS	79,4	72,3	8,9	82,4	65,2	20,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 15

Population active expérimentée selon le sexe pour certains secteurs d'activité,
ensemble du Québec et région du Nord-du-Québec, 2006

	NORD-DU-QUÉBEC			LE QUÉBEC			NORD-DU-QUÉBEC		LE QUÉBEC	
	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ				
	Nombre		%	Nombre		%	Nombre	% relatif	Nombre	% relatif
TOUTES LES INDUSTRIES	8 710	10 085	46,3	1 849 395	2 080 280	47,1	18 795	100,0	3 929 675	100,0
SECTEUR PRIMAIRE	420	1 720	19,6	37 045	108 930	25,4	2 140	11,4	145 975	3,7
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	335	760	30,6	26 060	70 930	26,9	1 095	5,8	96 990	2,5
21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	70	655	9,7	2 080	14 600	12,5	725	3,9	16 680	0,4
22 Services publics	15	305	4,7	8 905	23 400	27,6	320	1,7	32 305	0,8
SECTEUR SECONDAIRE	390	2 375	14,1	192 960	586 255	24,8	2 765	14,7	779 215	19,8
23 Construction	110	865	11,3	23 550	182 115	11,5	975	5,2	205 665	5,2
31-33 Fabrication	280	1 510	15,6	169 410	404 140	29,5	1 790	9,5	573 550	14,6
321 Fabrication de produits en bois	85	1 075	7,3	7 850	40 645	16,2	1 160	6,2	48 495	1,2
322 Fabrication du papier	90	325	21,7	5 425	26 220	17,1	415	2,2	31 645	0,8
SECTEUR TERTIAIRE	7 895	6 005	56,8	1 619 375	1 385 070	53,9	13 900	74,0	3 004 445	76,5
41 Commerce de gros	80	120	40,0	58 170	115 015	33,6	200	1,1	173 185	4,4
44-45 Commerce de détail	975	740	56,9	253 240	218 790	53,6	1 715	9,1	472 030	12,0
48-49 Transport et entreposage	195	620	23,9	42 745	138 725	23,6	815	4,3	181 470	4,6
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	80	95	45,7	44 700	54 785	44,9	175	0,9	99 485	2,5
52 Finance et assurances	185	25	88,1	101 245	52 730	65,8	210	1,1	153 975	3,9
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	55	75	42,3	24 490	32 765	42,8	130	0,7	57 255	1,5
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	90	115	43,9	108 495	138 305	44,0	205	1,1	246 800	6,3
56 Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	150	350	30,0	55 710	86 225	39,3	500	2,7	141 935	3,6
61 Services d'enseignement	1 385	640	68,4	179 175	91 725	66,1	2 025	10,8	270 900	6,9
62 Soins de santé et assistance sociale	2 415	655	78,7	350 950	90 755	79,5	3 070	16,3	441 705	11,2
71 Arts, spectacles et loisirs	80	150	34,8	35 440	40 310	46,8	230	1,2	75 750	1,9
72 Hébergement et services de restauration	830	280	74,8	142 935	103 780	57,9	1 110	5,9	246 715	6,3
81 Autres services, sauf les administrations publiques	320	470	40,5	102 680	92 360	52,6	790	4,2	195 040	5,0
91 Administrations publiques	1 035	1 670	38,3	117 415	126 925	48,1	2 705	14,4	244 340	6,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, données-échantillon (20%).

Tableau 16

Population active expérimentée selon le sexe et le secteur d'activité,
territoire et administrations régionales de la région du Nord-du-Québec, 2006

	FEMMES	HOMMES	TAUX DE FÉMINITÉ	TOTAL	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	3 570	4 745	42,9	8 315	100,0
PRIMAIRE	145	1 000	12,7	1 145	13,8
SECONDAIRE	315	1 720	15,5	2 035	24,5
TERTIAIRE	3 075	2 010	60,5	5 085	61,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	2 120	2 235	48,7	4 355	100,0
PRIMAIRE	20	155	11,4	175	4,0
SECONDAIRE	10	90	10,0	100	2,3
TERTIAIRE	2 105	1 985	51,5	4 090	93,9
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	3 015	3 115	49,2	6 130	100,0
PRIMAIRE	265	540	32,9	805	13,1
SECONDAIRE	45	550	7,6	595	9,7
TERTIAIRE	2 710	2 015	57,4	4 725	77,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, données-échantillon (20%).

Tableau 17

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps plein pendant l'année 2005
de la population de 15 ans et plus selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives

	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PLEIN	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	%			
LE QUÉBEC	56,4	67,5	41,7	58,9
BAS-SAINT-LAURENT	51,4	62,1	37,6	55,3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	48,9	64,0	33,1	56,1
CAPITALE-NATIONALE	58,1	68,4	43,3	59,2
MAURICIE	48,5	61,1	33,5	53,5
ESTRIE	55,1	66,9	39,4	57,9
MONTRÉAL	54,1	65,1	40,3	55,1
OUTAOUAIS	61,1	69,0	47,5	59,8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	54,3	65,3	38,3	57,8
CÔTE-NORD	55,1	66,2	41,3	60,2
NORD-DU-QUÉBEC	61,3	68,5	48,1	60,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	60,6	73,9	44,7	68,3
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	62,1	62,8	47,6	49,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	61,8	65,4	52,8	58,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	47,4	54,7	37,1	49,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	58,4	71,2	42,9	63,9
LAVAL	59,1	69,8	44,7	60,6
LANAUDIÈRE	58,0	68,9	42,4	61,1
LAURENTIDES	60,0	69,9	44,3	61,8
MONTÉRÉGIE	59,8	70,8	44,7	62,4
CRÉ DE LONGUEUIL	58,4	68,6	43,5	59,4
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	60,8	71,8	46,2	64,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	60,2	71,5	44,5	63,3
CENTRE-DU-QUÉBEC	55,0	68,7	39,4	61,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 18

Statut du travail de la population ayant travaillé en 2005 selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2006

STATUT DU TRAVAIL EN 2005					
	SEXE	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN EN 2005		A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PARTIEL EN 2005	
		Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	Femmes	1 326 135	74,0	466 215	26,0
	Hommes	1 770 175	87,2	259 840	12,8
15 À 19 ANS	Femmes	14 905	16,1	77 450	83,9
	Hommes	27 325	29,4	65 690	70,6
20 À 24 ANS	Femmes	88 150	51,0	84 740	49,0
	Hommes	121 830	67,7	58 145	32,3
25 À 54 ANS	Femmes	1 064 700	82,1	231 980	17,9
	Hommes	1 343 330	94,0	85 145	6,0
55 À 64 ANS	Femmes	147 015	71,1	59 675	28,9
	Hommes	244 970	88,2	32 835	11,8
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	Femmes	2 555	73,8	905	26,2
	Hommes	4 275	92,4	350	7,6
15 à 19 ANS	Femmes	40	17,0	195	83,0
	Hommes	50	23,8	160	76,2
20 à 24 ANS	Femmes	245	71,0	100	29,0
	Hommes	265	81,5	60	18,5
25 à 54 ANS	Femmes	2 085	79,1	550	20,9
	Hommes	3 295	97,2	95	2,8
55 à 64 ANS	Femmes	185	77,1	55	22,9
	Hommes	570	96,6	20	3,4
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	Femmes	1 555	76,8	470	23,2
	Hommes	1 690	79,0	450	21,0
15 à 19 ANS	Femmes	65	38,2	105	61,8
	Hommes	75	41,7	105	58,3
20 à 24 ANS	Femmes	210	73,7	75	26,3
	Hommes	185	68,5	85	31,5
25 à 54 ANS	Femmes	1 125	80,9	265	19,1
	Hommes	1 225	83,9	235	16,1
55 à 64 ANS	Femmes	145	85,3	25	14,7
	Hommes	170	89,5	20	10,5
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	Femmes	2 465	85,3	425	14,7
	Hommes	2 680	88,7	340	11,3
15 à 19 ANS	Femmes	60	46,2	70	53,8
	Hommes	90	64,3	50	35,7
20 à 24 ANS	Femmes	215	70,5	90	29,5
	Hommes	260	80,0	65	20,0
25 à 54 ANS	Femmes	1 840	88,5	240	11,5
	Hommes	1 920	90,6	200	9,4
55 à 64 ANS	Femmes	230	92,0	20	8,0
	Hommes	270	93,1	20	6,9

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 19

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps partiel selon le sexe, ensemble du Québec et régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, 1987 à 2007

	CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC				LE QUÉBEC			
	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL		TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
1987	41,6	64,5	10,6	5,0	46,8	68,0	11,7	5,2
1988	47,2	70,4	12,5	3,7	47,4	68,5	11,8	5,5
1989	45,1	72,1	14,0	3,1	48,6	68,0	12,0	5,3
1990	50,0	72,2	13,6	—	48,6	67,0	12,1	5,5
1991	43,4	67,1	11,8	4,5	48,1	64,1	12,4	6,3
1992	45,1	62,7	14,1	5,0	47,3	62,3	12,4	6,2
1993	45,2	60,7	15,3	5,9	47,0	61,4	12,5	6,5
1994	43,5	64,1	11,9	3,6	47,5	62,3	12,3	6,3
1995	46,2	65,2	13,0	3,8	48,1	62,4	12,6	6,3
1996	46,0	62,8	13,2	4,0	47,7	61,7	12,9	6,4
1997	45,3	63,3	12,8	4,2	48,4	61,8	13,3	6,3
1998	47,6	58,8	13,9	5,0	49,4	63,1	13,2	6,3
1999	50,4	63,4	14,3	4,4	50,2	63,9	12,8	6,1
2000	49,1	63,0	14,1	4,5	51,4	64,5	12,9	6,5
2001	50,5	59,4	12,4	4,8	51,7	64,4	13,2	6,6
2002	56,1	63,4	15,7	5,1	53,7	65,7	14,3	6,9
2003	50,4	60,3	13,3	4,1	54,9	65,3	14,8	7,3
2004	55,0	62,9	12,3	3,7	55,3	65,3	14,6	7,2
2005	52,4	66,0	11,9	5,3	55,5	65,0	14,3	7,4
2006	54,1	60,9	14,0	5,0	55,6	65,0	14,4	7,5
2007	51,5	57,9	16,5	5,3	57,2	65,0	14,8	7,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 20

Population active expérimentée dans les principales professions selon le sexe, ensemble du Québec et région du Nord-du-Québec, 2006

	NORD-DU-QUÉBEC					LE QUÉBEC				
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG RÉGION	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG QUÉBEC
	Nombre	Nombre	Nombre	%		Nombre	Nombre	Nombre	%	
POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	8 710	10 095	18 805	46,3		1 849 395	2 080 280	3 929 675	47,1	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES										
Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	695	20	725	95,9	1	57 340	2 470	59 815	95,9	1
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	540	55	585	92,3	2	99 100	2 015	101 125	98,0	2
Concierges et concierges d'immeubles	495	500	995	49,7	3	7 470	34 170	41 640	17,9	6
Caissiers/caissières	495	55	540	91,7	4	70 425	11 365	81 790	86,1	3
Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	470	80	540	87,0	5	46 130	6 840	52 970	87,1	15
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	290	0	295	98,3	6	41 600	12 830	54 430	76,4	12
Cuisiniers/cuisinières	280	55	340	82,4	7	26 245	28 725	54 970	47,7	9
Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers	240	90	320	75,0	8	37 710	27 320	65 030	58,0	4
Chasseurs/chasseuses et trappeurs/trappeuses	235	370	615	38,2	9	245	410	655	37,4	10
Commis de bureau généraux/commis de bureau générales	220	50	270	81,5	10	55 745	8 170	63 915	87,2	11
Travailleurs/travailleuses des services communautaires et sociaux	205	105	310	66,1	11	14 365	5 220	19 580	73,4	7
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	205	110	320	64,1	12	96 015	73 295	169 315	56,7	5
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées	200	30	245	81,6	13	54 945	5 450	60 400	91,0	8
Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	200	170	385	51,9	—	26 660	17 930	44 590	59,8	—
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	190	40	225	84,4	—	45 245	8 105	53 345	84,8	—
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS FÉMININES	4 960	1 730	—	—	—	768 995	282 165	—	—	—
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES										
Concierges et concierges d'immeubles	495	500	995	49,7	1	7 470	34 170	41 640	17,9	6
Conducteurs/conductrices de camions	0	455	465	0,0	2	2 305	63 390	65 695	3,5	2
Chasseurs/chasseuses et trappeurs/trappeuses	235	370	615	38,2	3	245	410	655	37,4	448
Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	0	320	320	0,0	4	220	16 120	16 340	1,3	28
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	0	280	290	0,0	5	435	34 600	35 040	1,2	5
Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé	60	280	340	17,6	5	6 810	20 790	27 590	24,7	20
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	0	235	230	0,0	7	600	37 625	38 220	1,6	4
Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois	15	225	250	6,0	8	2 210	15 055	17 265	12,8	31
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	0	210	220	0,0	9	375	20 660	21 035	1,8	21
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	10	195	200	5,0	10	1 750	27 940	29 690	5,9	10
Commis d'épicerie et autres garnisseurs/garnisseuses de tablettes - commerce de détail	50	195	240	20,8	10	13 055	26 555	39 615	33,0	12
Directeurs/directrices - commerce de détail	115	180	295	39,0	12	31 395	42 985	74 385	42,2	3
Opérateurs/opératrices de machines à scier dans les scieries	20	180	200	10,0	12	295	4 950	5 250	5,6	98
Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	200	170	385	51,9	14	26 660	17 930	44 590	59,8	25
Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation, mines souterraines	0	145	145	0,0	15	15	2 020	2 040	0,7	233
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS MASCULINES	1 200	3 940	—	—	—	283 560	536 605	—	—	—

■ Emplois traditionnellement féminins dans l'ensemble du Québec

■ Emplois traditionnellement masculins dans l'ensemble du Québec

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée. Compilation d'Emploi-Québec.

Tableau 21

Personnes occupées et personnes syndiquées dans la population des 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec et régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, 1998 à 2006

	Année	FEMMES			HOMMES		
		PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES		PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES	
		Nombre (en millier)	%		Nombre (en millier)	%	
LE QUÉBEC	1998	1 294,0	484,9	37,5	1 465,8	615,6	42,0
	2000	1 370,3	513,1	37,4	1 534,5	649,6	42,3
	2002	1 479,5	570,7	38,6	1 624,6	690,7	42,5
	2004	1 556,7	596,0	38,3	1 639,7	678,2	41,4
	2006	1 585,4	613,1	38,7	1 677,6	699,1	41,7
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	1998	20,5	7,6	37,1	27,0	14,4	53,3
	2000	20,7	7,7	37,2	28,2	15,4	54,6
	2002	23,4	9,8	41,9	26,9	14,1	52,4
	2004	22,6	10,0	44,2	26,2	15,6	59,5
	2006	21,5	8,7	40,5	25,9	14,8	57,1

Source : Direction du CETECH et de l'information sur le marché du travail. Emploi-Québec. Enquête sur la population active. Statistique Canada.

Tableau 22

Travail autonome dans la population active selon le sexe, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 1996 à 2006

	FEMMES													
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						TOTAL	
	1996		2001		2006		1996		2001		2006		2001	2006
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%	
LE QUÉBEC	33 510	2,1	36 210	2,1	42 825	2,3	76 485	4,8	89 470	5,2	106 665	5,6	7,3	7,9
NORD-DU-QUÉBEC	80	1,1	100	1,3	90	1,0	470	6,2	295	3,8	160	1,8	5,1	2,8
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	70	1,9	100	2,7	80	2,2	145	3,9	170	4,7	125	3,5	7,4	5,7
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	0	0,0	0	0,0	0	0,0	45	2,9	15	0,8	15	0,7	0,8	0,7
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	10	0,4	0	0,0	10	0,3	280	12,2	110	4,8	20	0,6	4,8	1,0

	HOMMES													
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						TOTAL	
	1996		2001		2006		1996		2001		2006		2001	2006
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%	
LE QUÉBEC	100 315	5,2	100 585	5,0	118 515	5,6	150 945	7,8	150 155	7,5	162 285	7,6	12,5	13,2
NORD-DU-QUÉBEC	275	2,6	140	1,5	145	1,4	775	7,3	450	4,7	290	2,8	6,1	5,6
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	230	3,8	115	2,3	125	2,6	185	3,1	215	4,2	210	4,4	6,5	7,4
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	30	1,6	15	0,7	10	0,4	75	4,0	35	1,7	25	1,1	2,4	4,5
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	15	0,5	10	0,4	10	0,3	515	18,6	200	8,0	55	1,7	8,4	6,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 23

Travailleuses et travailleurs autonomes selon le statut juridique de l'entreprise et la présence de personnel, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2006

	TRAVAILLEUSES AUTONOMES								
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	42 825	28,6	106 665	71,4	41 700	27,9	107 785	72,1	149 490
NORD-DU-QUÉBEC	90	36,0	160	64,0	140	56,0	120	48,0	250
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	10	33,3	20	66,7	25	83,3	10	33,3	30
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	80	39,0	125	61,0	105	51,2	100	48,8	205
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	0	0,0	15	100,0	10	66,7	10	66,7	15

	TRAVAILLEURS AUTONOMES								
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	118 515	42,2	162 285	57,8	119 960	42,7	160 840	57,3	280 800
NORD-DU-QUÉBEC	145	33,3	290	66,7	240	55,2	210	48,3	435
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	10	15,4	55	84,6	45	69,2	35	53,8	65
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	125	37,3	210	62,7	175	52,2	160	47,8	335
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	10	28,6	25	71,4	20	57,1	15	42,9	35

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 24

Taux d'emploi des personnes de 25 à 54 ans vivant dans les ménages privés selon le sexe, le statut matrimonial, la présence d'enfants et l'âge des enfants, ensemble du Québec et région du Nord-du-Québec, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL
LE QUÉBEC						
AVEC ENFANTS À LA MAISON	76,4	75,1	76,2	90,4	84,3	90,0
MOINS DE 15 ANS	75,3	72,2	74,8	90,4	83,5	90,0
MOINS DE 6 ANS	70,7	61,6	69,6	89,4	80,3	89,1
SANS ENFANT À LA MAISON	79,8	76,6	78,3	88,2	74,5	79,9
TOTAL	77,5	76,0	77,0	89,8	75,5	84,9
NORD-DU-QUÉBEC						
AVEC ENFANTS À LA MAISON	72,9	69,9	72,2	77,6	64,6	76,5
MOINS DE 15 ANS	71,6	69,7	70,8	77,1	54,5	75,9
MOINS DE 6 ANS	66,2	61,5	64,9	74,9	41,7	73,8
SANS ENFANT À LA MAISON	69,6	68,7	69,3	81,0	62,3	68,7
TOTAL	72,1	69,1	71,3	78,2	62,5	73,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 25

Nombre de prestataires du Régime québécois d'assurance parentale selon le sexe, l'événement (naissance ou adoption) et le régime, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	ÉVÉNEMENTS			RÉGIME DE BASE				RÉGIME PARTICULIER				TOTAL PRESTATAIRES				
	NAISSANCES	ADOPTIONS	TOTAL	CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION		CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION		FEMMES	HOMMES	TOTAL		
				FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES					
BAS-SAINT-LAURENT	1 712	21	1 733	1 162	887	12	5	2 066	403	408	5	4	820	1 582	1 304	2 886
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 528	22	2 550	1 641	1 384	10	4	3 039	560	685	4	5	1 274	2 235	2 078	4 313
CAPITALE NATIONALE	6 599	76	6 675	4 849	4 063	43	15	8 970	1 347	1 255	20	14	2 636	6 259	5 347	11 606
MAURICIE	2 027	17	2 044	1 363	1 125	9	5	2 502	428	436	5	4	873	1 805	1 570	3 375
ESTRIE	2 889	25	2 914	2 013	1 609	10	2	3 634	609	627	13	9	1 258	2 645	2 247	4 892
MONTRÉAL	16 186	125	16 311	11 339	7 569	89	29	19 026	2 815	3 042	29	15	5 901	14 272	10 655	24 927
OUTAOUAIS	3 560	31	3 591	2 756	1 922	19	11	4 708	570	423	7	6	1 006	3 352	2 362	5 714
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 403	9	1 412	899	727	7	5	1 638	335	366	1	1	703	1 242	1 099	2 341
CÔTE-NORD	848	7	855	545	401	3	1	950	221	183	2	2	408	771	587	1 358
NORD-DU-QUÉBEC	443	30	473	263	110	14	3	390	151	75	12	2	240	440	190	630
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	651	7	658	425	251	3	0	679	194	129	4	3	330	626	383	1 009
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4 401	28	4 429	3 205	2 685	21	8	5 919	902	923	3	3	1 831	4 131	3 619	7 750
LAVAL	3 773	28	3 801	2 937	2 027	19	5	4 988	535	505	8	3	1 051	3 499	2 540	6 039
LANAUDIÈRE	4 817	24	4 841	3 609	2 768	9	5	6 391	768	812	6	7	1 593	4 392	3 592	7 984
LAURENTIDES	5 340	34	5 374	3 949	3 093	25	9	7 076	908	869	5	4	1 786	4 887	3 975	8 862
MONTRÉGIE	14 268	106	14 374	10 750	8 493	67	25	19 335	2 294	2 234	20	20	4 568	13 131	10 772	23 903
CENTRE-DU-QUÉBEC	2 363	21	2 384	1 616	1 287	10	5	2 918	526	540	5	2	1 073	2 157	1 834	3 991
LE QUÉBEC	73 808	611	74 419	53 321	40 401	370	137	94 229	13 586	13 512	149	104	27 351	67 426	54 154	121 580

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 26

Nombre de prestataires qui ont pris un congé de paternité selon le type de régime et la durée du congé, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME DE BASE					DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME PARTICULIER			TOTAL	TOTALITÉ DU CONGÉ			
	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES	4 SEMAINES	5 SEMAINES	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES		5 SEMAINES	3 SEMAINES	TOTAL	%
BAS-SAINT-LAURENT	10	33	53	34	759	2	10	392	1293	759	392	1151	89,0
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	18	49	80	67	1 181	5	18	647	2 065	1 181	647	1 828	88,5
CAPITALE-NATIONALE	35	145	270	188	3 421	17	55	1 177	5 308	3 421	1 177	4 598	86,6
MAURICIE	6	38	61	55	963	4	10	421	1 558	963	421	1 384	88,8
ESTRIE	17	69	101	86	1 335	9	28	587	2 232	1 335	587	1 922	86,1
MONTRÉAL	110	367	581	414	6 128	50	103	2 839	10 592	6 128	2 839	8 967	84,7
OUTAOUAIS	18	60	98	100	1 642	4	12	407	2 341	1 642	407	2 049	87,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	19	49	42	610	5	17	340	1 091	610	340	950	87,1
CÔTE-NORD	3	9	25	15	349	3	8	171	583	349	171	520	89,2
NORD-DU-QUÉBEC	1	4	5	4	98	3	3	67	185	98	67	165	89,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	4	7	19	15	206	1	4	123	379	206	123	329	86,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	28	100	193	159	2 211	12	36	862	3 601	2 211	862	3 073	85,3
LAVAL	30	115	166	125	1 587	8	24	472	2 527	1 587	472	2 059	81,5
LANAUDIÈRE	35	108	203	161	2 252	12	31	772	3 574	2 252	772	3 024	84,6
LAURENTIDES	35	116	214	178	2 557	12	34	809	3 955	2 557	809	3 366	85,1
MONTRÉGIE	102	350	660	516	6 863	23	98	2 096	10 708	6 863	2 096	8 959	83,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	14	37	93	81	1 063	7	8	521	1 824	1 063	521	1 584	86,8
LE QUÉBEC	475	1 626	2 871	2 240	33 225	177	499	12 703	53 816	33 225	12 703	45 928	85,3

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 27

Nombre d'hommes qui ont pris un congé parental selon le type de régime et la durée du congé, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME DE BASE										DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME PARTICULIER										TOTAL				
	MOINS DE 5 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 À 31 SEMAINES		32 SEMAINES		MOINS DE 5 SEMAINES		5 À 9 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES			20 À 24 SEMAINES		25 SEMAINES	
	Nombre	5 À 9 SEMAINES	Nombre	10 À 14 SEMAINES	Nombre	15 À 19 SEMAINES	Nombre	20 À 24 SEMAINES	Nombre	25 À 31 SEMAINES	Nombre	32 SEMAINES	Nombre	MOINS DE 5 SEMAINES	Nombre	5 À 9 SEMAINES	Nombre	10 À 14 SEMAINES	Nombre	15 À 19 SEMAINES		Nombre	20 À 24 SEMAINES	Nombre	25 SEMAINES
BAS-SAINT-LAURENT	94	38	22	13	7	7	6	69	36	34	20	51	437												
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	143	72	34	20	13	17	18	128	84	59	42	93	782												
CAPITALE-NATIONALE	389	211	88	65	55	55	53	239	129	97	43	146	1660												
MAURICIE	106	71	23	22	8	8	13	65	41	29	25	80	533												
ESTRIE	157	86	39	31	17	26	25	87	62	49	38	100	772												
MONTREAL	369	298	169	164	103	144	270	367	244	239	219	790	3 658												
OUTAOUAIS	126	105	66	46	40	36	51	53	45	46	27	60	736												
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	82	38	24	15	5	6	5	55	48	27	35	20	407												
CÔTE-NORD	46	19	8	4	2	5	5	40	24	15	12	17	211												
NORD-DU-QUÉBEC	10	8	7	7	2	1	3	10	6	4	10	4	85												
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	22	9	7	6	0	8	1	21	14	10	8	14	133												
CHAUDIÈRE-APPALACHES	251	110	44	49	17	20	32	147	77	79	43	99	1 031												
LAVAL	85	46	36	23	18	23	43	62	38	37	34	96	579												
LANAUDIÈRE	167	97	38	24	23	24	36	99	56	55	51	155	893												
LAURENTIDES	213	133	55	40	26	23	34	125	62	64	59	127	1 020												
MONTÉRÉGIE	545	313	126	92	76	78	109	354	194	157	123	369	2 723												
CENTRE-DU-QUÉBEC	117	70	29	22	15	5	25	82	60	47	41	98	646												
LE QUÉBEC	2 922	1 724	815	643	427	486	729	2 003	1 220	1 048	1 131	804	2 355												

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 28

Répartition des places sous permis dans les services de garde au 31 mars 2006, ensemble du Québec et régions administratives

RÉGION	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE				PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE				TOTAL PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE				PLACES EN GARDERIE NON SUBVENTIONNÉE		TOTAL DES PLACES		NOMBRE ENFANTS 0-4 ANS	
	NOMBRE COMPOSANTES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE COMPOSANTES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE GARDÉRIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE GARDÉRIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE GARDÉRIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE DE PLACES		TAUX
BAS-SAINT-LAURENT	31	1 361	15,6	23	2 634	30,3	0	0	0,0	54	3 995	45,9	0	0	0,0	3 995	45,9	8 705
SAGUENAY-LAC-SAINTE-ANNE	45	2 360	18,9	35	3 644	29,2	8	412	3,3	88	6 416	51,4	0	0	0,0	6 416	51,4	12 490
CAPITALE-NATIONALE	125	6 690	23,5	101	7 393	25,9	45	2 247	7,9	271	16 330	57,3	7	223	0,8	16 553	58,1	28 510
MAURICIE	47	2 337	22,6	32	3 021	29,2	3	218	2,1	82	5 576	53,8	1	20	0,2	5 596	54,0	10 355
ESTRIE	65	3 304	22,4	51	4 226	28,6	4	253	1,7	120	7 783	52,7	2	50	0,3	7 833	53,1	14 760
MONTRÉAL	329	20 680	21,9	207	13 762	14,6	243	15 584	16,5	779	50 026	52,9	44	2 033	2,2	52 059	55,1	94 545
OUTAOUAIS	66	3 724	20,5	52	5 204	28,7	16	794	4,4	134	9 722	53,6	0	0	0,0	9 722	53,6	18 145
ABITIBI-ÉMISCAMINGUE	26	1 516	20,3	17	2 421	32,5	1	80	1,1	44	4 017	53,9	0	0	0,0	4 017	53,9	7 450
CÔTE-NORD	22	982	19,4	15	1 252	24,8	0	0	0,0	37	2 234	44,2	0	0	0,0	2 234	44,2	5 050
NORD-DU-QUÉBEC	36	2 063	52,1	5	330	8,3	0	0	0,0	41	2 393	60,4	0	0	0,0	2 393	60,4	3 960
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	17	697	20,3	9	1 341	39,0	1	23	0,7	27	2 061	59,9	0	0	0,0	2 061	59,9	3 440
CHAUDIÈRE-APPALACHES	69	3 213	16,1	46	5 443	27,2	14	673	3,4	129	9 329	46,6	2	56	0,3	9 385	46,9	20 000
LAVAL	46	2 820	14,8	38	4 452	23,4	41	2 662	14,0	125	9 934	52,2	7	240	1,3	10 174	53,4	19 040
LANAUDIÈRE	57	3 370	16,0	38	5 809	27,6	31	1 832	8,7	126	11 011	52,4	1	33	0,2	11 044	52,6	21 015
LAURENTIDES	75	4 591	17,3	54	7 025	26,4	26	1 732	6,5	155	13 348	50,2	1	44	0,2	13 392	50,4	26 590
MONTRÉGIE	213	12 908	18,4	144	18 138	25,9	92	6 108	8,7	449	37 154	53,1	12	733	1,0	37 887	54,1	69 970
CENTRE-DU-QUÉBEC	36	1 957	17,4	23	2 916	25,9	9	416	3,7	68	5 289	47,0	1	55	0,5	5 344	47,5	11 245
LE QUÉBEC	1 305	74 573	19,9	890	89 011	23,7	534	33 034	8,8	2 729	196 618	52,4	78	3 487	0,9	200 105	53,3	375 270

Sources: Nombre de composantes et nombre de places: Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Rapport annuel de gestion 2005-2006. Gouvernement du Québec, 2006, p. 69.

Nombre d'enfants 0-4 ans: Statistique Canada, Recensement de la population 2006.

Tableau 29

Population de 25 à 54 ans selon les heures consacrées aux enfants, aux personnes âgées et aux travaux ménagers sans paie ou salaire et le sexe, ensemble du Québec et région du Nord-du-Québec, 2006

	NORD-DU-QUÉBEC				LE QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
HEURES CONSACRÉES AUX SOINS DES ENFANTS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	8 110	100,0	8 340	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS AUX ENFANTS	2 380	29,3	3 405	40,8	701 495	42,2	831 435	50,9
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	680	8,4	980	11,8	173 000	10,4	210 765	12,9
DE 5 À 14 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	985	12,1	1 155	13,8	220 010	13,2	245 680	15,1
DE 15 À 29 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	1 015	12,5	1 020	12,2	201 820	12,1	173 630	10,6
DE 30 À 59 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	1 185	14,6	765	9,2	176 540	10,6	103 410	6,3
60 HEURES ET PLUS DE SOINS AUX ENFANTS	1 870	23,1	1 025	12,3	189 960	11,4	67 475	4,1
HEURES CONSACRÉES AUX TRAVAUX MÉNAGERS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	8 110	100,0	8 340	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE TRAVAUX MÉNAGERS	385	4,7	1 000	12,0	60 595	3,6	146 720	9,0
MOINS DE 5 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	915	11,3	2 275	27,3	280 825	16,9	542 880	33,3
DE 5 À 14 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	2 645	32,6	2 820	33,8	635 370	38,2	632 760	38,8
DE 15 À 29 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	2 240	27,6	1 395	16,7	433 695	26,1	236 470	14,5
DE 30 À 59 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	1 225	15,1	535	6,4	185 535	11,2	57 895	3,5
60 HEURES ET PLUS DE TRAVAUX MÉNAGERS	700	8,6	305	3,7	66 815	4,0	15 675	1,0
HEURES CONSACRÉES À OFFRIR DES SOINS OU DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	8 110	100,0	8 340	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	6 065	74,8	6 570	78,8	1 274 680	76,7	1 358 735	83,2
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	1 075	13,3	1 005	12,1	265 105	15,9	204 660	12,5
DE 5 À 9 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	490	6,0	375	4,5	75 580	4,5	43 970	2,7
DE 10 À 19 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	165	2,0	140	1,7	24 790	1,5	13 315	0,8
20 HEURES ET PLUS DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	310	3,8	240	2,9	22 675	1,4	11 725	0,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 30

Revenu moyen et médian d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2005

	FEMMES		HOMMES		REVENU MOYEN D'EMPLOI DES FEMMES SUR CELUI DES HOMMES (%)
	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
NORD-DU-QUÉBEC	25 018	—	36 194	—	69,1
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	23 673	17 783	43 826	45 967	54,0
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	27 384	18 219	30 383	20 245	90,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	24 679	18 456	29 475	21 851	83,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 31

Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et région du Nord-du-Québec, 2005

	FEMMES		HOMMES		RATIO FEMMES/HOMMES (%)
	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	2 003 885	26 297	2 221 995	38 359	68,6
15 À 19 ANS	125 590	5 152	132 280	6 251	82,4
20 À 24 ANS	201 350	12 931	206 240	16 066	80,5
25 À 29 ANS	211 925	23 123	217 980	29 162	79,3
30 À 34 ANS	194 905	27 790	208 970	38 803	71,6
35 À 44 ANS	468 775	32 483	494 255	46 982	69,1
45 À 54 ANS	498 925	33 699	529 330	51 661	65,2
55 À 64 ANS	253 170	25 744	328 810	42 341	60,8
65 ANS ET PLUS	49 250	11 592	104 125	20 547	56,4
NORD-DU-QUÉBEC	9 990	25 018	11 370	36 194	69,1
15-19 ANS	960	4 782	1 080	5 292	90,4
20-24 ANS	1 240	12 705	1 225	14 704	86,4
25-29 ANS	1 240	21 143	1 285	29 147	72,5
30-34 ANS	1 335	29 392	1 295	36 451	80,6
35-44 ANS	2 455	29 455	2 580	44 580	66,1
45-54 ANS	1 885	34 127	2 360	50 244	67,9
55-64 ANS	740	34 631	1 265	45 217	76,6
65 ANS ET PLUS	130	13 811	275	44 383	31,1

Tableau 31 (SUITE)

	FEMMES		HOMMES		RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	3 960	23 673	5 145	43 826	54,0
15 À 19 ANS	330	4 996	385	6 378	78,3
20 À 24 ANS	420	12 517	415	17 526	71,4
25 À 29 ANS	375	19 433	445	36 587	53,1
30 À 34 ANS	440	31 976	440	47 925	66,7
35 À 44 ANS	1 055	28 135	1 130	56 630	49,7
45 À 54 ANS	980	28 070	1 465	53 165	52,8
55 À 64 ANS	315	25 229	720	45 814	55,1
65 ANS ET PLUS	45	8 813	145	24 299	36,3
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	2 725	27 384	2 815	30 383	90,1
15-19 ANS	360	5 284	380	4 691	112,6
20-24 ANS	395	15 312	390	14 003	109,3
25-29 ANS	380	27 450	365	28 115	97,6
30-34 ANS	360	31 007	355	32 969	94,0
35-44 ANS	590	32 080	610	37 511	85,5
45-54 ANS	385	41 855	390	48 612	86,1
55-64 ANS	200	45 639	245	49 216	92,7
65 ANS ET PLUS	50	16 748	75	31 687	52,9
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	3 305	24 679	3 410	29 475	83,7
15-19 ANS	270	3 851	315	4 690	82,1
20-24 ANS	425	10 469	420	12 567	83,3
25-29 ANS	485	17 523	475	22 971	76,3
30-34 ANS	535	26 181	500	28 826	90,8
35-44 ANS	810	29 263	840	33 503	87,3
45-54 ANS	520	39 819	505	43 030	92,5
55-64 ANS	225	38 009	300	40 520	93,8
65 ANS ET PLUS	35	16 040	55	114 645	14,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 32

Revenu moyen de la population de 15 ans et plus selon la source, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2005

	EFFECTIF		REVENU MOYEN		
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	Nombre	Nombre	(\$)	(\$)	
LE QUÉBEC					
REVENU MOYEN TOTAL	2 992 260	2 884 710	25 870	38 509	67,2
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 881 060	2 060 250	26 271	37 937	69,2
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	214 125	294 550	15 311	24 017	63,8
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	2 193 155	1 702 140	6 957	6 441	108,0
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	348 220	366 350	4 770	5 144	92,7
REVENU DE PLACEMENT	936 070	912 645	3 122	5 412	57,7
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	381 950	418 410	13 082	20 052	65,2
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	438 550	393 585	3 506	3 967	88,4
NORD-DU-QUÉBEC					
REVENU MOYEN TOTAL	12 875	13 660	26 267	35 334	74,3
SALAIRES ET TRAITEMENTS	9 835	11 185	24 685	36 012	68,5
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	355	430	20 387	20 573	99,1
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	9 820	7 700	7 849	6 811	115,2
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	1 845	2 025	4 852	6 107	79,4
REVENU DE PLACEMENT	1 670	2 135	1 397	2 174	64,3
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	480	690	9 222	13 806	66,8
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	1 705	1 675	2 549	2 543	100,2
CRÉ DE LA BAIE-JAMES					
REVENU MOYEN TOTAL	5 345	6 090	23 542	43 585	54,0
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 830	5 010	23 469	44 039	53,3
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	275	290	14 179	17 133	82,8
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	3 785	3 150	6 409	8 030	79,8
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	1 110	1 285	4 077	5 801	70,3
REVENU DE PLACEMENT	1 260	1 705	1 597	2 432	65,7
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	355	540	9 643	14 975	64,4
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	810	790	2 865	2 938	97,5
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK					
REVENU MOYEN TOTAL	3 120	3 240	31 010	29 962	103,5
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 715	2 795	26 752	29 779	89,8
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	40	70	52 332	34 114	153,4
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	2 425	1 825	8 400	5 049	166,4
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	400	285	5 990	5 862	102,2
REVENU DE PLACEMENT	175	205	1 109	1 668	66,5
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	60	70	8 462	12 272	69,0
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	635	620	1 591	1 542	103,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE					
REVENU MOYEN TOTAL	4 410	4 330	26 213	27 750	94,5
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 290	3 380	24 394	29 269	83,3
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	40	70	31 120	21 283	146,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	3 610	2 725	8 988	6 583	136,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	335	455	6 061	7 126	85,1
REVENU DE PLACEMENT	235	225	537	678	79,2
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	65	80	7 624	7 258	105,0
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	260	265	3 902	3 709	105,2

Tableau 33

Revenu total moyen de la population dans les ménages privés, selon le sexe et la tranche de revenu, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2005

LE QUÉBEC	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	2 980 770	100,0	2 872 480	100,0
0 \$ - 9 999 \$	692 995	23,2	471 890	16,4
10 000 \$ - 19 999 \$	801 155	26,9	494 695	17,2
20 000 \$ - 39 999 \$	914 920	30,7	883 420	30,8
40 000 \$ - 69 999 \$	459 900	15,4	696 550	24,2
70 000 \$ ET PLUS	107 505	3,6	320 170	11,1

NORD-DU-QUÉBEC	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	12 865	100,0	13 645	100,0
0 \$ - 9 999 \$	3 210	25,0	2 960	21,7
10 000 \$ - 19 999 \$	3 060	23,8	2 235	16,4
20 000 \$ - 39 999 \$	3 910	30,4	3 285	24,1
40 000 \$ - 69 999 \$	2 045	15,9	3 645	26,7
70 000 \$ ET PLUS	620	4,8	1 515	11,1

CRÉ DE LA BAIE-JAMES	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	5 340	100,0	6 080	100,0
0 \$ - 9 999 \$	1 495	28,0	745	12,3
10 000 \$ - 19 999 \$	1 390	26,0	695	11,4
20 000 \$ - 39 999 \$	1 570	29,4	1 425	23,4
40 000 \$ - 69 999 \$	740	13,9	2 255	37,1
70 000 \$ ET PLUS	130	2,4	955	15,7

ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	3 115	100,0	3 240	100,0
0 \$ - 9 999 \$	715	23,0	1 045	32,3
10 000 \$ - 19 999 \$	640	20,5	585	18,1
20 000 \$ - 39 999 \$	885	28,4	685	21,1
40 000 \$ - 69 999 \$	580	18,6	590	18,2
70 000 \$ ET PLUS	300	9,6	330	10,2

ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	4 410	100,0	4 330	100,0
0 \$ - 9 999 \$	1 010	22,9	1 170	27,0
10 000 \$ - 19 999 \$	1 030	23,4	955	22,1
20 000 \$ - 39 999 \$	1 460	33,1	1 175	27,1
40 000 \$ - 69 999 \$	720	16,3	790	18,2
70 000 \$ ET PLUS	190	4,3	230	5,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 34

Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés selon le sexe et le groupe d'âge, ensemble du Québec, région du Nord-du-Québec et territoire et administrations régionales, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	419 735	13,3	3 154 960	339 880	11,4	2 990 690
15 À 29 ANS	112 310	15,8	710 550	102 680	14,2	721 550
30 À 54 ANS	164 610	11,6	1 413 020	156 710	11,3	1 383 895
55 À 64 ANS	70 525	14,7	480 785	56 485	12,3	458 270
65 ANS ET PLUS	72 290	13,1	550 605	24 005	5,6	426 975
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	355	6,2	5 690	370	5,9	6 230
15 À 29 ANS	130	9,3	1 395	105	7,1	1 475
30 À 54 ANS	170	5,6	3 020	190	5,8	3 250
55 À 64 ANS	55	7,4	745	75	8,1	925
65 ANS ET PLUS	0	0,0	530	0	0,0	580
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	0	0,0	3 280	0	0,0	3 410
15 À 29 ANS	0	0,0	1 400	0	0,0	1 450
30 À 54 ANS	0	0,0	1 485	0	0,0	1 520
55 À 64 ANS	0	0,0	260	0	0,0	280
65 ANS ET PLUS	0	0,0	135	0	0,0	160
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	0	0,0	4 665	0	0,0	4 610
15 À 29 ANS	0	0,0	1 790	0	0,0	1 790
30 À 54 ANS	0	0,0	2 165	0	0,0	2 130
55 À 64 ANS	0	0,0	385	0	0,0	390
65 ANS ET PLUS	0	0,0	325	0	0,0	300

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 35

Distribution des ménages selon le type de ménage, le pourcentage de revenu consacré au logement et le sexe, ensemble du Québec et région du Nord-du-Québec, 2006

	FEMMES					HOMMES				
	ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC										
TOUS LES MÉNAGES	1 292 745	500 110	38,7	156 545	12,1	1 867 790	460 880	24,7	148 645	8,0
PERSONNES SEULES	536 140	303 550	56,6	106 560	19,9	437 785	203 775	46,5	85 570	19,5
COUPLES	441 950	79 070	17,9	18 185	4,1	1 275 770	215 525	16,9	51 010	4,0
FAMILLES MONOPARENTALES	252 225	98 065	38,9	25 435	10,1	78 835	20 055	25,4	4 835	6,1
AUTRES	62 430	19 410	31,1	6 365	10,2	75 400	21 510	28,5	7 215	9,6
NORD-DU-QUÉBEC										
TOUS LES MÉNAGES	3 030	445	14,7	105	3,5	5 665	535	9,4	205	3,6
PERSONNES SEULES	745	265	35,6	55	7,4	1 285	265	20,6	125	9,7
COUPLES	1 325	90	6,8	20	1,5	3 795	230	6,1	75	2,0
FAMILLES MONOPARENTALES	740	55	7,4	15	2,0	290	30	10,3	10	3,4
AUTRES	220	0	0,0	0	0,0	290	10	3,4	0	0,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 36

Indicateurs de la santé physique et psychologique selon le sexe,
ensemble du Québec et région du Nord-du-Québec, 2005

	FEMMES		HOMMES	
	NORD-DU-QUÉBEC	LE QUÉBEC	NORD-DU-QUÉBEC	LE QUÉBEC
ÉTAT GÉNÉRAL	ANS			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (2001-2005)	81,3	82,3	75,9	77,0
MORTALITÉ SELON LA CAUSE	TAUX AJUSTÉ (5 ANS) / 100 000 PERSONNES			
MORTALITÉ – TUMEURS	258,6	187,3	326,8	285,0
MORTALITÉ – APPAREIL CIRCULATOIRE	105,1 ^w	167,7	150,1 ^w	247,0
MORTALITÉ – APPAREIL RESPIRATOIRE	0,0	47,4	81,6 ^w	80,1
MORTALITÉ – APPAREIL DIGESTIF	0	22,0	38,4 ^w	30,2
MORTALITÉ – TRAUMATISMES	0	18,3	0	34,8
MORTALITÉ – SUICIDES	0	7,5	28,6 ^w	26,7
MORTALITÉ – TOTAL	541,9	594,1	801,7	862,8
HABITUDES DE VIE	%			
ACTIVITÉ PHYSIQUE – 3 FOIS/SEM.	42,3	36,3	40,5	39,9
ACTIVITÉ PHYSIQUE – MOINS 1 FOIS/SEM.	18,4	22,5	25,2	26,0
FUMEURS ACTUELS	34,6	23,6	23,7	25,6
EXCÈS DE POIDS	40	39,4	61,1	55,4
INSUFFISANCE DE POIDS	0,0	4,7	—	—
SERVICES DE SANTÉ	%			
TEST PAP – 18 ANS ET PLUS	71,8	70,3	—	—
MAMMOGRAPHIE – 50 À 69 ANS	79,1	74,3	—	—
SANTÉ MENTALE	%			
PERCEPTION MAUVAISE SANTÉ MENTALE	0	4,0	0	3,4
PERCEPTION DE STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	14,8	25,9	21,7	25,4

Légende

^r: Statistiquement plus élevée que le Québec

^t: Statistiquement plus faible que le Québec

^s: Stat. plus élevée avec C.V. > 16,5 et <= 33,3 (prudence)

^w: C.V. > 16,5 et <= 33,3 (prudence)

Sources: État général et mortalité: Éco-Santé, Québec, 2008.

Habitudes de vie, services de santé et santé mentale: INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé, Projet: Tableaux - Conseil du statut de la femme, Québec, juin 2008.

Tableau 37

Indicateurs de la santé reproductive,
ensemble du Québec et région du Nord-du-Québec, 2005

	NORD-DU-QUÉBEC	LE QUÉBEC
GROSSESSES		
TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES		
INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE	2,19	2,21
NAISSANCE VIVANTE	1,68	1,48
MORTINAISSANCE	0,01	0,01
AVORTEMENT SPONTANÉ	0,15	0,11
AVORTEMENT PROVOQUÉ	0,36	0,61
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	16,4	27,6
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE		
TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES		
14 À 49 ANS	55,6	57,5
14 À 19 ANS	32,1	30,4
20 À 24 ANS	133,4	93,7
25 À 29 ANS	158,8	139,1
30 À 34 ANS	79,6	115,3
35 À 39 ANS	24,5	47,6
40 À 44 ANS	3,7	9,7
45 À 49 ANS	0,0	0,6
ÂGE MOYEN DES MÈRES À LA MATERNITÉ (2007)	—	29,6 ANS
GROSSESSE À L'ADOLESCENCE SELON L'ÂGE		
TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1000 FEMMES		
14 À 17 ANS	12,5	15,4
NAISSANCE VIVANTE	2,8	3,4
AVORTEMENT PROVOQUÉ	8,5	11,6
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	68,2	75,1
18 À 19 ANS	69,6	59,9
NAISSANCE VIVANTE	39,2	20,9
AVORTEMENT PROVOQUÉ	27,2	36,9
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	39,1	61,6
ACCOUCHEMENTS		
NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS	207	71 544
ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE (NOMBRE)	163	56 256
CÉSARIENNES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS)	21,4	21,4
ÉPISIOTOMIES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE)	20,2	26,3
GROSSESSES ECTOPIQUES		
TAUX ANNUEL MOYEN POUR 1 000 GROSSESSES	0,0	12,3

Sources : Grossesses : Éco-Santé, 2008.

Naissances vivantes et mortinaissances : MSSS et ISQ, Fichiers démographiques.

Avortements spontanés (fausses couches) : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte.

Avortements provoqués : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte, et données non publiées provenant de CLSC et d'établissements où des avortements non rémunérés à l'acte sont pratiqués.

Exploitation des données sur les naissances et les avortements : Madeleine Rochon, Direction des études et des analyses, MSSS.

Tableau 38

Victimes de violence selon le sexe et la catégorie d'infractions,
ensemble du Québec et région du Nord-du-Québec, 2006

VICTIMES	FEMMES		HOMMES	
	NORD-DU-QUÉBEC	LE QUÉBEC	NORD-DU-QUÉBEC	LE QUÉBEC
	VIOLENCE CONJUGALE (12 ANS ET PLUS)			
NOMBRE	153	14 923	14	2 920
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	1 002,8	437,7	85,8	88,8
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
MEURTRE OU TENTATIVE	6,6	1,4	6,1	0,5
AGRESSION SEXUELLE	26,2	11,5	0	0,4
VOIE DE FAIT	819,3	284,8	67,4	62,9
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	45,9	12,5	0	0,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	39,3	56,7	0	8,6
MENACE	65,5	70,8	12,3	16,0
	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (MOINS DE 18 ANS)			
NOMBRE	73	7 521	44	6 990
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	1 087,1	1 004,3	616,0	888,6
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
HOMICIDE	0,0	0,4	0,0	0,0
TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,8	0,0	1,5
AGRESSION SEXUELLE	387,2	336,4	0,0	81,4
VOIE DE FAIT	461,7	404,2	378,0	608,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	14,9	23,6	14,0	17,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	14,9	41,3	0,0	17,8
MENACE	104,2	119,1	224,0	138,1
	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (18 ANS ET PLUS)			
NOMBRE	258	27 653	134	25 377
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	2 000,0	884,9	973,4	848,5
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
HOMICIDE	7,8	0,7	14,5	2,1
TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	1,8	29,1	5,7
AGRESSION SEXUELLE	217,1	51,7	0,0	4,9
VOIE DE FAIT	1 356,6	499,9	624,7	536,7
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	54,3	21	21,8	11,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	85,3	100,8	36,3	36,1
MENACE	263,6	203,5	247,0	249,2

Source : Ministère de la Sécurité publique.

Tableau 39

Présence des femmes à l'Assemblée nationale à la suite des élections générales de 2003, 2007 et 2008, ensemble du Québec et régions administratives

	2003		2007		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC	38	125	32	125	37	125
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	1	5	1	5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1	5	0	5	0	5
CAPITALE-NATIONALE	4	11	2	11	2	11
MAURICIE	3	5	1	5	3	5
ESTRIE	1	6	2	8	2	8
MONTRÉAL	9	28	10	28	12	28
OUTAOUAIS	1	5	2	5	3	5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	3	1	3	0	5
CÔTE-NORD	1	2	1	2	1	2
NORD-DU-QUÉBEC	0	1	0	1	0	1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	1	4	1	4
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4	8	1	8	2	8
LAVAL	1	5	1	5	2	5
LANAUDIÈRE	1	7	1	7	1	7
LAURENTIDES	3	7	2	9	1	9
MONTÉRÉGIE	5	22	6	23	6	23
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	5	1	6	1	6

N.B. Des circonscriptions électorales chevauchent plus d'une région, de sorte que des députés sont comptés plus d'une fois.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 40

Présence des femmes à la Chambre des communes à la suite des élections générales de 2004, 2006 et 2008, ensemble du Québec et régions administratives

	2004		2006		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC*	20	75	22	75	21	75
BAS-SAINT-LAURENT	1	3	1	3	—	3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	—	3	—	3	—	3
CAPITALE-NATIONALE	1	7	3	7	3	7
MAURICIE	1	3	1	3	1	3
ESTRIE	1	7	1	7	1	7
MONTRÉAL	5	18	5	18	4	18
OUTAOUAIS	1	4	—	4	—	4
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	—	2	—	2	—	2
CÔTE-NORD	—	2	—	2	—	2
NORD-DU-QUÉBEC	—	2	—	2	—	2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	—	2	—	2	—	2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	—	5	—	5	—	5
LAVAL	2	4	2	4	2	4
LANAUDIÈRE	2	6	2	6	2	6
LAURENTIDES	3	6	3	6	3	6
MONTÉRÉGIE*	4	14	5	14	7	14
CRÉ DE LONGUEUIL	2	5	2	5	3	5
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	—	4	—	4	1	4
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2	7	3	7	4	7
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	4	1	4	—	4

*Note: Le total ne correspond pas à la somme car des circonscriptions chevauchent plusieurs territoires.

Source: Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 41

Présence des femmes à la mairie et au conseil municipal,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	MAIRIE			CONSEIL MUNICIPAL		
	FEMMES		TOTAL DES MAIRES	FEMMES		TOTAL DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	175	15,9	1 100	2 009	28,9	6 949
BAS-SAINT-LAURENT	19	17,3	110	216	32,3	669
CAPITALE-NATIONALE	5	8,8	57	121	33,8	358
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	8	16,3	49	76	24,6	309
MAURICIE	4	9,5	42	98	37,1	264
ESTRIE	17	19,5	87	146	27,1	538
MONTRÉAL	3	18,8	16	45	22,5	200
OUTAOUAIS	6	9,0	67	118	28,4	415
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	14,1	64	154	39,0	395
CÔTE-NORD	5	16,1	31	53	28,6	185
NORD-DU-QUÉBEC	1	20,0	5	9	31,0	29
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	12	27,3	44	77	28,9	266
CHAUDIÈRE-APPALACHES	19	14,0	136	217	26,1	831
LAVAL	0	0,0	1	11	52,4	21
LANAUDIÈRE	5	8,5	59	105	27,9	377
LAURENTIDES	14	18,4	76	152	31,7	480
MONTÉRÉGIE	35	19,8	177	295	26,3	1122
CENTRE-DU-QUÉBEC	13	16,5	79	116	23,7	490

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 42

Présence des femmes dans les conférences régionales des élus,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	CONSEIL D'ADMINISTRATION			CONSEIL EXÉCUTIF		
	FEMMES		TOTAL	FEMMES		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	180	29,1	619	41	31,1	132
BAS-SAINT-LAURENT	6	21,4	28	1	20,0	5
CAPITALE-NATIONALE	15	34,9	43	3	42,9	7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	5	22,7	22	1	14,3	7
MAURICIE	4	21,1	19	0	0,0	7
ESTRIE	9	34,6	26	—	—	—
MONTRÉAL	37	31,4	118	7	63,6	11
OUTAOUAIS	7	35,0	20	2	66,7	3
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	5	29,4	17	3	37,5	8
CÔTE-NORD	10	47,6	21	4	80,0	5
NORD-DU-QUÉBEC	3	27,3	11	0	0,0	3
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	10	47,6	21	4	80,0	5
CHAUDIÈRE-APPALACHES	6	17,6	34	0	0,0	7
LAVAL	11	50,0	22	3	42,9	7
LANAUDIÈRE	8	21,1	38	2	18,2	11
LAURENTIDES	10	22,7	44	1	10,0	10
MONTÉRÉGIE – CRÉ DE LONGUEUIL	9	36,0	25	4	40,0	10
MONTÉRÉGIE – CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	9	24,3	37	2	28,6	7
MONTÉRÉGIE – CRÉ MONTÉRÉGIE EST	13	26,5	49	3	25,0	12
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	12,5	24	1	14,3	7

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 43

Présence des femmes dans les commissions scolaires,
ensemble du Québec et régions administratives, 2007

	PRÉSIDENTE		ASSEMBLÉE DES COMMISSAIRES (COMMISSAIRES PARENTS INCLUS)		
	FEMMES	COMMISSIONS SCOLAIRES	FEMMES		TOTAL DES COMMISSAIRES
	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	32	71	701	47,8	1465
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	43	46,2	93
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	4	5	70	65,4	107
CAPITALE-NATIONALE	3	6	63	47,7	132
MAURICIE	2	3	28	41,8	67
ESTRIE	1	4	40	46,0	87
MONTRÉAL	2	5	44	37,6	117
OUTAOUAIS	2	5	36	35,0	103
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	2	6	61	59,8	102
CÔTE-NORD	2	4	29	47,5	61
NORD-DU-QUÉBEC	3	4	26	46,4	56
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	30	42,9	70
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1	5	52	49,1	106
LAVAL	1	2	21	47,7	44
LANAUDIÈRE	0	3	28	39,4	71
LAURENTIDES	3	5	52	47,7	109
MONTÉRÉGIE	5	13	138	47,9	288
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	4	42	50,0	84

N.B. Des commissions scolaires chevauchent plus d'une région, de sorte que le total des données est supérieur au résultat de l'ensemble du Québec.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Conseil du statut
de la femme

Québec 